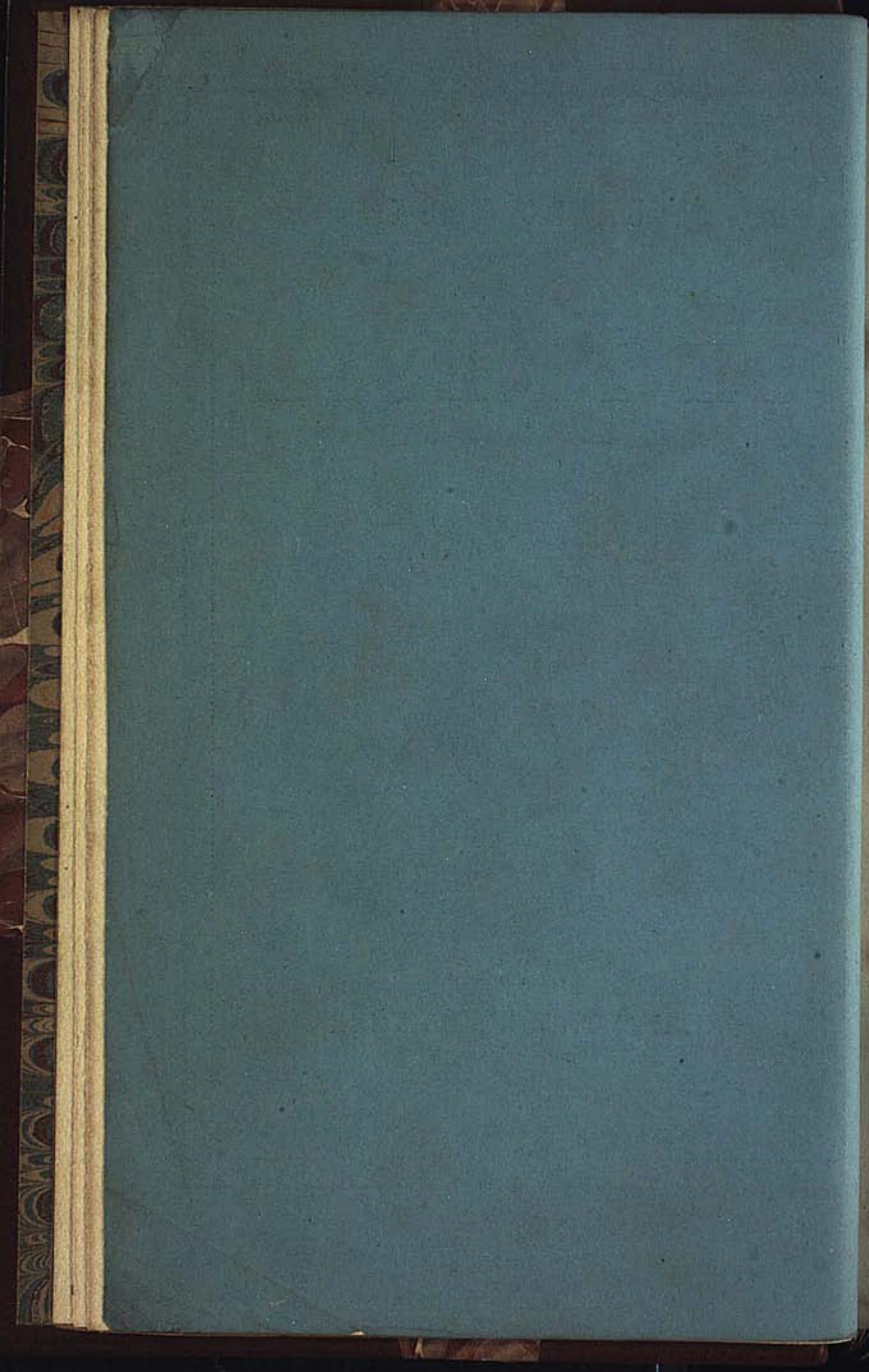


NOUVELLES ÉTUDES
SUR
LE BRÉSIL

PAR
CHARLES PRADEZ



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
7, RUE DE MÉDICIS, 7
—
1872



NOUVELLES ÉTUDES

SUR

LE BRÉSIL

ADAMS, ALLEGORIES SACRÉES, traduction de Mademoiselle
Louise PRADEZ. Librairie Richard. Genève.

Paris. — Typ. de PILLET fils aîné. rue des Grands-Augustins, 5.

NOUVELLES ETUDES
SUR
LE BRÉSIL

PAR
CHARLES PRADEZ



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
7, RUE DE MÉDICIS, 7
—
1872

t 168

NOTRE-DAME DE PARIS

LE BRÉSIL

CHATELAIN

PARIS
M. LAURENT, IMPRIMERIE

1
d

AVANT - PROPOS

Né en Suisse et citoyen de Vevey, j'habite le Brésil depuis 1843. Pendant cette période de vingt-cinq années, je n'ai tenu la plume que pour écrire des lettres d'affaires ou pour correspondre avec ma famille. Cet ouvrage laisse donc beaucoup à désirer ; il faudrait la perfection de la forme pour peindre dignement les perfections de la nature, et ce n'est pas entre le livre de caisse et celui des comptes courants que se forment les talents littéraires.

Je raconte ce que j'ai vu de ce monde, de ses différentes classes d'habitants, ce que j'ai compris de cette riche nature, assez attrayante par elle-même pour faire oublier le néant de ses admirateurs.

Si je parle quelquefois de moi-même, ce n'est point par vanité, mais par inexpérience dans l'art d'écrire pour le public ; Il est assez difficile, du reste, de retracer des impressions en laissant de côté la personnalité qui les reçoit.

Je ne pensais écrire qu'un article de journal, mais peu à peu sont sortis de cette chambre obscure qu'on nomme la mémoire les divers clichés des souvenirs qu'elle renfermait, et je n'ai pas su résister au désir de les reproduire.

Mon but est surtout de combattre les préjugés de race, qui opposent un si grand obstacle à la fraternité humaine, à la fraternité universelle.

Heureux si, sous ce rapport, je réussis à faire partager au lecteur mes sympathies, mes vœux et mes espérances.

Rio de Janeiro, juillet 1868.

INTRODUCTION

DE GENÈVE A RIO JANEIRO

Ma première traversée date de 1843. Lorsque, le 14 août 1866, je pris à Genève un train de l'Ouest suisse pour aller m'embarquer à Bordeaux, j'en étais à mon dixième voyage et je connaissais toutes les étapes de la route du Nouveau-Monde.

Je passai par Lausanne, Yverdon et Neuchâtel, pour prendre congé de quelques amis, et lorsque le train s'engagea dans le val de Travers, je jetai sur les Alpes et sur la Suisse le long regard de celui qui s'éloigne et qui dit : Patrie, adieu ! te reverrai-je ?

A Bordeaux, je trouvai bon nombre de connaissances du Brésil qui se disposaient comme moi à

prendre le bateau des Messageries impériales, dont le départ était annoncé pour le lendemain.

Mon premier soin fut de visiter le navire, de faire connaissance avec ma cabine, d'y installer mes petites malles, et de déballer à l'avance les objets qu'il est nécessaire d'avoir sous la main pendant les premiers jours de la navigation.

Quant aux grandes malles, elles sont étiquetées selon leur destination; des employés collent sur chaque caisse des bandes de papier bleu, jaune ou rose, portant les mots de Pernambuco, Bahia ou Rio-de-Janeiro, et tout se range avec ordre dans la cale.

Le 25 août, à deux heures, tout était prêt. Les passagers étaient à bord, les officiers à leur poste, et deux matelots à la roue du gouvernail; les feux étaient allumés, la machine semblait témoigner son impatience en lâchant de temps en temps des bouffées de vapeur; enfin, le moment venu, on leva l'ancre au moyen du treuil, et le commandant, du haut de la passerelle, cria dans la machine :

En avant! doucement!

Le bateau se mit en route, descendit la rivière avec prudence, traversa les passes, prit congé de

son pilote, et gagna rapidement le large, faisant route pour Lisbonne, notre première escale.

Le *Navarre*, des Messageries, était un beau bateau de 2,000 tonneaux et 500 chevaux de force, bien distribué et offrant à ses passagers tout le confort et toute la sécurité désirables pour une longue traversée.

L'équipage se composait d'un commandant, d'un second, de deux lieutenants, d'un commissaire, d'un médecin, d'un agent des postes, de quatre mécaniciens et de soixante-dix chauffeurs et matelots.

A la chambre, nous étions cent quatre-vingts passagers. On comptait parmi eux l'ambassadeur brésilien à Londres et sa famille, huit sœurs de charité françaises, plusieurs artistes dramatiques et chanteuses des cafés de Paris, puis des officiers d'infanterie de marine en station au Sénégal, lesquels faisaient route avec nous jusqu'au cap Vert ; nous avions en outre un jeune naturaliste allemand, des négociants du Brésil et de la Plata avec leurs familles, et enfin quelques jeunes Brésiliens ayant achevé leurs études en Europe et retournant dans leur pays.

A l'entrepont se trouvaient logés cent trente

émigrants qui s'expatriaient dans l'espoir si souvent déçu d'améliorer leur sort en Amérique.

Total, quatre cents personnes environ.

Ai-je le droit d'oublier les chiens, cette dernière classe de passagers? Le passage d'un chien a été fixé à 80 fr., somme jugée nécessaire pour éviter les abus de l'encombrement. Ces hôtes intéressants sont tenus à la chaîne au poste d'équipage, sauf peut-être un ou deux petits bichons havanais dont la cause a été éloquemment plaidée et gagnée auprès du commandant.

Les impressions du premier moment sont toujours pénibles, le mal de mer cause une tristesse indéfinissable; on pense alors aux amis qu'on a laissés, on les regrette et il semble qu'on ne les reverra plus.

Ces réflexions, je les avais faites bien souvent déjà, mais cette fois-ci je fus plus impressionné que d'habitude, car la mer se montrait sévère pour nous.

A peine sortis des passes de Royan, nous fûmes assaillis par un fort vent de nord-ouest, et une mer houleuse me fit payer chèrement le tribut des premiers jours. Le mauvais temps continua jusqu'à Lisbonne; je n'avais jamais vu la mer aussi

grosse, et, si je ne prononce pas le mot de tempête, c'est qu'il n'en existe jamais pour les passagers des Messageries. Lorsqu'un passager inexpérimenté, angoissé par la tourmente, demande s'il y a du danger, les officiers répondent simplement : « La mer est grosse, » ou : « C'est du mauvais temps, » ou bien : « Nous aurons du retard. » A celui qui ne veut pas se contenter de cela, ils ajoutent : « Mon cher Monsieur, tant que la mer ne passe pas par-dessus la cheminée, vous pouvez être sans inquiétude. » La veille de notre arrivée à Lisbonne, le temps était épouvantable, on avait fermé les écoutilles, et presque tous les passagers étaient confinés dans leurs cabines. Deux dames restaient au salon et se mouraient de peur. Le docteur s'assit près d'elles en leur disant : « Voyez le commandant, il dîne bien tranquillement, et tant que vous le verrez faire sa salade de cette façon-là, vous pouvez être sûres qu'il n'y a pas le moindre danger. »

Pendant ce temps, je fis connaissance avec mon compagnon de cabine, un Parisien nommé M. Hébert, homme instruit, fort aimable et d'une gaieté inépuisable.

Enfin, le troisième jour, nous entrâmes dans le

Tage à la nuit tombante ; *le Navarre* s'avança majestueusement dans les eaux calmes du fleuve, passa la Tour de Belem et fut mouiller devant le couvent « *dos Jeronymos*, » un des plus beaux monuments d'architecture mauresque du Portugal. Il était trop tard pour recevoir la visite de la douane, et nous restâmes à bord, bien heureux d'être en lieu sûr et de dormir en paix sans roulis ni tangage.

Du pont du bateau on voyait Lisbonne, on entendait les cloches des églises et l'on distinguait les voitures qui couraient avec leurs lanternes sur la route de Belem ; tous ces bruits de la terre ont un charme particulier pour celui qui vient du large.

Le lendemain, de bonne heure, nous étions sur le pont pour jouir de la vue de la ville, du Tage et des environs ; le départ était affiché pour trois heures après midi, et aussitôt après la visite de la douane, nous descendîmes à terre pour voir la ville et pour faire une bonne course à pied, remède souverain contre les suites du mal de mer. Je visitai la haute et basse ville, les églises, le palais, le jardin public, et, avant de retourner à bord, je déposai au bureau du télégraphe une dépêche qui,

moyennant six francs, transmet en quelques heures à ma famille, à Genève, mes derniers adieux du continent d'Europe.

Pendant ce temps, le vapeur remplissait les soutes de charbon, renouvelait ses provisions. La poste nous envoyait de grands sacs pleins de lettres, de télégrammes et de journaux. Enfin, à l'heure fixée, *le Navarre* descendit le Tage et gagna la haute mer en mettant le cap sur Saint-Vincent, aussi tranquillement que s'il s'agissait d'une promenade.

Les passagers commencent alors à faire connaissance les uns avec les autres, de petits comités se forment selon les goûts et les sympathies ; on lie conversation avec ses voisins, le mal de mer disparaît peu à peu et fait place à l'entrain et même à la gaieté.

M. Hébert et moi, nous avons distingué dans nos sympathies M. Conrad Müller, le jeune naturaliste allemand dont j'ai déjà parlé, homme fort intéressant, et dans l'intimité duquel les heures s'écoulaient agréablement ; de plus, nous aimions les échecs à la folie tous les trois, et il n'en fallait pas davantage pour nous rendre inséparables.

M. Müller avait dans sa cabine une douzaine de

bouteilles de vin du Rhin qu'il avait reçues d'une tante de Mayence comme un cadeau inestimable. Dans les grandes occasions, quand on voyait la terre, ou lorsqu'il était heureux aux échecs, il allait chercher un flacon du précieux vin, et on le buvait de bon cœur à la santé de la tante et de la patrie allemande.

M. Hébert avait un talent tout particulier pour animer la conversation; il mettait en avant les propositions les plus étranges; en musique il ne voyait rien de comparable à Barbe-Bleue et à la Belle-Hélène; en fait d'art céramique, il préférait une jeune femme à une vieille faïence. C'était un aimable original, et, une fois la conversation lancée, il n'y avait plus moyen de nous arrêter.

En quittant Lisbonne, dès qu'on eut allumé les lampes au salon, nous commençâmes, M. Hébert et moi, notre première partie d'échecs; je fus chercher dans ma cabine un beau jeu de Staunton dont les pièces plombées à large base semblaient faites exprès pour braver le roulis; à peine les deux armées furent-elles en présence que nous poussâmes chacun le pion du Roi deux pas en disant: « Allons-y gaiement, et ne marchandons pas l'ennemi. » Nous n'avions pas joué chacun six coups

que nous apprîmes à nous respecter ; nous connaissions les ouvertures, le vrai, le grand jeu, et cette découverte réciproque nous remplit de contentement. Bientôt M. Müller, le docteur, les mécaniciens, le commissaire et bon nombre de passagers se groupèrent autour de nous. Quand on causait, M. Hébert ne manquait jamais de dire : la galerie a toujours le droit de se taire ! Par contre, s'il était parmi les spectateurs, il ne pouvait pas se tenir,

« J'aimerais bien faire une sieste ! dit-il un jour en regardant jouer. — Notre jeu est-il donc si insipide ? lui demanda-t-on ! — Au contraire, il m'intéresse extrêmement ! — Alors je ne comprends pas ! — Cela ne fait rien, cela ne fait rien, Monsieur ! Je vous certifie que dans quatre coups vous comprendrez. »

Au bout de quatre coups on annonçait le mat, et M. Hébert se justifiait en disant : « Ce qui me donnait envie de me reposer, c'est que je voyais un *mat là !* »

Un soir que la lutte était vivement engagée, nous demandâmes au maître d'hôtel jusqu'à quelle heure nous pouvions jouer : « Ne vous gênez pas, Messieurs, dit-il, vous pouvez jouer toute la nuit ;

seulement je vous prévient qu'à onze heures j'éteins les lampes! » On aurait peut-être fait exception pour l'honnête jeu d'échecs, mais le baccarat, le lansquenet allaient trop grand train sur certaines tables, et le commandant fut obligé de tenir la main à l'exécution des règlements.

De tous les jeux imaginés par l'homme, celui des échecs occupe la première place, et sur mer il offre un délassement que rien ne peut remplacer, pas même la lecture; la beauté, la variété de ses combinaisons offrent un tel aliment à l'esprit, que le joueur complètement absorbé passe des heures les unes après les autres, sans songer qu'il a pour prison un navire et pour horizon la ligne d'intersection entre le ciel et l'eau. J'ai toujours attribué la puissance de cette distraction sur mer au contraste singulier qui existe entre la monotonie de la navigation et l'intérêt de combinaisons toujours nouvelles. On jouait aux cartes, aux dominos, aux échecs au salon; quant à la partie de whist, elle se faisait sur le pont, dans la chambre du commandant.

Le troisième jour après notre départ de Lisbonne, nous vîmes l'île de Ténériffe, son pic fameux et la gracieuse ville de Sainte-Croix. Le

vapeur longea l'île à une faible distance de terre, et pendant toute la journée, ce fut une distraction des plus agréables. La mer était calme, car l'île nous protégeait contre le vent du nord-ouest.

Nous avançons rapidement; le vapeur faisait ses dix milles à l'heure en moyenne. Chaque jour les officiers calculaient le point à midi précis, et aussitôt après on affichait la position dans un petit tableau placé dans l'escalier. Ce tableau marquait la longitude et la latitude du jour, le nombre de milles faits dans les vingt-quatre heures, la distance parcourue depuis la dernière escale et celle qui restait à franchir pour atteindre l'étape la plus rapprochée.

La lecture, les promenades sur le pont, la musique, les échecs nous aidaient à passer le temps.

Enfin, les premiers rochers du Cap-Vert émergèrent à l'horizon. Les matelots dînent ordinairement dans le poste d'équipage, mais ce jour-là ils décidèrent de faire une partie de campagne, c'est-à-dire de dîner sur le pont en plein air. L'équipage était en gâté, comme cela lui arrivait chaque fois qu'on voit la terre.

Les matelots admis au service des Messageries sont choisis avec soin; ce sont de bons marins,

énergiques, capables de dévouement, ne boudant jamais devant la fatigue ou le danger, mais au demeurant d'assez mauvais sujets. Nos matelots se réunirent par gamelles de six personnes ; un bout de toile à voile étendue sur le pont servit de table à manger, et les groupes se formèrent selon les sympathies. Chaque gamelle avait son nom ; il y avait la Boudeuse, la Tapageuse, etc., etc.

La Tapageuse faisait les délices des badauds du bord et divertissait l'entrepont. J'écoutais tout en caressant les chiens, et j'avoue que souvent je riais de bon cœur.

Les tapageurs justifèrent pleinement leur réputation ce jour-là, car ils chantèrent si bien et si haut, et firent un tel vacarme, que l'officier de quart fut obligé d'intervenir.

A ce moment même passait une sœur de charité, qui se rendait au poste d'équipage où gisait un chauffeur fort malade d'un refroidissement.

Tous ces gens se levèrent et se découvrirent avec respect. Quel contraste ! des matelots grossiers, aux propos licencieux, faisaient la haie à la vertu, au dévouement, au sacrifice ! La sainte femme passa comme une apparition ; ce maintien assuré et modeste, cette bouche close qui ne s'ouvrait que

pour prononcer des paroles de paix, ce doux visage blêmi au chevet des mourants, fit impression sur les mécréants; ils se turent, plièrent bagage, et grimperent sur les haubans de tribord pour prendre le frais et fumer une pipe en guise de dessert.

Dans la causerie du soir, la conversation tomba sur les missions et les missionnaires. La gravité du sujet plaisait à M. Müller, mais quant à M. Hébert, impossible à lui de dire deux mots sans plaisanter.

Je racontai la scène de l'entrepont.

« Voilà, disait Conrad, de vrais missionnaires, qui ne parlent jamais de renoncement et qui sacrifient jusqu'à leur nom, qui ne prononcent pas le mot de charité, mais qui se dévouent, qui n'ont pas toujours le nom du Christ sur les lèvres, mais qui le proclament par la pureté de leur vie et par une constante imitation, de telle sorte qu'on est obligé de se dire : où puisent-elles donc leur force? Alors la pensée se tourne vers le divin Maître, et l'on se dit : cette force est là! » — « Tout cela est fort bien, répondait M. Hébert, en posant avec précaution son cigare sur le bord de la table, je respecte ces saintes femmes; mais vous avouerez qu'il y a beaucoup d'exagération dans vos rapports de missionnaires! Ils se font avaler par des crocodiles deux

ou trois fois par an ! Vous comprenez que s'ils écrivaient, par exemple : « le pays est magnifique, nous sommes reçus par les plus jolies filles vêtues de blanc, nous voyageons en palanquin, il est clair que pas une âme ne songerait à leur faire passer un liard, tandis qu'en écrivant qu'ils couchent à la belle étoile, n'ayant que des cactus piquants pour oreiller, oh ! alors, les sous de Bale ou les sous de Lyon passent l'équateur en masse, et les comités de dames renchérissent à qui mieux mieux sur le dévouement de leurs délégués. »

Oh ! quel frondeur que notre Parisien !

Laissons un moment les aimables divagations de mon compagnon de cabine ; respectons les vocations sérieuses, car elles existent, en nous souvenant toutefois que les véritables missions, celles qui méritent le plus de nous passionner ne sont pas aux îles de la Sonde, elles sont près de nous. Être bon et patient envers ceux qui nous touchent de près, est plus difficile que de donner quelques sous par semaine pour les missions de l'Océanie.

Cela n'empêche pas que les sœurs de charité ne fassent un bien incalculable au Brésil, et ce bien, elles ne le font pas *par procuration*, elles payent de leur personne. A Rio-de-Janeiro, leur nombre est

assez considérable ; elles ont fondé une grande maison d'éducation, dans un édifice neuf, bien situé, et muni de bains de marbre pour leurs jeunes élèves. Elles vouent leur temps et leurs peines aux enfants trouvés, à la crèche (*Roda*), soignant les nourrissons abandonnés, et leur procurant les bienfaits de l'instruction et de l'éducation.

L'hôpital des aliénés de Don Pedro II, splendide et majestueuse construction, est entièrement confié à leur dévouement. Cet édifice, qui a coûté plus de trois millions de francs, a été élevé en partie par des dons particuliers ; mais comme on savait en souscrivant que ces dons seraient récompensés par des décorations d'un grade proportionné à l'importance de la somme, il s'ensuit que les fous qui sont dans l'édifice ont été logés par les fous qui sont dehors, ce qui prouve que la vanité n'est point aussi inutile qu'on veut bien le dire.

C'est surtout dans l'Hôpital de la Miséricorde, sans contredit un des plus beaux du monde entier, que les sœurs rendent les plus grands services ; l'administration est entièrement remise entre leurs mains, et l'on se plaît à leur rendre cette justice que le service a gagné en propreté, en régularité, et même sous le rapport de l'économie. Les soins

des malades, des mourants et des morts, à quelque classe qu'ils appartiennent, sans en excepter les nègres et les esclaves, l'administration des vivres, la droguerie, la lingerie, la comptabilité, tout est entre leurs mains et marche avec ordre.

Les médecins, les élèves attachés en grand nombre à la Miséricorde, manquaient souvent à leurs devoirs, changeaient les heures et même ne venaient pas du tout; la supérieure, une maîtresse femme pleine d'énergie et de volonté, mit fin à ces abus par un registre tenu par une sœur-portière chargée de noter impitoyablement la moindre faute dans les heures du service médical.

Soigner les aliénés et les malades dans un climat chaud comme celui du Brésil, épuise bientôt la santé la plus robuste; de nouvelles recrues sont nécessaires pour combler les vides que la fatigue et la mort causent dans ces régiments de la charité, de l'espérance et de la foi!

Tel était le but du voyage des sœurs que portait *le Navarre*. Elles commençaient déjà leur pieux ministère auprès d'un chauffeur malade, et qui devait succomber à moitié route entre le Cap-Vert et Pernambuco.

Rien de plus triste et de plus sauvage que l'as-

pect de Saint-Vincent de Cap-Vert, où nous arrivâmes le 5 septembre dans la matinée. De hautes montagnes de formation volcanique, des côtes, des vallées, des plaines dénudées de toute végétation s'offrent aux regards avides du voyageur. De loin on éprouve ce vif sentiment de plaisir que cause la vue de la terre ; on prend ce groupe d'îles pour un oasis au milieu du désert, tandis qu'il n'est en réalité qu'un relais de poste pour ces chevaux-vapeur qui couvrent les routes de l'Océan, et qui digèrent de la houille au lieu d'avoine. Saint-Vincent n'est qu'un rocher qui serait abandonné sans son port, sans son admirable mouillage qui offre par tous les temps un gîte assuré aux bateaux à vapeur affamés de combustible.

Nous visitâmes Saint-Vincent pour avoir le plaisir de poser le pied sur la terre ferme, si toutefois on peut donner ce nom à une rive sablonneuse où l'on enfonce jusqu'à la cheville. Ce lieu n'est qu'un amas de misérables maisons, abritant une population exclusivement occupée à décharger et à charger du charbon ; nous y trouvâmes pourtant un hôtel, un mauvais billard, et de la bière anglaise qu'on nous fit payer assez cher.

Saint-Vincent est l'étape des lignes de Bordeaux

et de Southampton au Brésil, de celles qui relient Falmouth au Cap de Bonne-Espérance, et Liverpool au Chili par le détroit de Magellan; il a cessé d'être le relais de l'Inde depuis l'ouverture du canal de Suez.

Nous débarquâmes à Saint-Vincent la malle de Gorée, et nous prîmes congé des officiers français qui allaient commander les compagnies de discipline au Sénégal, dur séjour dont chaque année compte double pour le service. Ces officiers prirent un petit vapeur faisant la correspondance avec Dakar.

Nos lettres pour l'Europe furent confiées au consul anglais, agent des Messageries, lequel devait délivrer notre correspondance deux jours plus tard au bateau attendu du Brésil.

Pendant ce temps, *le Navarre* ne perdait pas une minute; il remplissait ses soutes de charbon préparé à l'avance dans des sacs qu'on hissait au moyen du treuil à vapeur, et le soir du même jour, il continua sa route en prenant la mer par la passe du Sud.

Ce n'est pas sans émotion que l'on quitte le Cap-Vert pour croiser sur Pernambuco; là commence la vraie *traversée*. De Bordeaux à Lisbonne, nous

longions les côtes d'Espagne et de Portugal ; de Lisbonne au Cap-Vert, nous passions près des Açores et des Canaries, et dans ces parages, en cas de feu à bord ou d'autre accident irremédiable, nous pouvions espérer de nous sauver ; mais maintenant, loin de toute côte, isolés, en plein Océan, nous devons renoncer à compter sur la prudence humaine et remettre notre sort aux mains de la Providence. De risques de mer proprement dits, il n'y en avait pas ; on rencontre du gros temps, mais jamais de tempête dans ces parages. Cependant, combien de vapeurs se perdent chaque année corps et biens ! Comment sauver 400 personnes dans des embarcations pouvant en contenir à peine la moitié ? De puissants moyens existent cependant pour éteindre le feu. Des tuyaux en cuivre se ramifient de la chaudière dans toutes les parties du navire, et lorsque le feu éclate, on ferme les écoutilles et toutes les issues, passagers et matelots se réfugient sur le pont ; on lâche alors la vapeur qui, concentrée dans la chaudière, s'élance dans toutes les directions, sature l'air de la cale et le rend impropre à la combustion. Ce moyen est infiniment plus efficace que toutes les pompes imaginables. L'installation de ces tuyaux coûte une centaine de mille

francs. C'est un grand progrès de réalisé ; cependant les risques de chocs la nuit, de rencontre par un temps brumeux, puis les glaçons des mers du Nord constituent d'autres dangers, et je me demande si l'on n'en viendra pas tôt ou tard à faire naviguer de concert deux vapeurs destinés à se porter secours mutuellement en cas de péril, feu ou voie d'eau.

Les provisions faites à Lisbonne en légumes, fruits et autres victuailles, ne se conservent guère que jusqu'à Saint-Vincent. Là, sauf du poisson frais, on ne peut rien remplacer, et après avoir repris la mer, on se voit forcé de *doubler le cap Fayot*, selon l'expression pittoresque des marins. Quand le maître d'hôtel annonçait au déjeuner que dans la journée on doublerait le cap Fayot, cela voulait dire que désormais jusqu'à Pernambuco, le menu du diner serait orné de pois, fèves, lentilles, haricots et autres légumes secs ; quant à l'équipage et aux passagers d'entre-pont, je n'ai pas besoin de dire qu'ils doubleraient le cap Fayot pendant toute la traversée.

Le lendemain de notre départ de Saint-Vincent, nous croisâmes le paquebot « *Estramadure* » de la même compagnie, venant de Pernambuco. Chose

digne de remarque, grâce à l'exactitude mathématique des indications de la boussole, il est rare que le bateau venant du Brésil ne soit pas aperçu par celui qui s'y rend. Bientôt de fortes rafales de pluie fouettèrent le navire et annoncèrent que nous approchions du *Pot au Noir*.

Les deux pôles ont un banquier commun, l'équateur, qui se charge de solder tous les comptes de ces deux clients. Il fait l'office de *Clearing-house* des orages des deux hémisphères; les nuages poussés par le nord se rencontrent avec ceux venant du sud et forment une dense agglomération qui s'étend sur une largeur de 200 milles environ; cette agglomération, que les marins appellent *Pot au Noir*, précède ou suit l'équateur suivant la saison, selon que la chaleur prédomine dans l'un ou l'autre hémisphère.

Il faut donc traverser obliquement cette sombre voûte, et cela par une mer constamment agitée. Le moral des passagers s'en ressent, les promenades sur le pont deviennent impossibles, les fenêtres du salon se ferment, les dames sont souffrantes et couchées dans leurs cabines; les passagers d'entrepont restent tristement assis sur leurs malles, pressés les uns contre les autres; les plus courageux

tentent une partie de bouchon, tandis que d'autres jouent avec les chiens, en se souvenant peut-être de quelque fidèle ami laissé en arrière, et qui n'aurait pas demandé mieux que d'accompagner ses maîtres sur la route de l'expatriation.

Un événement lugubre vint attrister notre voyage. Un matin, je prenais une tasse de café au salon, lorsque j'observai que l'on chuchotait, les passagers parlaient à voix basse et paraissaient consternés.

« Qu'y a-t-il ? » demandai-je au maître d'hôtel. — « La mort est à bord, me dit-il, le chauffeur a succombé cette nuit et l'on s'apprête à le jeter à la mer ; ce sera pour midi ; allez mettre un vêtement noir si vous voulez assister à la cérémonie et rendre au défunt ce dernier devoir. »

On racontait que le pauvre homme avait été bien soigné, mais qu'il avait eu de la peine à se résigner, et que ses derniers moments avaient été troublés par la pensée de sa famille que sa mort laissait sans soutien. Les passagers allaient à la file jeter un coup d'œil sur les préparatifs et s'en revenaient pâles d'émotion. Une espèce de chambre mortuaire faite de drapeaux et de toile à voiles, se dressait près de la machine. Le grand sabord était béant, ouvert à deux battants et attendait sa proie ; la mer

était houleuse, d'épais nuages couraient dans le ciel et se reflétaient dans l'eau en tons d'un vert noirâtre, cela donnait le frisson. Le corps était *paré*, selon l'expression des matelots; on l'avait étendu sur une planche soutenue par deux chevalets, il était cousu dans un morceau de toile avec un bloc de houille aux pieds pour faciliter l'immersion. Le drapeau français le recouvrait, dernier et peut-être unique témoignage du respect inspiré par le travailleur modeste, inconnu, qui passe oublié sur la terre, après lui avoir donné ses douleurs, ses sueurs et sa vie! Il avait servi ce pavillon, qui à son tour le couvrait dans la mort. Quel sort! passer sa vie à fond de cale, occupé à puiser du charbon dans les soutes et à le jeter dans le feu, ne connaître de la famille que les devoirs qu'elle impose, mourir loin d'elle et être abandonné à la mer!

Une sœur priait à genoux, tandis que deux matelots de garde causaient avec cette insouciance qui les caractérise. L'un pourtant s'apitoyait et disait: « On aurait bien pu le garder, dans trois jours nous serons à Pernambuco et là on aurait pu l'enterrer! » — « Est-ce qu'un bon marin, disait l'autre, doit jamais bouder devant la mer? »

A midi précis, le triste programme fut exécuté.

Le commandant, les officiers, les mécaniciens qui n'étaient pas de service, tous en uniforme, les matelots en tenue, puis les sœurs et bon nombre de passagers décemment vêtus étaient présents ; les prières dites, on enleva le pavillon et, sur un signe du commandant, six chauffeurs prirent la planche et, après un balancement, le corps disparaissait dans le bouillonnement de l'eau derrière la roue.

Pendant que les restes mortels du chauffeur descendaient dans les profondeurs inconnues de l'Océan, le vapeur continuait sa route comme si rien n'était arrivé, et l'assemblée se dispersait dans l'intérieur du navire, chacun gardant ses émotions pour lui. « Ma sœur, dit le commandant à la supérieure, il nous reste à planter une croix sur la tombe du marin. — Comment, dit-elle avec surprise, planter une croix dans l'eau? — C'est l'observation astronomique qui détermine la tombe du marin, répliqua-t-il; à midi précis, le point a été calculé par les officiers de quart, il est consigné sur le journal du bord, et maintenant, puisque vous avez si bien soigné le pauvre garçon, daignez marquer une croix sur la carte marine au point d'intersection de la longitude et de la latitude où nous sommes. » La sœur prit une plume et dessina une croix mi-

gnonne sur le lieu indiqué, puis écrivit au-dessous le nom et la date : c'était là le monument élevé à la mémoire du pauvre marin perdu.

Ce temps sombre, cette grosse mer, me disposaient à la mélancolie, et la triste cérémonie du jour n'était pas propre à remonter mon moral.

Seul à l'arrière sur le pont, mes pensées se tournèrent vers la Suisse; je vis par l'imagination Vevy, son clocher de Saint-Martin et la terrasse ombragée de marronniers bordant la rive du lac de Genève; je pensai à ce cimetière où, jeune encore, j'avais conduit mon respectable aïeul mort à 93 ans, et où reposent mes parents bien-aimés morts tous deux pendant mon séjour en Amérique. Il me semblait que mourir comme eux, être enseveli près d'eux sur le sol de la patrie devait être une vraie félicité, en comparaison du sort affreux d'être jeté à la mer. Faiblesse ! faiblesse ! j'en conviens, mais l'homme ne peut pas toujours s'en défendre, il a beau se dire : le corps n'est rien, et l'esprit ne s'ensevelit pas ! L'homme s'attache même dans la mort à ceux qu'il a aimés, preuve instinctive de sa croyance à une autre existence.

Les voiliers pataugent dans le *Pot au Noir*, tandis que les bateaux à vapeur le traversent.

Dès que le *Navarre* eut passé la sombre région, la gaité revint dans la colonie, la ruche cosmopolite s'anima aux premiers rayons du soleil, de jolies toilettes se montrèrent sur le pont, le piano se rouvrit et quelques romances chantées au salon rendirent à la société sa plus agréable distraction.

Quelques dames eurent l'idée d'organiser un concert au profit de la veuve du chauffeur; l'idée eut le plus grand succès. On commença par faire souscrire le talent; une feuille de papier fut déposée à l'office, et chaque amateur fut prié d'inscrire le nom des morceaux qu'il se prêtait à jouer ou à chanter. De gracieux talents répondirent à l'appel et l'abondance des matériaux fut telle qu'en réalité, s'il avait fallu tout accepter, nous aurions été condamnés à douze heures consécutives de musique. Il fallut donc éliminer beaucoup, ce qui donna lieu à un petit combat des plus divertissants.

Nous avions à bord des dames de la société de Buenos-Ayres, de Montevideo, de Rio de Janeiro, aristocratie qui ne se prêtait pas de bonne grâce à chanter avec les futures étoiles de Rio. S'il est vrai que les petites villes soient des boîtes à cancons, je certifie que les vapeurs transatlantiques en sont les bonbonnières.

Les prudes du bord avaient vu, de leurs yeux vu, ce qui s'appelle vu... ces demoiselles en jupon court dans les corridors de grand matin ! Or, la vertu austère, la vertu cristallisée pouvait-elle se compromettre au point de faire de la musique avec de telles péronnelles ? Cependant, tout s'arrangea pour le mieux, il s'agissait d'une œuvre de charité avant tout ; on convint sagement que les demoiselles de l'Alcazar feraient la charité de leur talent et l'aristocratie du bord la charité de son indulgence, le sacrifice de ses préjugés.

M^{me} de Souza, une jeune veuve brésilienne, eut une idée qui lui fit honneur : ce fut, avec la permission du commandant, de faire chercher les passagers les plus décents de l'entre-pont pour assister au concert ; le règlement ne leur permettait pas de franchir la limite des *premières*. Parmi ces passagers se trouvaient des familles qui avaient vu luire des jours fortunés et qui s'étaient imposé le sacrifice du passage à l'entre-pont par des raisons d'économie au moment de l'expatriation ; penser à elles était d'un bon cœur.

Pour en revenir au programme, le comité décréta deux morceaux de musique classique pour les fanatiques du genre, puis il mit au pillage Faust, Mar-

tha, Don Pasquale, la Fille du Régiment, les Puritains, etc., et conserva respectueusement les compositions de quelques amateurs, à la grande satisfaction de l'auditoire et malgré le discrédit du proverbe :

Musique d'amateur !

Ce qui charme dans la musique composée par les amateurs, c'est la nouveauté, c'est l'individualité du talent, ce qu'il y a de personnel dans le style, dans l'interprétation du sentiment musical ; le compositeur exprime sa propre pensée, il raconte les émotions de sa vie, sa joie, ses regrets, c'est l'étincelle de son génie, c'est son cœur et son âme qu'il offre à l'audition, et ces accents-là sont inimitables.

De jolies et fraîches voix, le violon, le piano, la flûte, nous firent passer quelques heures fort agréables ; on oubliait complètement qu'on était sur mer et que quelques feuilles de tôle seulement s'interposaient entre nous et l'abîme.

Le maître d'hôtel servit du punch ; ce luxe inusité contribua pour sa part au succès de la recette, qui dépassa toute prévision, et dont le produit, expédié par les soins du Consul français de Pernambuco, dut arriver chez la veuve en même temps que la fatale nouvelle.

Lorsque les dames patronesses eurent achevé leur quête et que l'on vit le plateau chargé d'or et de billets de banque généreusement offerts par de riches négociants de la Plata et du Brésil, on ne se doutait guère que la plus belle offrande manquait encore. Les sœurs étaient restées pendant tout le concert à l'écart sur le pont, leur règle sévère et inflexible ne leur permettant pas de s'associer par leur présence à notre mélodieuse mondanité: La claire-voie du salon donnant sur le pont était ouverte pour donner de l'air, une sœur s'approcha et fit signe qu'elle désirait offrir quelque chose. Un officier monta sur un banc, éleva le plateau, et l'on vit descendre en voltigeant un petit carré de papier qui semblait venir du ciel et qui contrastait par sa modeste apparence avec son orgueilleux entourage; il valait mieux pourtant, à lui seul, que tout le reste.

Le chauffeur laissait une fille unique de huit ans, et ce petit morceau de papier renfermait la promesse de l'admission gratis de cette enfant au pensionnat du Sacré-Cœur de Perpignan, et pour la veuve la première place vacante dans la lingerie de cet établissement.

A cette nouvelle l'assemblée s'émut, les cœurs

s'épanouirent, et le frondeur M. Hébert lui-même, qui croyait que sa conception philosophique de la vie s'élevait au-dessus de ces émotions, ne put s'empêcher de s'écrier : « Que les femmes sont pourtant bonnes ! » Puis il nous dit : « La mort prématurée du chauffeur était un mal, et c'est pourtant de ce mal que s'est dégagé le bien qui vient de se faire. On dirait que sans le mal il n'y a pas de bien à réaliser. Le mal est-il donc nécessaire à la vie spirituelle ! Mystère ! Les esprits les plus pénétrants ne sont pas parvenus à le sonder, et ce que nous avons de mieux à faire maintenant, c'est de monter sur le pont pour respirer l'air pur de la nuit en fumant des cigarettes ; nous aurons le temps d'en fumer beaucoup avant d'avoir résolu le problème du mal. »

Deux jours avant notre arrivée à Pernambuco, nous eûmes la bonne fortune de passer près d'une compagnie de baleines et de baleineaux, qui prenaient joyeusement leurs ébats.

D'abord on signala une baleine dont le dos noirâtre faisait l'effet d'une immense roue tournant dans l'eau ; puis, quelques instants après, on en vit une seconde ; on aurait dit des sentinelles postées à distance pour garder le camp ; enfin sur les

trois heures de l'après-midi, par un beau soleil, à gauche du vapeur, à une distance de cinq cents mètres, nous aperçûmes une quantité de baleines, grandes et petites, qui nageaient, soufflaient, plongeaient, folâtraient à qui mieux mieux; les baleineaux se dressaient hors de la mer à moitié corps et déplaçaient en retombant des masses d'eau qui rejaillissaient en brillant au soleil. Toutes les lunettes étaient braquées de ce côté. Malheureusement le vapeur, qui filait onze nœuds, ne nous laissa pas longtemps jouir de ce spectacle; nous revîmes encore une ou deux baleines qui gardaient le camp du côté opposé, puis une demi-heure après tout avait disparu, et la mer, qui nous avait laissé entrevoir une partie de ses richesses, reprenait son aspect monotone.

Sur la liste du menu du dîner du jour, dressée par Louis, le maître d'hôtel, nous fûmes surpris de lire l'annonce suivante :

Ce soir, à huit heures, après le thé, causerie scientifique au salon, par le D^r Müller, sur la pêche de la baleine.

C'était une distraction qui nous était offerte, et nous ne manquâmes pas cette occasion de varier

L'emploi de nos soirées et de tromper l'ennui de la mer. Les échecs dormirent ce soir-là dans leur boîte, nous laissâmes de côté nos études sur le Muzzio, le Fegatello et le Gambit du capitaine Evans, et à huit heures précises, M. Hébert et moi nous descendîmes au salon. L'auditoire était déjà respectable, les dames étaient parées et, selon l'expression consacrée, le jeune naturaliste faisait une jolie salle. M. Müller était un homme de trente ans, il avait étudié à Paris et s'exprimait en français avec beaucoup de facilité.

Il commença par nous dire que l'idée de nous réunir pour traiter le sujet de la pêche de la baleine lui avait été suggérée par l'imposant et intéressant spectacle que le hasard de la navigation avait mis sous nos yeux dans la journée. Il fit la description de ce colosse des mers, puis l'historique de la pêche, énuméra les causes du développement et du déclin de cette importante industrie et, enfin, traitant des mœurs de ces mammifères géants, entra dans les détails les plus curieux.

« Tous les êtres animés, dit-il, ont des instincts, des idées, des sentiments qui leur sont communs, depuis le soldat romain, qui pare les coups de l'ennemi avec un bouclier, jusqu'à la baleine, qui pare

les coups de l'homme en s'abritant derrière un glaçon. L'amour maternel est développé chez la baleine à un degré extraordinaire. Traversant l'Océan avec son nourrisson, elle s'attache à ce compagnon unique comme à la vie elle-même; ce fait est si connu des pêcheurs, ils savent si bien qu'une fois le petit harponné la mère ne leur échappera pas, qu'ils ont adopté comme règle entre eux que la baleine appartiendrait de droit à l'armement qui s'emparerait du baleineau. Lorsque le petit est harponné, la douleur de la mère est navrante, elle ne tient plus à la vie, elle n'abandonne pas le pauvre blessé, mais le couvre de son corps; on la tue à coups de lance sans même prendre la peine de la harponner.

Les hommes, continua M. Müller, aiment la société, ils se réunissent au théâtre, au cercle, au bal. Les baleines se réunissent à époque fixe et à des latitudes déterminées; leurs réunions périodiques sont connues de la science, et les pêcheurs les appellent des *Gammes*. Il ne s'agit pas ici de ce difficile problème qui consiste à toucher rapidement huit notes avec cinq doigts, et à escamoter la difficulté en passant délicatement le pouce; sur ce terrain-là, je n'oserais pas lutter avec les doigts mi-

gnons que j'aperçois dans mon auditoire, et qui firent dernièrement leurs preuves dans cette salle, d'une si brillante façon. Les *Gammes* dont je parle sont des tournois aquatiques, et c'est précisément à une de ces réunions que nous avons assisté aujourd'hui. — Les baleines qui ont sevré leurs petits les conduisent au large, elles les présentent dans le monde ; les baleinettes se tiennent modestement près de leurs mères, comme il convient à des jeunes personnes bien élevées, tandis que les baleineaux font parade de leur beauté, de leur force, de leur agilité, font de hardis plongeurs dans l'air, comme ceux dont nous avons été témoins, et s'efforcent d'exciter l'admiration et d'obtenir les suffrages de l'assemblée. C'est la sélection de Darwin dans une de ses applications. Il s'ensuit des mariages d'inclination, des liaisons se forment et les jeunes couples quittent la gamme pour aller passer leur lune de miel dans la solitude de l'Océan !

M. Müller captivait son auditoire, lorsqu'une dame âgée et portant des lunettes l'interrompit : « Mais, mon cher monsieur, tous ces beaux sentiments que vous attribuez à vos poissons doivent être mimés, car je ne sache pas que les Raoul et les Valentine de l'Océan aient le don de la parole. »

M. Müller ne se laissa pas déconcerter : « Certainement, dit-il, ces mammifères intéressants miment leur déclaration, ils se présentent la bouche en cœur, font les yeux doux, tout en agitant langoureusement la nageoire pectorale gauche, ce qui veut dire..... »

« O Mathilde, idole de mon âme ! » interrompit M. Hébert en entonnant d'une voix claire et fraîche la romance de Guillaume Tell. Ce fut alors un rire fou dans toute la salle, un rire si franc, si bruyant, si prolongé, que les officiers de quart descendirent pour s'informer de ce qui se passait.

« Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander comment s'y prend la dame baleine pour donner son consentement ? » poursuivit M. Hébert encouragé par son premier succès.

Le jeune savant avait déjà paré le coup le plus difficile ; il répondit : « La dame baleine regarde le jeune prétendant d'un œil favorable, elle agit avec dignité les deux nageoires-pectorales à la fois, ce qui signifie : Epousez ma fille ! » Après quoi, comme elle déteste la solitude, elle s'occupe activement de faire une conquête pour son propre compte. Les couples, jeunes et vieux, se dispersent dans toutes les directions ; les uns font leur voyage de

noees aux bouches de l'Amazone ou de l'Orénoque, d'autres s'en vont en villégiature aux mers polaires, et de ce brillant carrousel que nous admirâmes tant aujourd'hui, il ne restera plus dans quelques jours que deux ou trois célibataires endurcis qui se feront harponner par les pêcheurs de Baltimore ou de Boston. »

La séance fut levée, et notre ami fut entouré et complimenté ; on s'était beaucoup amusé et la société lui vota des remerciements.

Après six jours de navigation à compter de notre départ du cap Vert, nous passâmes près de l'île de San Fernando de Noronha qui fait déjà partie de l'empire du Brésil. C'est un rocher servant de baigne pour les faux-monnayeurs et les condamnés à vie, et que bientôt on utilisera pour une des stations du télégraphe sous-marin. Ce point-là une fois reconnu, on annonça notre arrivée à Pernambuco pour le surlendemain de grand matin. Cette perspective réjouissait le cœur ; on allait voir la terre, la traversée était pour ainsi dire faite ; le sentiment de la sécurité reprenait le dessus, puis enfin on allait dire adieu au cap Fayot et le remplacer par les fruits et les légumes frais ; on causait de ces choses-là et de bien d'autres encore.

La nuit qui précéda notre arrivée, nous cheminâmes à demi-force ; il était inutile d'arriver avant le jour, et le commandant faisait *stopper* toutes les heures pour sonder. La mer se calmait de plus en plus, nous entendions de notre cabine un petit clapotement très-agréable. Bien peu de passagers fermèrent l'œil ; nous étions comme les enfants qui ne peuvent dormir lorsqu'un grand plaisir les attend le lendemain.

A quatre heures du matin, nous fûmes surpris par le bruit sourd de l'ancre qu'on jetait à la mer et le bruit de la chaîne qui, violemment entraînée, ébranlait tout le navire ; nous prêtâmes l'oreille : on lâchait la vapeur ! Plus de doute, nous étions rendus au mouillage de Pernambuco.

En peu de temps, tous les passagers furent sur le pont pour jouir de la vue de la terre. Nous étions mouillés en face de la ville, à peu de distance, mais en dehors du port, trop peu profond pour notre tirant d'eau. Oh ! que nous fûmes ravis de voir cette terre tant désirée, et quel délassement pour les yeux que cette opulente végétation ! En face, Pernambuco, avec ses blanches maisons sur le bord de la mer ; sur la droite, on apercevait un fort en briques datant de l'occupation hollandaise, et plus

loin, sur une élévation, Olinda, siège de l'université de droit ; à gauche, une forêt de cocotiers se balançait sous le vent frais qui venait du large ; enfin, tout autour de la ville, on remarquait de belles maisons de campagne, d'élégantes villas de style italien, à moitié enveloppées dans les sombres ombrages des manguiers. Quel contraste avec les rochers arides et sauvages de Saint-Vincent ! Ici tout respirait l'abondance, la richesse, la vie ; on s'était endormi en pleine mer, on se réveillait au Brésil !

Ces premières impressions sont si vives, si agréables, qu'elles s'impriment dans la mémoire comme des clichés ; puis, plus tard, dans le silence des heures de méditation, on évoque ces émotions qui comptent dans l'existence ; la mémoire les retrace et nous en fait jouir de nouveau.

A six heures, la douane, la police et la visite de santé vinrent à bord, et, aussitôt après, *le Navarre* fut entouré de canots chargés d'oranges, d'ananas, de pastèques et de fleurs qui firent les délices du bord.

Le commandant afficha le départ pour le même jour, à trois heures. Les passagers de Pernambuco et ceux qui continuaient leur route pour le Pará et

le nord du Brésil prirent congé de nous. MM. Hébert, Conrad et moi, nous prîmes un canot pour aller déjeuner à terre et faire une course dans les environs. A deux heures, j'étais de retour à bord avec une douzaine de cannes à sucre, dont je fis présent aux deux vaches laitières attachées à l'entrepont ; les pauvres bêtes, qui subissaient le régime du foin, trouvèrent délicieuse la sève américaine, et je m'amusai comme un enfant à voir disparaître ces cannes les unes après les autres, broyées comme de faibles roseaux sous un laminoir ; les vaches me regardaient d'un œil intelligent qui semblait dire : jolie invention, la canne à sucre !

Depuis cette époque, la découverte du lait condensé dispense d'entretenir des vaches à bord ; ce système fournit à la marine un aliment très-sain, qui n'occupe qu'un faible volume, et qui se conserve parfaitement ; c'est un progrès incontestable.

A l'heure fixée, on leva l'ancre au moyen du treuil à vapeur, et, sur un signe, *le Navarre* mit le cap sur Bahia, où nous arrivâmes le surlendemain au matin, sans autre incident que la rencontre du paquebot anglais de la ligne de Southampton. Pen-

dant le trajet, nous restâmes en vue de la terre; de belles collines boisées se succédaient; puis, de temps en temps, on voyait de grands feux sur la côte: c'étaient MM. les Brésiliens qui brûlaient leurs forêts pour préparer des terres pour leurs plantations.

A Bahia, le vapeur ne reste pas au large; il entre dans une vaste et magnifique baie, que les Portugais, dans la joie de leur découverte, placèrent sous le patronage de tous les saints, et qu'ils nommèrent Saint-Sauveur, *S. Salvador Bahia de todos os santos*, d'où le nom de Bahia (Baie), qui lui est resté par abréviation.

La situation de Bahia est plus pittoresque que celle de Pernambuco, et la végétation est tout aussi belle. Le commerce occupe la basse ville; les comptoirs, les entrepôts, les marchés, les magasins, sont au bord de la mer, tandis que les maisons d'habitation sont situées au haut de la colline de Victoria, d'où l'on découvre une vue admirable. Là se trouve aussi le jardin public et sa belle terrasse, ombragée de superbes jacquiers (jacca), arbres que La Fontaine ne connaissait pas quand il écrivit la fable du Gland et de la Citrouille. Le fruit du Jacquier est non-seulement aussi gros et aussi pesant

qu'une citrouille de la plus belle venue, mais encore il possède l'agrément de ressembler à un hérisson ; de sorte que, à tout prendre, si jamais mon nez devait être soumis à une aussi rude épreuve, c'est encore à la citrouille que j'accorderais la préférence.

Je profitai des quelques heures de loisir que le vapeur me laissait pour visiter la Victoria, Saint-Antonio, Bomfim et les environs, et je revins à bord au coup de canon. Bahia était notre dernière escale avant Rio ; encore quatre jours de patience, et nous devions être rendus à notre destination ; ces jours-là semblent les plus longs. Le vapeur reprit la mer dans la soirée.

Le lendemain, on nous montra de loin l'endroit où *le Béarn* de la Compagnie des Messageries avait fait naufrage ; c'était à droite des îles *Abr'olhos*, nom portugais qui veut dire : ouvre l'œil. Le commandant du *Béarn* n'ouvrit pas l'œil suffisamment, paraît-il, et son beau steamer, d'une valeur de deux millions, fut cloué sur une roche, sans qu'aucun pouvoir humain pût l'en dégager. Les passagers se sauvèrent à terre, dans les chaloupes, et firent pendant trois jours de la robinsonade dans les bois, jusqu'à l'arrivée d'un petit bateau frété par l'agent

de la Compagnie à Bahia, avec mission de restituer les naufragés au monde civilisé.

A partir des îles *Abr'olhos*, nous perdîmes la terre de vue pendant deux jours pour marcher en droiture sur le cap Frio. Enfin, nous touchons au terme de notre voyage. D'après l'observation du jour, et en marchant à raison de dix milles à l'heure, nous devions reconnaître les feux du cap Frio vers minuit : aussi personne n'était disposé à se coucher sans voir cette terre tant désirée, et que nous ne devions plus quitter des yeux.

Après le thé, nous faisons notre partie d'échecs, M. Hébert et moi, comme d'habitude, lorsque la conversation tomba sur notre ami Conrad. « Il me semble qu'il trouve bien du plaisir à parler à madame de Souza, » dis-je à mon adversaire, tout en lui prenant un pion.

« Il est certain, dit M. Hébert, qu'une femme jeune, aimable et bonne, est une heureuse trouvaille ! Ce cher ami se permettrait-il de profiter de nos préoccupations stratégiques pour agiter languoureusement... la nageoire pectorale gauche ? Du reste, il viendra sans doute nous rejoindre dans un moment, et nous en profiterons pour le confesser. » En effet, une heure après, comme nous rangions

les pièces dans leur boîte, M. Müller fit son entrée au salon, déposa devant nous un flacon de son fameux vin du Rhin, en nous annonçant que c'était le dernier ! Louis apporta trois verres, et la conversation ne tarda pas à s'animer et à justifier le proverbe : *In vino veritas*. « Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, dit Conrad, que les dames que nous avons à bord gagnent à être connues ? Les premiers jours, ces dames sont maussades, souffrantes, restent dans leurs cabines ou se couchent sur le pont, enveloppées dans leurs couvertures de voyage ; personne ne fait attention à elles ! Au bout de huit jours... on les trouve bien ; au bout de quinze jours... leur conversation nous enchante ; trois semaines de navigation en font des femmes charmantes, et enfin on n'est pas arrivé au terme du voyage... » — « qu'on les épouserait volontiers, » interrompit M. Hébert, en fixant sur notre ami des yeux interrogateurs.

« Si j'ai bien compris, ajoutai-je à mon tour, les agréments de ces dames feraient la boule de neige ; leurs grâces augmenteraient à chaque tour de roue, et les cœurs s'enflammeraient pour elles en raison directe de la quantité de houille brûlée par la machine ? »

— Fort bien ! continua M. Hébert, c'est chose convenue que les mérites de ces dames vont *crescendo, rinforzando*. Tenez, mon cher Conrad, si jamais vous obtenez une chaire de mathématiques en Allemagne, je vous engage à inaugurer votre cours en posant le problème suivant : Un vapeur transatlantique étant donné, ayant parcouru tant de milles et brûlé tant de tonnes de charbon, déterminer le degré d'attachement inspiré par les passagères. Vous aurez un succès fou. — Messieurs, répondit Conrad, pour le moment, je ne postule aucune chaire en Allemagne ; je me contente d'une place dans les affections de madame de Souza ; elle me plaît, je l'aime et je l'épouse ! Vous avez été d'aimables compagnons de voyage, et j'espère que vous me ferez l'amitié d'assister à mon mariage, qui aura lieu quelques jours après notre arrivée à Rio. — Je pose deux conditions, dit M. Hébert, c'est que le déjeuner soit bon et le sermon pas trop long. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prévenu que le mariage n'est pas un port dans la tempête, mais une tempête dans le port ! Maintenant, c'est trop tard ; vous êtes sous le charme, et il ne nous reste plus qu'à nous humecter le gosier en célébrant la beauté de l'aimable madame de Souza. »

Après un moment de silence, il reprit : « Donc nous épousons ! et nous allons faire un doux nid... ? — Dans les belles forêts de la province de Minas, répondit M. Müller que cette perspective rendait radieux ; nous comptons faire un séjour à Pétropolis, puis nous descendrons la vallée du Piabanha jusqu'à Entre-Rios ; nous suivrons par la belle route de Minas jusqu'à Juiz de Fora, où nous trouverons le régisseur de la plantation avec des mules pour nous conduire ainsi que nos bagages jusqu'à *Floresta bonita*.

— Tout est prévu pour ce vaste dessein ! dit M. Hébert. Vous connaissez admirablement votre itinéraire ; mais avec un maître de géographie comme le vôtre et un élève aussi docile que vous, je ne m'étonne plus de vos progrès. »

M. Müller me pressa beaucoup d'aller le voir à Floresta, et j'acceptai avec d'autant plus de plaisir que depuis longtemps j'avais grande envie de voir les forêts de Minas, bien autrement belles que celles de la province de Rio.

Nous montâmes ensuite sur le pont pour voir les feux qui brillaient à terre.

Voici, en deux mots, le petit roman de Madame de Souza. Veuve depuis deux ans, M^{me} de Souza quit-

tait Paris, où elle avait fait un assez long séjour, pour venir régler au Brésil des intérêts de famille importants. La plantation de Floresta surtout demandait à être administrée, surveillée de près.

Madame de Souza était jeune et fort bien de sa personne, elle avait de grands yeux noirs très-doux, beaucoup de distinction et une expression de bonté qui faisait le charme de sa physionomie. Il paraît que M. Müller avait fait sa conquête le soir de sa causerie scientifique; sa figure intelligente lui avait plu, et elle s'était dit probablement qu'un mari jeune, spirituel, instruit, ferait bien dans le paysage et charmerait agréablement sa solitude.

Ce mari, il fallait le captiver, le capturer même, l'enlever à la science et à ses souvenirs, à sa famille, à la patrie allemande, chose difficile ou facile à accomplir, selon que l'amour poserait comme appoint sa flèche dans la balance.

L'intimité, l'espèce d'abandon de la vie commune à bord, servaient merveilleusement bien ses projets; la fameuse théorie de la sélection de Darwin fut mise en pratique à l'égard du jeune naturaliste, sans qu'il s'en doutât le moins du monde. La jeune veuve se montra si aimable pour lui, les heures de méditation à deux le soir sur

le pont s'écoulèrent si rapidement, si agréablement, il fut si bien pris dans l'engrenage doré des douces causeries, que le dénoûment ne se fit pas attendre; et c'est à ce dénoûment que je dois le charmant voyage que je fis dans l'intérieur du Brésil et dont j'ai cherché, dans les pages qui suivent, à fixer le souvenir.

La nuit fut agitée, le plaisir d'arriver tenait tous les esprits en éveil; déjà avant l'aube on entendait les passagers chuchoter dans les cabines, les plus impatients s'habillaient dans l'obscurité; des pas se succédaient dans les escaliers, on entendait des voix qui du salon interrogeaient par la claire-voie ceux qui se trouvaient déjà sur le pont: « Sommes-nous près de terre? Distingue-t-on quelque chose? — Oui! dépêchez-vous, le soleil va se lever, c'est magnifique! On voit la terre, des montagnes, des îles! Oh! que c'est beau! Dépêchez-vous donc! » L'empressement devenait contagieux. A cinq heures, la colonie entière était sur le pont. Le vapeur avançait plus rapidement, cela semblait du moins, soit par le point de comparaison que nous offrait la terre, soit que les eaux fussent plus calmes, abritées par le cap Frio.

A droite, on apercevait de gracieuses collines

boisées, puis au loin la haute chaîne de montagnes de la « Serra do Mar » qui se découpait sur le ciel en teintes bleuâtres ; devant nous s'ouvrait l'entrée de la baie de Rio ; les îles, corbeilles de verdure bercées par les flots, semblaient venir au-devant de nous pour nous souhaiter la bienvenue ; enfin, sur la gauche, l'œil étonné se fixait sur le *pain de sucre*, titan de granit qui fait sentinelle à l'entrée du port depuis le commencement des siècles.

Nous avions fait beaucoup de chemin depuis minuit, et l'on calculait que vers les huit heures du matin nous serions rendus à notre destination. Il faut avoir éprouvé combien les yeux sont affligés par la monotonie de l'aspect de la mer pour comprendre la joie, le bonheur inexprimable qu'on éprouve en revoyant la terre ; et quand cette terre se nomme le Brésil, quand ce panorama est celui de la baie de Rio-de-Janeiro, un des plus beaux points de vue du monde entier, alors on éprouve un sentiment d'admiration que la plume ne sait comment retracer.

Puis il s'y joint aussi le bien-être secret que donne le sentiment de la sécurité. Le roulis, le tangage cessent dès qu'on franchit la passe ; aux vastes ondulations de l'Océan succèdent des eaux calmes

comme celles d'un lac ; le vapeur s'avance comme un triomphateur ; le plaisir et l'étonnement ne font que s'accroître à mesure qu'on pénètre dans le port.

A gauche, sur le premier plan, se présente la grande ville de Rio-de-Janeiro avec sa cathédrale, ses nombreux clochers et ses blanches maisons ; à droite, l'œil se repose sur les campagnes de Saint-Domingos, gracieux paysage encadré par les montagnes de la *Serra dos Orgãos* ; puis cette végétation tropicale, ces palmiers, ces manguiers, ces îles, ce beau ciel, toutes ces splendides nouveautés de la terre américaine pénètrent l'âme d'une émotion délicieuse ; l'admiration déborde, et chacun s'écrie : Que c'est beau ! que c'est beau !

Pendant ce temps, le vapeur arrive à son mouillage ; les marins chantent en passant la chaîne dans la boucle de la bouée ; des canots, des chaloupes, de petits vapeurs pavoisés, chargés de monde, de parents, d'amis, entourent *le Navarre* ; on se reconnaît, on ne peut pas encore se parler, mais on s'est vu, et cela aide à modérer l'impatience.

Le croirait-on ? c'est alors que l'on fait le procès de ce beau vapeur ; on veut fuir cette prison am-

bulante, ces mets conservés, cette eau qui sent la cale, ces émanations de graisse et de goudron; ces habits saturés d'humidité saline; dans ce moment-là, une promenade à la campagne, un verre d'eau de source, semblent des biens inestimables et comme ravis par surprise; c'est à peine si l'on éprouve un sentiment de gratitude pour cet équipage discipliné, pour ces officiers instruits, pour ce navire qui a tenu toutes ses promesses! Chacun redescend dans sa cabine pour boucler ses malles, en se disant : Décidément, le plus grand plaisir du bord est celui de descendre à terre.

la
ces
nt-
au
et
on
ui-
ce
un
es,
du

PREMIÈRE PARTIE

LA FORÊT VIERGE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LAURENCE J. BENTLEY

CHAPITRE I^{er}

Plantation de Floresta. — Le poulailler.

Mon voyage de Rio de Janeiro jusqu'à la plantation de Floresta avait été charmant. J'avais traversé sans trop de fatigue la baie, la plaine, les montagnes et les plateaux qui séparent Rio de la vallée de Parahyba ; un temps superbe m'avait favorisé, et l'air vivifiant de la campagne m'avait rendu la santé et, avec la santé, la bonne humeur.

L'ami qui me recevait chez lui avec la plus grande cordialité n'eut rien de plus pressé que de me montrer ses terres, ses bois, ses plantations, ses esclaves et ses troupeaux ; je subis avec une docilité exemplaire la loi du propriétaire, qui veut qu'on voie tout et qu'on admire tout. Je fis même à son insu connaissance avec ses « mosquitos, »

dont la petite musique ressemble au bruissement de la bouilloire à thé, et chaque fois qu'un de ces agaçants petits êtres se détachait du groupe principal pour voltiger près de mon oreille, je me disais : Voilà un dièse à la clef.

Je croyais avoir tout vu, tout admiré, quand un matin mon hôte me proposa de visiter son poulailler. Allons, me dis-je, il ne me fera grâce de quoi que ce soit ! J'étais bien loin cependant de m'imaginer que je trouverais un sujet d'observation aussi intéressant dans l'examen de la petite république.

Rien dans notre vieille Europe ne peut être comparé à ces établissements spéciaux pour l'élevage de la volaille.

Dans l'intérieur du Brésil, le maïs est si abondant, à si bon marché, par suite de l'étendue et de la fertilité des terres, et aussi par suite de la difficulté des communications avec les ports du littoral, que le planteur n'a guère d'autre débouché que celui de la consommation de sa propre fazenda.

Aussi le maïs est la base de l'alimentation de tout ce qui vit : les mulets, les vaches, les moutons, les canards et les poules vivent de ce produit de la terre, et se multiplient sous l'influence du climat avec une incroyable rapidité.

C'est l'abondance d'Abraham !

Entretenir quatre cents poules serait une folie des plus coûteuses en Europe ; ici, au Brésil, une alqueire de maïs par jour pour cet objet n'est rien.

Je trouvai un bâtiment spécial, de la grandeur d'un chalet, isolé, bâti sur une verte pelouse ; des murailles hautes de huit pieds, puis un grillage en bois ouvert aux quatre vents, laissant librement circuler l'air, et enfin un excellent toit en tuiles rondes à la mode portugaise.

A l'intérieur deux grandes divisions : l'une pour le perchoir général, l'autre pour les couveuses. Je pénétrai dans ce dernier compartiment par une porte fermant à clef, et là, dans le silence et dans une demi-obscurité, je trouvai une centaine de poules couvant leurs œufs, chacune dans une niche en bois, parfaitement adaptée à l'opération. Au milieu de la salle, de l'eau fraîche et pure, et une gamelle pleine de maïs ; quand une couveuse a faim, elle saute lestement de sa place, mange et boit à son aise, et retourne sur ses œufs sans être dérangée par le reste de la petite colonie. Une visite est faite soir et matin pour la propreté du local, et dès qu'une couvée a réussi, la petite famille est transportée à part. Ces soins sont donnés par les

plus vieilles négresses, qui n'ont plus la force de travailler la terre et dont on utilise ainsi les derniers jours.

Mais il y a des poules qui ont le vice de la forêt, la bosse de la maternité, la toquade de l'indépendance. Elles vont clandestinement dans la forêt, choisissent un endroit sec, construisent un nid dans un endroit bien abrité, y déposent leurs œufs et, le moment venu, les couvent avec soin et persévérance. A vrai dire, nos commères emplumées n'ont point mauvais goût; il leur faut cette belle nature pour cadre de leur amour maternel; elles aiment l'eau fraîche coulant dans la mousse, les rayons et les ombres, et cet air oxygéné qui fait doucement circuler la vie.

CHAPITRE II

La Forêt vierge. — Philosophie de la forêt. — Analyse du chant des oiseaux. — Un arbre accusé de meurtre avec préméditation. — Calculs providentiels manifestés par la structure des végétaux.

La forêt vierge ne se décrit pas, il faut la voir.

Nous trouvons d'abord de sombres arcades de feuillage formées par les cèdres gigantesques, les énormes jequitibas, les palissandres dix fois séculaires, les pequias, les bois satin, les arraribas roses, les canellas, les perobas, et toutes ces splendides et majestueuses individualités du monde végétal qui se comptent par centaines d'espèces et dont le catalogue est loin d'être au complet. Dans les intervalles, des arbres moins grands se disputent les éclaircies et ambitionnent le peu de cha-

leur et de lumière que n'accaparent pas leurs aînés ; enfin, au premier plan les taquaras, les bambous, les palmiers, les bananiers, les fougères arborescentes, les lianes, les sipos chargés de parasites et d'orchidées fleuries aux brillantes couleurs ; et cela en si grand nombre et avec une telle variété de formes, que la plume se laisserait de les décrire plutôt que la nature de les fournir.

La belle lumière du soleil des tropiques se tamise à travers ces feuillages si variés de densité et de nuances, et produit vers le sol une clarté d'une douceur infinie, d'un charme inexprimable. L'organe de la vue se repose sur ces merveilles dans un complet ravissement, et l'imagination se reporte involontairement aux impressions de l'enfance, au premier récit du paradis terrestre.

L'air saturé d'oxygène calmé les passions de l'âme ; la pensée, doucement sollicitée, s'échappe et voltige dans toutes les directions ; les mains se joignent d'elles-mêmes, et l'on se dit : Combien l'homme serait heureux si, au lieu d'être absorbé par les luttes ardentes de la vie telles qu'elles existent dans la société moderne, il avait le loisir de se recueillir au sein de cette belle nature et d'y admirer en paix l'œuvre du Créateur !

Si l'on compare cette société de végétaux qu'on appelle la Forêt avec la société humaine, que de pensées se présentent à l'esprit ! Tandis que ces magnifiques arbres s'épanouissent au soleil, jouissent de l'existence à leur manière, vivent un grand nombre de siècles dans la plus profonde paix et ne meurent que rassasiés de jours, notre pauvre humanité passe sa courte existence entre les misères du corps et les agitations de l'âme.

Sans doute une grande puissance a été donnée à l'homme : ces vies qui devraient durer des siècles, la hache de l'homme a le pouvoir de les trancher ; il plante, sème, dirige la végétation à son gré, selon ses goûts, ses caprices ou ses besoins, et les résultats qu'il obtient par ses soins et son intelligence sont du plus haut intérêt ; mais ce qui ravit l'observateur, ce qui étonne le penseur dans l'étude de la forêt vierge, ce sont les manifestations de la vie des végétaux, leurs relations de société, leurs passions, leurs luttes, leur égoïsme, leur instinct vital et le déploiement de leur force latente pour le triomphe de chaque individualité.

L'homme ambitionne la richesse et lutte pour l'élévation du rang : de même toutes les plantes luttent pour obtenir leur part du soleil, ce grand

dispensateur de la vie et du bien-être. Ce qui reste au second plan végète dans l'ombre et s'étiôle, tandis que tout ce qui revendique sa part d'héritage de cet astre qui luit pour tous, fleurit, fructifie et poursuit sans entraves le chemin tracé par la loi de son développement.

Aussi dans cette société de végétaux il existe une lutte de force, d'adresse, de souplesse, pour vaincre les obstacles et parvenir au but.

Les Césars de la forêt s'élèvent comme des géants au-dessus de leurs semblables ; pas de nœuds dans le tronc, pas de branches intermédiaires qui n'auraient point de raison d'être, puisqu'elles s'étioleraient dans l'ombre ; mais parvenus à la hauteur voulue, en pleine lumière, ils prennent possession du ciel et, comme de grands propriétaires, étendent leurs branches dans toutes les directions avec cet instinct égoïste que nous trouvons déposé avec la vie dans le sein de tout être organisé. Viennent ensuite les moyens et les petits tenanciers qui, selon leur force, faufilent leurs branches dans tous les interstices, et qui, s'ils avaient la parole, diraient à leurs voisins avec bien plus de raison que Diogène :

« Otez-vous de mon soleil ! »

Un homme possède-t-il la richesse, occupe-t-il une haute position dans la société, que d'amis à sa table! que de solliciteurs auprès de lui! de même les rois de la forêt sont les plus intéressants à observer, parce que leur rang élevé offre, comme dans notre humanité, les meilleures conditions de développement aux innombrables parasites.

Ces arbres sont couverts de ces mendiants du soleil, de ces bohémiens ambulants qui vont de cimes en cimes, transportés par le vent, s'asseoir à ce festin où se verse la lumière.

Des plantes aux larges feuilles, d'un poids considérable, vont se hisser on ne sait comment à ces hauteurs prodigieuses; sans doute leur graine ailée y est transportée par le vent. Leur premier soin est de se fixer fortement à l'arbre qui forme leur piédestal; elles poussent de nombreuses attaches qui entourent le tronc et les branches, afin de pouvoir non-seulement supporter le poids des lianes auxquelles elles vont donner naissance, mais encore défier l'effort du vent et de la tempête. Les attaches du parasite, munies de vrilles, percent les branches, et se développent pendant la première période en s'assimilant la sève du gigantesque piédestal; puis de cette hauteur la plante, dési-

reuse d'indépendance, pousse des lianes souples comme des cordes et d'une extrême solidité; ces lianes descendent par douzaines vers le sol, s'y implantent, forment des radicules et puisent dans l'humus accumulé par les siècles les sucs nourriciers qu'elles transmettent, comme de nouveaux fils conducteurs, à ces hauteurs vertigineuses. Ainsi le faible trouve le moyen de s'élever à la hauteur du fort sans perdre sa part de la terre!

C'est ici que les relations de société se compliquent. Ces lianes n'ont pas plus tôt touché le sol que les liserons, les campanules et toutes les variétés connues et inconnues de plantes grimpantes s'emparent à leur tour de ces moyens d'attache, s'y cramponnent et montent en spirale, avec une émulation singulière, sur ces mâts de cocagne qui ont pour prix le Soleil! Nouveaux sports! nouvelles courses où chaque concurrent, représenté par une fleur différente, lutte de vitesse et d'agilité!

Il s'agit de l'existence, il y va de la vie : *to be, or not to be*. Aussi aucune plante ne cède; les forts dépassent les faibles, mais les faibles montent toujours, s'attachent, s'enlacent aux forts, passent d'une liane à l'autre, font la navette, et brodent ainsi sur le grossier canevas des sipòs de

gigantesques tapisseries tout émaillées de fleurs.

Se représenter ces choses par l'imagination est un plaisir très-vif; mais les voir, les voir de ses propres yeux, les comprendre, est une jouissance que les mots ne peuvent exprimer.

On est tenté de se demander comment il se fait que des lianes, pourtant si souples, n'obéissent pas à la loi de la pesanteur, et ne tendent pas, comme leurs sœurs, en ligne droite vers le sol, mais vont s'attacher à l'arbre voisin. Le premier singe venu pourrait en donner l'explication. Ces heureux habitants des bois trouvent peu commode de descendre d'un arbre pour remonter sur un autre; ils se construisent des ponts avec ces cordes naturelles, et, comme de nouveaux Blondins, les traversent sans balancier, s'arrêtent au milieu, grignotent une noix de sapucaia, puis vont jouir de la douceur du *far niente* au milieu des feuilles et des fleurs.

Le chant des oiseaux anime et charme ces solitudes. En écoutant ces délicieuses petites fanfares avec attention, j'acquis la conviction qu'elles peuvent traduire les nuances les plus variées du langage: les oiseaux se disent probablement beaucoup plus de choses que nous ne le pensons.

J'ai été extrêmement frappé de l'analogie singulière qui existe entre l'alphabet télégraphique de l'appareil de Morse et le chant des oiseaux.

En effet, cet alphabet forme ses lettres de la manière suivante :

un trait et un point — .

un point et un trait . —

deux traits et un point — — .

un point et deux traits . — —

et ainsi de suite; les combinaisons se varient jusqu'à la formation de l'alphabet entier, ainsi que de la ponctuation nécessaire. Faisant cette application au chant du canari, par exemple, que chacun peut contrôler, supposant que le chant du canari se traduisant par *kui* soit représenté par le trait, et celui se traduisant par *rrr* soit équivalent au point, l'observateur reconnaîtra dans ce chant des combinaisons extrêmement variées, et, s'il tient compte de l'accélération ou du ralentissement, ainsi que des nuances délicates des intonations, il conviendra qu'il suffirait d'avoir la clef de signes de convention pareils pour tout exprimer.

Dans notre langage, une virgule, une seule lettre, peuvent changer complètement la signification d'une phrase : de même l'oreille la plus atten-

tive, la plus exercée, a de la peine à accompagner l'incroyable variété des signes du chant des oiseaux.

Lorsqu'un orateur s'exprime dans une langue que nous ne comprenons pas, il nous semble qu'il dit toujours la même chose, parce que notre intelligence ne peut pas faire cadrer les mots avec leur signification. En examinant la bande de papier qui s'est déroulée sous l'appareil du télégraphe, on est tenté de dire que ce sont toujours les mêmes traits et les mêmes points ; cependant nous savons que ces signes forment les lettres, puis les mots, et que de leur rapprochement résulte l'expression de la pensée. Il semble aussi que le chant du canari est toujours le même : c'est une erreur ; il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la finale en tenant compte des intonations et en comptant les traits et les points.

Dans la paix de la forêt, j'écoutais le doux chant du *sabiá* avec le plus grand soin et avec le désir d'en constater la variété, lorsque je fus frappé par la finale d'un oiseau qui lui répondait : cette finale se traduisait par un roulement prolongé. Or, comme une suite de points est précisément le signe par lequel le télégraphiste fait savoir à son corres-

pondant qu'il se trompe, je me dis en riant : Allons, c'est convenu ! les oiseaux discutent, et celui-ci dit à son voisin qu'il n'est pas de son avis...

Je reviens à la forêt et à ses rivalités intestines. La rivalité dégénère quelquefois en combat singulier. Deux arbres se prennent corps à corps et luttent pendant des années. Nés à la même place, d'une puissance d'assimilation qui se contrarie, l'un ne peut subsister si telle essence est absorbée par l'autre ; le plus fort atteint le soleil le premier et cherche à étioier son adversaire ; mais celui-ci comprend le danger, enlace son ennemi, jette des bras nerveux autour de son tronc, gêne la circulation de la sève et finit par l'étouffer sous cette longue étreinte. Voilà un arbre accusé de meurtre avec préméditation, crime tombant sous l'application de l'article 302 du Code pénal ! Je me disposais à envoyer l'accusé devant la Cour d'assises de son département ; mais après examen, ayant trouvé le cas de légitime défense suffisamment justifié, je tranchai la question par une ordonnance de non-lieu.

L'égoïsme, ce dérivé du sentiment de la conservation, cette racine commune de toutes les passions, se retrouve donc dans la forêt. Existe-t-il un

péché originel pour les plantes, et une chute du monde végétal? Je l'ignore; mais on prétend que l'égoïsme est la source de tout péché, et l'égoïsme se trouve chez les plantes.

L'égoïsme choque notre sentiment moral, blesse l'âme délicate, et cependant il a en lui-même quelque chose de respectable.

Chaque individu, chaque famille, chaque espèce, est une lettre de l'alphabet immense qui compose le livre de la nature, et dont la science a déchiffré à peine les premières lignes. Chaque être a été créé pour un but, et c'est pour que ce but soit atteint que la voix de la conservation se fait entendre, se fait obéir! Ce n'est donc pas l'égoïsme proprement dit que nous devons combattre, mais bien l'abus que nous en faisons.

Pour bien comprendre le but des calculs dont nous reconnaissons l'existence dans la structure des végétaux, il faut d'abord constater cette grande loi de la décomposition, qui a pour objet de restituer à la terre ses corps minéraux, et à l'atmosphère l'équilibre de sa composition; loi si absolue, si inflexible, si universelle, que, s'il était permis à un faible mortel de s'exprimer ainsi, je dirais qu'elle doit être la raison d'État du Créateur. D'un

autre côté, comme les êtres organisés n'ont pas été créés uniquement pour se décomposer, mais bien pour remplir un rôle déterminé, le Créateur les protège par les calculs les plus ingénieux contre les atteintes d'une décomposition prématurée.

Je vais essayer de démontrer, en étayant ma thèse sur deux exemples, que ces calculs ont pour objet d'harmoniser les conditions de vitalité de la plante avec les lois de la physique générale.

Pour être mieux compris, je choisirai le noyer et le bananier, qui sont connus de chacun.

Le noyer a été créé pour extraire certaines essences de la terre, pour concourir par son fruit à l'entretien de la vie et à l'élévation progressive de la matière organique, et cela en accompagnant la reproduction de la vie animale par sa propre reproduction.

Mais le fruit ne doit point se décomposer avant d'avoir rempli son rôle; la coque verte le protège par son acide et forme un cordon sanitaire tout à fait infranchissable aux germes et aux animalcules répandus dans l'air ambiant; dès que la coque dure est formée et offre une cuirasse suffisamment protectrice, le rôle de la coque verte se trouve rempli; elle sèche, s'ouvre, abandonne la noix à elle-même.

Voilà donc un calcul de protection bien caractérisé.

Le bananier a des feuilles de trois mètres de longueur sur 40 centimètres de largeur, et offre ainsi à l'action du vent une surface considérable. Cette surface, qui est probablement nécessaire à la production de la banane, serait un péril incessant pour la plante, laquelle serait renversée à chaque coup de vent, si ce danger n'avait été prévu et conjuré de la manière la plus ingénieuse. Les feuilles sont traversées perpendiculairement à leur tige par une quantité de raies parallèles; tous les intervalles des raies sont d'un tissu plus faible qui se déchire facilement. Lorsque le vent souffle, la feuille se déchire en plusieurs endroits, ce qui diminue l'action du vent, et, si la tempête persiste et augmente de violence, la feuille se déchire autant de fois qu'elle a de raies et finit par ne plus présenter au vent aucune résistance. Le correctif accompagne le mal dans la juste proportion de son intensité et de sa durée. Voilà un calcul de protection semblable à celui des marins lorsqu'ils prennent des ris en diminuant graduellement la surface de la voile.

Avant de dire ce que j'entends par le mot *calcul*, et avant de tirer les conséquences qui découlent des

observations qui précèdent, je demande la permission de faire un petit pèlerinage hors de mon sujet; je ne tarderai pas, du reste, à y rentrer.

A l'âge de onze ans, j'ai commencé l'étude des mathématiques élémentaires au collège de Vevey, sous la direction de M. le professeur Johannot, auquel j'ai voué, ainsi qu'à tous mes maîtres, le plus reconnaissant souvenir.

Ce qui, à cet âge, frappa mon esprit, ce qui s'est imprimé dans ma mémoire, c'est non-seulement l'enchaînement rigoureusement logique des conséquences, mais aussi la solidité inébranlable de la base : l'axiome ! Or, l'axiome est une proposition tellement claire, tellement évidente, que l'esprit se trouve satisfait par sa simple énonciation, et n'éprouve nullement le besoin d'une démonstration pour l'accepter. La science se fonde donc sur une base librement acceptée par l'esprit humain; elle ne franchit chaque degré qu'après avoir solidement établi le précédent, et c'est ainsi qu'elle s'élève d'une manière incontestée et incontestable jusqu'aux plus hautes conceptions des mathématiques transcendantes, et aux belles applications qui en ont été faites en astronomie, en géographie, en navigation.

Mais les sciences exactes ont-elles le monopole des axiomes? n'en rencontrons-nous pas aussi dans le monde moral? ne pouvons-nous pas aussi élever notre pensée d'une manière incontestable jusqu'au savant ordonnateur de toutes choses, en prêtant une sérieuse attention à ces vérités qui sommeillent quelque part au fond de notre conscience?

Nous venons de constater, dans la nature, l'existence de calculs nettement caractérisés. Or, qu'est-ce qu'un calcul? Évidemment ce n'est pas une manifestation de la matière; ou le mot *calcul* n'a pas de sens, ou il signifie une opération de l'esprit, un travail de l'esprit. Le marin a fait un calcul de protection en confectionnant sa voile de manière à pouvoir en diminuer la surface selon la force du vent; mais le calcul dont nous trouvons la trace dans la structure du bananier est identique : *même danger, le vent; même procédé de protection, diminution de surface!* Qui donc a fait le calcul du bananier? Ce calcul ne procède-t-il pas d'un esprit? et si nous y reconnaissons la bonté dans le but, la toute-puissance dans l'exécution, ce vrai cachet de la Divinité, nierons-nous son origine?

Il y a des gens qui ne croient rien, d'autres qui

croient tout en bloc, pour ne pas se donner la peine de croire quelque chose en particulier ; d'autres enfin qui font passer leurs croyances par le doute anxieux de l'investigation philosophique, et ne parviennent pas à mettre d'accord leur raison et leur conscience : cependant il est des lueurs qui projettent de vives clartés sur notre route ; ces lueurs ont leur foyer dans l'observation de la nature ; observons donc la nature, et nous y trouverons infailliblement l'empreinte de ce grand Esprit qui conduit tout.

CHAPITRE III

Science et philosophie. — Scènes de la vie champêtre
dans l'intérieur du Brésil.

Je crois me souvenir que nous avons laissé notre poule couvant ses œufs dans la forêt ; ils ont bien eu le temps d'éclorre, si nous avons employé ce temps à admirer cette belle nature.

Quel mystère que celui de la vie renfermé dans cette coque, formule organique complète, contenant tous les termes de l'évolution ! A cette matière albumineuse, à ce jaune, il ne faut que du temps et de la chaleur pour produire un être organisé, un système nerveux complet, des yeux qui s'ouvrent à cette douce clarté de la forêt.

L'homme observe les phénomènes de la vie sans

parvenir à en connaître la source ; mais, à force de voir ce qu'il ne peut comprendre, il finit par comprendre ce qu'il ne peut voir, et reconnaître ainsi l'existence d'une force supérieure.

Le moment de l'éclosion venu, la brave mère de famille se lève, court au ruisseau qui coule dans la mousse, se désaltère, puis gratte la terre en gloussant pour appeler ses poussins. Ceux-ci, nourris exclusivement de matière animale, se développent et grandissent rapidement. La poule obéit, selon le rôle qui lui est dévolu, à cette loi physiologique de la faim, par laquelle la matière organique s'élève des infiniment petits jusqu'à l'homme, pour retourner de l'homme aux infiniment petits, tout en restituant à la terre et à l'atmosphère ce qu'elles nous ont prêté pour un peu de temps.

Mais, puisque la science démontre d'une manière précise que tout est si bien calculé dans ce monde, que pas un atome de matière organique ne se perd, pourquoi notre âme serait-elle abandonnée ? Les soins infinis, l'extrême sollicitude dont la matière est l'objet, ne cadrent absolument pas avec l'idée de l'abandon de la partie la plus précieuse de notre être ; ce serait absurde, et ce n'est pas l'absurde, il s'en faut, que nous rencontrons dans la nature. La

matière est immortelle, puisqu'elle ne fait que se transformer sans périr jamais ; pourquoi en serait-il autrement de notre esprit ? Appuyons donc notre foi sur les prémisses de la science, et affirmons que, puisqu'aucun atome de notre corps ne se perd ni ne peut se perdre, de même aucun atome de notre esprit ne sera abandonné.

Je sais bien que beaucoup de personnes sont tellement habituées à leur corps, qu'elles doutent de pouvoir s'en passer dans l'autre monde ; mais puisque Dieu est Esprit, et se contente d'être un Esprit, je me suis dit souvent que nous pourrions bien nous en contenter aussi.

Cela dit, je reviens à ma poule ; car vous observerez, lecteur, qu'elle est mon grand maître des cérémonies : c'est elle qui nous a introduits dans les bois, et sans elle, je ne saurais vraiment pas comment vous en faire sortir.

Les premiers jours se passent dans les enchantements de la maternité. La poule parcourt la forêt au milieu des feuilles et des fleurs, suivie de sa jeune famille ; elle poursuit les insectes et les papillons, dresse sa tente au bord des ruisseaux, et savoure l'accomplissement de ses rêves d'indépendance.

Hélas ! le bonheur ici-bas ne saurait toujours durer, même celui de l'école buissonnière. Les poussins grandissent, deviennent de plus en plus exigeants ; le travail de la mère ne suffit plus, la faim s'introduit dans la petite colonie, et les murmures, les protestations s'élèvent de toutes parts. La pauvre poule, qui n'a pas, comme Moïse, la ressource de la manne céleste pour apaiser les clameurs de son peuple, se souvient cependant qu'il y a du maïs à la plantation ; elle prend subitement sa résolution et part à tire d'aile pour la *fazenda*, suivie d'une vingtaine de vigoureux poussins ; elle se présente hardiment, effrontément, ayant l'air de dire : donnez-moi du grain, je n'en puis plus, j'ai trop de famille.

Les négresses s'empresent autour de la chère voyageuse, et la complimentent sur sa belle famille, en disant à l'envi : « *qué bonita ninhada!* quelle jolie nichée ! » Le grain abonde, rien n'est trop bon pour fêter l'heureux retour. Cela fait penser à cette femme d'amiral, qui ne savait dans sa joie comment récompenser le marin qui venait de lui annoncer la nouvelle de l'heureux retour de son mari : « Que pourrais-je donc bien vous offrir, mon brave ? dit-elle. Voulez-vous du grog, du

wisky ou du punch? — Madame, répondit le vieux loup de mer, je prendrai le grog, et pendant que vous préparerez le punch, je boirai le whisky. » Si la poule pouvait parler, elle dirait sans doute : Nous prendrons le maïs, et pendant que vous préparerez la mandioca, nous mangerons le riz.

Pour le moment, l'abondance la rend heureuse ; mais elle a le vice de la forêt, et bientôt elle y retournera, comme le fumeur à son cigare, comme le buveur à sa bouteille.

La nuit approchait. Les coqs, au nombre d'environ quarante, rentraient en escortant galamment leur sérail particulier. Je fus témoin du plus divertissant spectacle. Imaginez-vous que de graves questions de préséance s'agitèrent entre ces beaux sires emplumés? Aucun ne voulait céder le pas, contrairement aux usages de l'ancienne politesse brésilienne ; car ici, quand on s'est dit : « Passez, Monsieur... — Je n'en ferai rien ; après vous, je vous en prie... » celui qui se décide à passer ne le fait qu'en disant gracieusement : « J'obéis à mon supérieur. » Bref, ces messieurs s'arrêtèrent assez longtemps aux bagatelles de la porte ; puis ce fut le tour des disputes du perchoir. Chaque coq veut occuper une position élevée dans sa société ; c'est à qui per-

chera le plus haut, comme dans notre pauvre humanité, et celui de ces beaux sires qui réussit à faire dégringoler son rival entonne aussitôt le *kokoriko* de victoire traditionnel. Les poules se disputent aussi : c'est un caquetage général ; puis le bruit s'apaise, la porte se ferme.... bonsoir !

Les esclaves, à leur tour, reviennent du travail et se rangent sur deux lignes.

Le *feiton* fait l'appel nominal, passe sa lanterne devant la figure de chacun d'eux et prend note des absents.

Alors commence la prière du soir ; le nègre le plus âgé sort des rangs, se place comme un capitaine devant sa troupe, et donne le signal, disant en langue portugaise :

« Notre Père qui es aux cieux. »

Un long et inintelligible murmure parcourt la file des esclaves et annonce que la première phrase de l'Oraison dominicale a été répétée ; puis le vieux chapelain africain continue disant :

« Ton nom soit sanctifié. »

Le même bruit confus de voix humaines accompagne ces mots, et la prière s'achève ainsi sous la voûte du ciel tout scintillant d'étoiles.

Pauvres gens ! ils disent tous « *Notre Père,* » mais aucun d'eux peut-être ne comprend ce que ces mots renferment d'espérance et de vraie consolation. Puis, quelle amère dérision que d'entendre dans la bouche des esclaves ces mots, « *Notre Père,* » qui jetèrent, il y a bientôt 2,000 ans, les premiers fondements de la fraternité humaine !

En général, avoir des esclaves qui prient est une espèce de luxe pour le planteur, qui se vante de posséder des esclaves moralisés (*huma escravatura moralisada*).

Il y a des maîtres qui ne connaissent que la sévérité et la rigueur de la discipline ; ils cultivent leurs terres, laissent leur sensibilité en friche, et la pensée de rendre leurs nègres heureux ne leur vient pas même à l'esprit. Pour ces maîtres-là, le bonheur consiste à être enviés de leurs voisins, à être considérés comme d'habiles administrateurs, c'est-à-dire comme des gens qui savent tirer de leurs nègres la plus grande somme de travail possible avec le moins de frais possible.

L'homme cherche en vain le bonheur dans la satisfaction de son ambition, tandis qu'il pourrait le trouver peut-être dans l'épanouissement de sa sensibilité. L'homme joue au Colin-Maillard avec

le bonheur, le cherche les bras tendus là où il n'est pas, ne sait pas le voir où il est, raison pour laquelle il ne le trouve jamais.

Mais aussi, j'ai hâte de le dire, combien d'honorables exceptions à citer, à commencer par le maître de Floresta !

Ces nègres-là n'ont point l'air malheureux ; ils ont chacun leur « *roça*, » c'est-à-dire un morceau de terre qu'ils cultivent pour eux, le dimanche, si bon leur semble, ou dans les jours de semaine qui leur sont accordés comme prix et récompense de leur bonne conduite. Ils se font ainsi une petite récolte de maïs, que leur maître leur achète et leur paye au prix du village voisin. Chaque noir a son petit compte courant et une somme annuelle disponible, sur laquelle il demande de temps en temps des avances ; il jouit donc de ce simulacre de bonheur que l'argent peut donner.

Quelle puissance que celle de l'argent aux yeux d'un esclave ! chaque sou est pour lui une fraction d'initiative, une parcelle d'indépendance, un atome de liberté. Le nègre entre dans une « *venda*, » dépose son *vintem* sur le comptoir et demande un verre d'eau-de-vie de canne ! Le blanc, libre, obéit à l'appel de cette pièce de monnaie, se lève, sert le

nègre esclave et cause amicalement avec lui comme avec un client qu'il tient à conserver.

N'est-il pas triste de penser que notre nature, qui pourrait être si grande, est en définitive si misérable, qu'un méchant morceau de cuivre a le pouvoir de détruire les préjugés, de niveler les barrières sociales, tandis que les voix les plus chaleureuses ne parviennent pas à se faire écouter?

Dans la *fazenda* même, le planteur établit une *venda* ou petit magasin, tenu par une vieille négresse de confiance qu'on nomme « Tia » (Tante); dans ce magasin improvisé se trouvent des objets de première nécessité, des vêtements confectionnés en toile américaine, des chapeaux de paille, de petits miroirs, du tabac, de l'eau-de-vie de canne, de sorte que ces pauvres gens oublient un instant leur pauvreté, leur dépendance, et connaissent aussi le bonheur de donner.

Le soir, les nègres vont chez la Tante, qui trône fièrement derrière sa lampe d'huile de « *mamona*. » Là, il n'est pas question de politique; les radicaux et les conservateurs sont exclus de la discussion; on ne s'y partage pas l'Europe tous les soirs autour d'une bouteille de vin de Chardonne, comme dans certain cercle du canton de Vaud que je connais;

mais, pour activer la combustion physiologique du souper, on demande à la Tante un verre d'eau-de-vie de canne, et tout en savourant la liqueur démocratique, l'on se dit que la petite plantation va bien, que la dernière pluie a fait pousser le maïs, et qu'enfin le maître est bon.

Ce maître-là aussi joue au Colin-Maillard; il n'atteint pas le bonheur sans doute, mais du moins il l'entrevoit.

La cloche sonne la retraite, les nègres défilent devant leur maître, élèvent la main l'un après l'autre en disant : kist! kist! kist!!

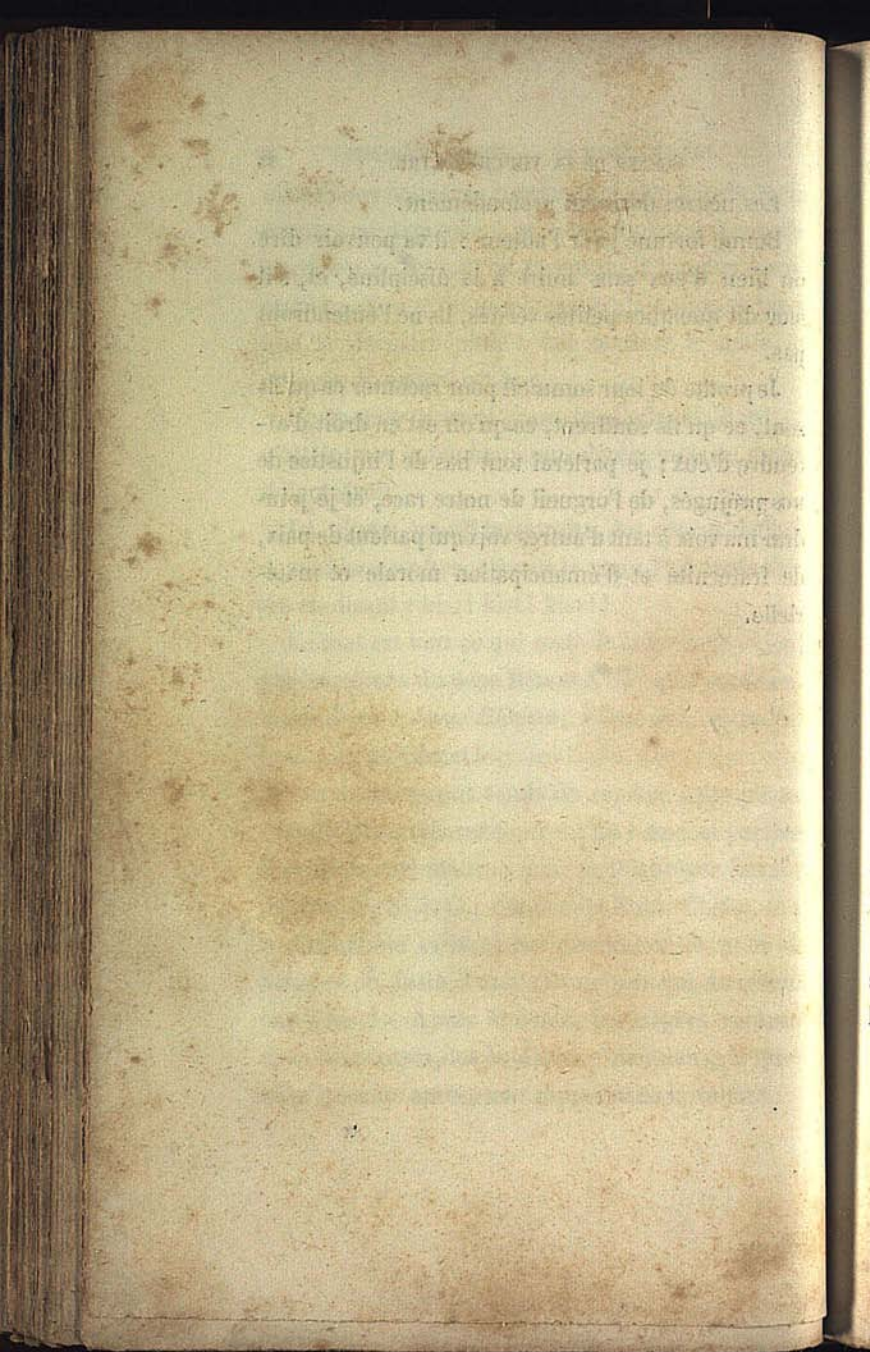
Ce mot est tout ce qui reste de la formule édictée par les canons du pape Benoît XIII : « *Louvado seja nosso Senhor Jesus Christo* ; » loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Les esclaves sont tenus de répéter cette phrase chaque fois qu'ils rencontrent un blanc, et particulièrement leur maître; mais pour abréger, les uns disent : N. S. J. C., d'autres « Notre Christ, » et la plupart ne sachant pas prononcer le nom du Saint et du Juste, émettent un son qui se traduit par « kist! » Après le défilé, les nègres rentrent dans leurs cases, les lumières s'éteignent, et quelques instants après, tout repose dans la vallée!

Les nègres dorment profondément.

Bonne fortune pour l'auteur : il va pouvoir dire du bien d'eux sans nuire à la discipline, et, s'il leur dit quelques petites vérités, ils ne l'entendront pas.

Je profite de leur sommeil pour raconter ce qu'ils sont, ce qu'ils souffrent, ce qu'on est en droit d'attendre d'eux ; je parlerai tout bas de l'injustice de nos préjugés, de l'orgueil de notre race, et je joindrai ma voix à tant d'autres voix qui parlent de paix, de fraternité et d'émancipation morale et matérielle.



CHAPITRE IV

Le nègre. — Sa constitution physique. — Origine unique des races humaines. — Modifications des races selon les milieux. — But providentiel !

Qu'est-ce que le nègre ? d'où vient-il ? Pourquoi est-il placé sur cette terre ? Est-ce un être comme nous ? Sa race est-elle inférieure moralement et physiquement à la nôtre ? Dieu a-t-il créé le blanc et le noir séparément ? ou bien le nègre est-il le résultat d'une lente transformation ? et quelles sont les causes de cette transformation ?

Dès que la pensée se porte sur ce sujet, l'esprit se trouve comme assailli par une foule de problèmes du plus haut intérêt.

Bien des efforts ont été tentés pour les résoudre.

Les physiologistes ont publié les résultats de

leurs patientes investigations; l'anatomie a tout scruté, tout comparé; les missionnaires, les voyageurs, les savants les plus distingués, ont apporté les uns après les autres les matériaux de l'édifice scientifique, et pourtant, chaque fois qu'on rencontre ces noires figures, on est tenté de se demander encore : pourquoi?... pourquoi?

Dieu est le principe de la bonté et de la toute-puissance : voilà mon point de départ. Le nègre existe, donc il a été créé pour un but particulier. C'est ce but qu'il faut chercher, puisque nous savons par intuition qu'il doit exister.

Je suis un ardent adversaire du préjugé qui existe contre cette malheureuse race.

Ceux qui ne connaissent les nègres que par les livres, les jugent bien plus sévèrement que ceux qui vivent au milieu d'eux.

Tous les écrivains qui s'en sont occupés ont fait ressortir la distance qui sépare notre civilisation de leur abrutissement.

On reproche aux nègres de manquer d'initiative, d'être restés dans la plus profonde ignorance, de n'avoir contribué en rien au grand développement de l'esprit humain. Mais tient-on assez compte de la rapidité incroyable de nos progrès? Nous in-

ventons l'imprimerie, ensuite la machine à vapeur, puis nous appliquons la vapeur à l'imprimerie; nous faisons des pas gigantesques, et, dans notre sot orgueil, nous proclamons notre race supérieure! Il n'en est rien, absolument rien en réalité.

Des nègres transportés dès leur plus tendre enfance en Europe, élevés avec une juste pondération de fermeté et de tendresse, recevant une solide instruction, fourniraient à la société des hommes utiles et intelligents; leur esprit franchirait tous les âges pour éclore au sein de notre civilisation et s'y manifester par les aptitudes les plus variées⁴.

1. L'histoire de la Russie a fourni la plus éclatante preuve de l'injustice du préjugé qui inflige à la race nègre une réputation d'infériorité intellectuelle et morale. Le nègre Abraham Petrovich Gannibal avait immensément d'esprit, une prodigieuse facilité pour l'étude et une rare capacité pour les mathématiques. Acheté à Constantinople par l'ambassadeur russe Tolstoy, et envoyé par lui au czar Pierre I^{er} en cadeau, il fournit une brillante carrière, fit ses études à Paris, et, de retour en Russie, fut promu au rang de général-major, premier commandant de Rével, puis nommé directeur général du génie militaire, et enfin général en chef le 23 octobre 1759; il reçut le cordon de Saint-Alexandre l'année suivante. Son fils aîné, un mulâtre, Ivan, fut un homme distingué et commanda la flotte russe dans la mer Noire. (Extrait des *Mémoires* du prince Pierre Dolgoroukow.)

Les États-Unis ont fourni un nègre astronome, un nègre ambassadeur, Basset, dont je parlerai plus loin, et un nègre sénateur, Hiram Revels.

Le seul musicien hors ligne qu'ait produit le Brésil, se trouve être un homme de couleur, Carlos Gomes. Sa première partition,

Qu'avons-nous été nous-mêmes dans le principe? Les archives que la paléontologie fouille dans le sol suffisent-elles pour nous renseigner? Qu'aurait pensé de nous une race plus avancée qui nous aurait découverts à l'époque de l'âge de pierre?

D'un autre côté, il est juste de considérer que les nègres de l'intérieur de l'Afrique ont été, depuis les âges crépusculaires jusqu'à nos jours, séquestrés et privés de communications avec le reste de la terre. Au nord, des déserts arides; à l'est, à l'ouest, au sud, l'immensité des mers; sur les côtes, un cordon de fièvres paludéennes opposant une barrière plus infranchissable encore. Ensuite le climat contribue beaucoup à la torpeur apparente de leurs facultés. Affaiblis par une continuelle transpiration, accablés par une chaleur incessante,

As Noites do Castello (les Nuits du Château), composée sur un assez médiocre libretto portugais, fut offerte il y a trois ans à l'audition du public de Rio-Janeiro; elle fut accueillie assez froidement, cependant les connaisseurs trouvèrent un vrai mérite au jeune débutant, qui fut pensionné et envoyé en Italie pour se perfectionner. Le jeune compositeur justifie hautement les espérances que son début avait fait concevoir. Son nouvel opéra, *Guarany*, représenté pour la première fois le 19 mars 1870 à la Scala de Milan, vient d'obtenir le plus légitime succès. On écrit que sa musique, pleine d'imagination, de nouveauté et d'originalité, renferme des beautés de premier ordre qui ont charmé le public de Milan, un des plus intelligents de l'Italie!

Le génie n'est donc pas le monopole d'une race.

probablement pauvrement nourris, comment supporteraient-ils une comparaison quelconque avec l'Européen ?

Physiquement, ils diffèrent de nous principalement par leurs cheveux crépus, la couleur noire de leur peau, une disposition particulière dans la suture des os du front et par un plus grand développement des voies respiratoires.

Destinés à vivre dans la zone torride, le Créateur leur a donné des cheveux crépus. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire dans un petit article publié en 1866, dans *l'Année scientifique* de M. Louis Figuier, les cheveux crépus protègent très-efficacement la tête du noir contre l'ardeur des rayons solaires, lesquels ne frappent que l'extrémité des cheveux, sans parvenir jusqu'au crâne ; dès que l'air emprisonné dans ces cheveux devient plus chaud que l'air ambiant, le vide se fait, la ventilation s'opère, constante, régulière, et ainsi le correctif accompagne le mal dans la juste proportion de son intensité et de sa durée.

Selon les observations microscopiques de Malpighi, la couleur noire de la peau est due à la présence d'un pigment, sorte de tissu muqueux placé sous la peau et composé de vésicules infiniment

petites, renfermant un liquide qui n'est pas précisément de l'eau de rose. Ce liquide est une sécrétion, une élimination du sang. Quelle est la cause de cette disposition particulière? C'est au microscope qu'il faudra demander quelque lumière sur cette question. En faisant condenser l'humidité de l'air contre les parois extérieures d'un vase renfermant de la glace, et en examinant au microscope les gouttelettes provenant de cette condensation, on est parvenu à savoir d'une manière précise que l'air que nous respirons renferme des myriades d'êtres qui, par l'infini de leur petitesse, échappent à nos regards, pénètrent dans nos poumons, et sont entraînés dans le torrent de notre circulation. Cela étant le cas dans les pays tempérés, que sera-ce donc dans les chaudes régions où les infiniment petits pullulent, et où l'air se trouve saturé d'œufs, d'infusoires et de germes de toute espèce, qui trouvent dans la constante élévation de la température les meilleures conditions de leur évolution biologique? Il est donc naturel d'admettre que cet air agit sur le sang du nègre et nécessite une sécrétion, une élimination qui se porte sur la peau; les mêmes causes produisent des effets analogues sur le sang des animaux qui concourent à l'alimen-

tation ; puis un air constamment chaud produit un sang plus noir, et peut contribuer aussi directement à cette coloration particulière.

Grâce à la machine Carré produisant la glace artificielle, il sera maintenant possible de constater la nature des germes de l'air dans l'intérieur de l'Afrique, et l'on peut prévoir qu'il en résultera les plus intéressantes révélations.

Les nègres ont la bouche grande, le nez épaté, et comme conséquence, les narines grosses et dilatées, ce qui rend disgracieux les traits de leur visage pour ceux qui n'y sont pas habitués.

Nous en plaisantons souvent avec une singulière légèreté ; puis, quand la réflexion vient, nous sommes tout étonnés de reconnaître la sagesse de la Providence, tandis que la Providence ne l'est point de reconnaître notre sottise.

Les nègres respirent en Afrique un air constamment chaud, un air raréfié ; ils doivent donc trouver à chaque respiration, dans le volume de cet air, la compensation de ce qui lui manque en vertu régénératrice du sang, raison pour laquelle les voies respiratoires sont plus développées. Ce qui serait un défaut en Suède est une qualité au Gabon, et *vice versa*.

Nous sommes de vraies machines, et le Mécanicien a tout calculé; ces calculs ne sont pas faits par l'homme, et cependant tout calcul procède d'un esprit.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de ce qu'on appelle *l'influence des milieux*. On a montré par l'observation les changements qui s'opèrent dans les différentes races, selon les latitudes. Cette théorie aboutit à la démonstration d'une origine unique de la race humaine, et ce qui s'observe ici ne fait que la confirmer.

Transportés de l'Afrique au Brésil, dans des régions relativement plus tempérées, les nègres ne subissent d'abord aucun changement appréciable; les transformations sont en partie l'œuvre du temps; le temps ne crée rien, mais il est une des conditions de toute transformation. La loi de l'hérédité se manifeste dans les enfants qui naissent noirs comme leurs parents; seulement, au Brésil, le changement d'air, l'abaissement de la température, l'influence d'une alimentation différente, produisent à la longue une modification qui se reconnaît à la couleur moins noire de la peau et à une plus grande régularité dans les traits du visage.

Le sang des nègres est absolument assimilable

au nôtre, en ce sens que les descendants d'un mulâtre peuvent devenir complètement noirs ou complètement blancs au bout de peu de générations, selon que les croisements de race se seront accomplis dans l'une ou dans l'autre direction.

Ce qu'il y a d'extrêmement remarquable dans ces pays-ci, c'est la belle santé et la vive intelligence des gens de couleur.

En 1850, la fièvre jaune exerçait d'affreux ravages sur les blancs en épargnant les noirs ; quelques années plus tard, le choléra frappait les nègres en épargnant les blancs ; quant aux mulâtres, ils ont été généralement épargnés dans les deux épidémies.

Les facultés intellectuelles des gens de couleur sont très-remarquables, au point qu'on peut affirmer qu'ici c'est parmi eux que se trouvent les meilleurs orateurs, les meilleurs médecins, les professeurs les plus distingués, les journalistes les plus influents, et partout, dans tous les rangs de la société, on est frappé de la variété de leurs aptitudes.

J'en appelle à toutes les personnes qui ont habité les colonies, et je suis bien sûr de n'être pas contredit sur ce point.

Toutes les races sont représentées aux États-

Unis. Or, est-il un peuple qui offre une activité intellectuelle plus remarquable?

Que se passe-t-il dans notre propre race, dont nous sommes si sottement orgueilleux? Nous constatons les accidents les plus déplorables comme conséquence des mariages consanguins : le rachitisme, la scrofule, *les sourds-muets*; cela ne peut pas être contesté.

Les sourds-muets nous donnent une grande leçon; ils semblent destinés à battre en brèche la muraille des préjugés de race, qui oppose le plus grand obstacle à la fraternité universelle! Ces êtres humains, privés de la parole, sont, pour l'observateur, les plus éloquents apôtres de cette fraternité, et dans ce cas nous voyons un mal partiel, un mal passager produire un bien permanent.

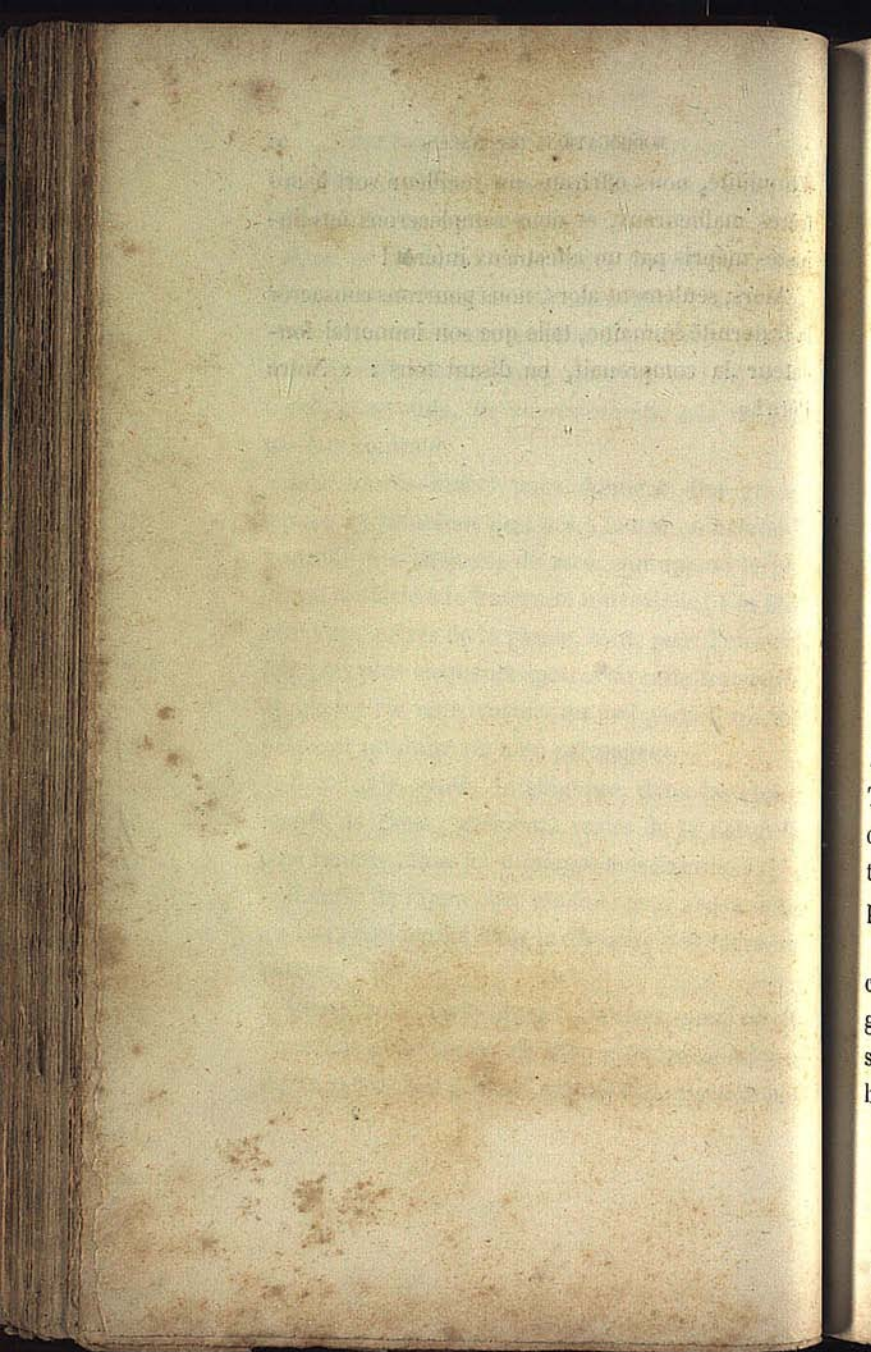
Donc : vie, santé, intelligence, dans les croisements de races; accidents variés de la nature la plus funeste, dans les mariages consanguins!

Il suffit de rapprocher ces faits pour reconnaître un but providentiel dans la diversité des races humaines.

Quand ces choses seront comprises, nous ne critiquerons plus l'œuvre de Dieu avec une aussi prodigieuse légèreté; notre orgueil fera place à plus

d'humilité, nous offrirons un meilleur sort à nos frères malheureux, et nous remplacerons nos injustes mépris par un affectueux intérêt !

Alors, seulement alors, nous pourrons consacrer la fraternité humaine, telle que son immortel fondateur la comprenait, en disant tous : « Notre Père ! »



CHAPITRE V

Le nègre considéré comme être moral. — Scène de cour d'assises. — Peine de mort. — Suicide. — État actuel de l'esclavage manifesté par les annonces de journaux. — Autre genre d'annonces.

Tout ce qui a été dit dans le joli livre intitulé *Uncle Tom's Cabin*, peut s'appliquer à ce pays. Toutes ces situations sont réelles, seulement elles ont été groupées, accumulées dans la même existence pour rendre plus saisissants les maux causés par l'esclavage.

Les noirs espèrent, jouissent, souffrent, sentent comme nous; ils s'aiment et ils se pleurent; ils gémissent devant les douloureuses séparations, supportant comme nous le poids du grand problème de la destinée humaine, poids si lourd pour

ceux qui doutent, si léger relativement pour ceux qui espèrent trouver sur l'autre rive une compensation bienheureuse. Eux aussi, dans les jours de deuil, ils disent, quoique moins poétiquement que Victor Hugo :

Hélas! laissez les pleurs couler de ma paupière,
Puisque vous avez fait les hommes pour cela!
Laissez-moi me pencher sur cette froide pierre
Et dire à mon enfant : Sens-tu que je suis là?

Hélas! vers le passé tournant un œil d'envie,
Sans que rien ici-bas puisse m'en consoler,
Je regarde toujours ce moment de ma vie
Où je l'ai vue ouvrir son aile, et s'envoler!

Les noirs sont bons et patients; leurs yeux se mouillent des larmes de la reconnaissance, ils s'enflamment d'indignation devant l'injustice, et, si quelque chose doit nous étonner profondément, c'est de les trouver tels, quand on réfléchit qu'ils n'ont jamais lu un bon livre, jamais reçu un bon conseil, jamais entendu une de ces paroles affectueuses qui soutiennent, qui consolent, qui aident à traverser la vie!

Ils ont pour nos connaissances une mystérieuse admiration. C'est surtout notre faculté d'écrire qui les étonne. Ils ont peine à comprendre comment nous pouvons matérialiser notre pensée sur le pa-

t. 168

pier et la transporter au loin; et, quand on leur explique que nous pouvons connaître les pensées d'un être dont le corps n'existait déjà plus au moment de notre naissance, ils sont tentés de se demander si nous ne sommes pas doués d'un pouvoir surnaturel!

Les séparations sont pour eux des tombes anticipées; ne sachant ni lire ni écrire, ne pouvant se déplacer pour se voir ni donner de leurs nouvelles, une distance de quelques lieues suffit pour élever entre eux une barrière infranchissable.

Leur tournure d'esprit est très-originale, ils résument ce qu'ils veulent exprimer sous une forme naïve et singulièrement laconique.

On jugeait ici, à Rio-Janeiro, il y a quelques années, un noir qui avait assassiné son maître. Le fait n'était pas contesté, il était expliqué. L'enquête avait démontré que ce noir était un bon travailleur, habitué aux travaux de la campagne dans la province de Rio-Grande, puis transporté ici et vendu à un marchand de café. Ce maître avait été dur, impitoyable, exigeant un travail excessif; le nègre, se trouvant malheureux dans sa nouvelle condition, avait demandé à être vendu, et avait reçu des coups de fouet pour toute réponse; transporté de

colère, il tua son maître. « Il n'en avait nul droit, puisqu'il faut parler net. » On devine ce que les deux avocats eurent à dire; l'un défendant la société et faisant ressortir la nécessité d'un exemple dans une ville renfermant 200,000 personnes de couleur sur une population de 400,000 habitants, l'autre plaidant éloquemment les circonstances atténuantes. Les débats clos, le président demanda à l'accusé, selon l'usage, s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense. Ah! si cette question eût été adressée dans un pareil moment à certain citoyen de Genève que nous connaissons tous, il eût probablement répondu : « Le droit fait la force, « mais la force ne fait pas le droit. » Malheureusement, l'enfant perdu de l'Afrique ne connaissait que le fouet en fait de Contrat social; il se leva, étendit la main du côté de ses juges, et dit d'un air mélancolique : « *Au milieu des poules, les barates¹ n'ont pas raison!* » Le mot fit sensation dans la salle et en ville; cette naïve métaphore impressionna les juges : la cause était gagnée, le noir ne fut pas pendu.

La peine de mort est encore édictée dans les lois du Brésil, mais elle n'y reste qu'à titre d'épou-

1. Cloporte que les poules mangent avidement.

vantail ; elle n'est plus appliquée depuis environ quinze ans ; l'Empereur commue invariablement toutes les sentences, même celles concernant les esclaves.

Notre société ne s'en porte pas plus mal !

L'intérêt, sous ses formes les plus diverses, est la racine commune de tous les mobiles, de toutes les passions ; l'homme donc tue son semblable par intérêt ; la société tue à son tour, parce que c'est son intérêt de le faire, elle le croit du moins ; mais le jour viendra, et il n'est pas éloigné, où l'on reconnaîtra que la société qui procède avec calme doit avoir plus d'esprit qu'un criminel qui agit sous l'empire d'une passion.

Puisque j'en ai l'occasion, j'apporte ma pierre à l'édifice de l'inviolabilité de la vie humaine ; puisse l'exemple de ce qui se passe ici servir cette noble cause en ajoutant un argument nouveau à tant d'autres excellents arguments connus de chacun et qu'il n'entre pas dans mon cadre de reproduire¹.

Cet argument nouveau, le voici :

Puisqu'il est possible de se passer de la peine de mort dans un pays où l'esclavage existe comme

1. On sait le livre intéressant et émouvant que M. Jules Simon a écrit contre la peine de mort. Il l'avait dédié à l'auteur du *Der-*

institution sociale, et où, par conséquent, une partie importante de la population reste plongée dans la plus profonde ignorance, à bien plus forte raison doit-on pouvoir s'en passer dans notre Suisse libre, dans notre Suisse républicaine, où l'instruction est obligatoire.

Honneur aux minorités courageuses ! Elles n'ont pas toujours tort quand elles proclament un principe gravé dans la conscience, et bientôt nous en aurons une preuve lorsque nous examinerons ce qui s'est passé au sein du parlement an-

nier jour d'un condamné. Victor Hugo vient de le remercier par les beaux vers suivants :

Cent mille hommes criblés d'obus et de mitraille,
Cent mille hommes couchés sur un champ de bataille,
Tombés pour leur pays par leur mort agrandi,
Comme on tombe à Fleurus, comme on tombe à Lodi,
Cent mille ardents soldats, héros et non victimes,
Morts dans un tourbillon d'événements sublimes,
D'où prend son vol la fière et sainte liberté,
Sont un malheur moins grand pour la société,
Sont pour l'humanité, qui sur le vrai se fonde,
Une calamité moins haute et moins profonde,
Un coup moins lamentable et moins infortuné
Qu'un innocent, — un seul innocent ! — condamné,
Dont le sang, ruisselant sous un infâme glaive,
Fume entre les pavés de la place de Grève ;
Qu'un juste assassiné dans la forêt des lois,
Et dont l'âme a le droit d'aller dire à Dieu : Vois !

VICTOR HUGO.

glais, à l'occasion de l'importante question de l'abolition de la traite et de l'esclavage dans ses colonies.

Si on ne pend plus les nègres, en revanche ils se pendent encore quelquefois pour jouer un mauvais tour à leur maître. Ne pouvant protester avec la plume, ils protestent avec un bout de corde, c'est leur dernier, leur suprême argument ; c'est le seul acte de liberté absolue que la vile ambition du gain n'ait pu leur ravir ; le sentiment de la liberté longtemps contenu fait explosion au contact de quelque grande injustice et trouve la seule issue non fermée par notre cupidité.

Chaque jour, dans cette grande ville de Rio-Janeiro, quatre colonnes du *Journal do commercio* sont consacrées aux annonces des mutations de ce singulier genre de propriété.

D'abord, ce sont les esclaves à louer, puis ceux à vendre, sans compter les nègres annoncés en vente publique. On annonce, par exemple, à vendre : une jeune femme d'une couleur quelconque ; puis, deux lignes au-dessous, ce sera une machine à coudre, un piano, un mobilier, etc. ; les gens et les choses sont entremêlés avec la plus grande indifférence.

Je vais traduire textuellement du portugais

quelques-unes de ces annonces, car rien ne peut donner une idée plus exacte de l'état actuel de l'esclavage au Brésil.

Je prends les journaux du moment où j'écris; ces annonces ne sont point choisies comme des cas exceptionnels; c'est ce qui se passe continuellement; on pourrait prendre au hasard le journal de n'importe quelle époque de l'année, on y trouverait des annonces comme celles-ci :

(*Journal do commercio* de Rio - Janeiro du 5 septembre de l'an de grâce de 1868).

« A vendre une jolie mulâtresse de 14 ans, sachant chanter et coudre avec perfection; elle apprête et sert très-bien un thé; c'est une excellente femme de chambre, humble et caressante avec les enfants; s'adresser rue de la Miséricorde, n° 15. »

Au Brésil, on demande : Est-elle humble? Ce que nos dames d'Europe traduiraient par : *Répond-elle?* Eh bien! mesdames, rassurez-vous! elle ne répond pas, elle est humble, elle a 14 ans.

Journal du 6 septembre 1868.

« A vendre une jolie, sympathique et élégante créole, bien élevée et honnête; pour informa-

« tions, s'adresser rue de Carmo, n° 4, chez le
« barbier. »

9 septembre 1868.

« A vendre, par besoin d'argent, une robuste
« négresse blanchisseuse; prix, reis 1,100,000;
« rue de Lavradio, n° 6. »

« A vendre une petite mulâtresse récemment
« arrivée d'Itaguahy; sympathique, caressante avec
« les enfants, bon caractère, pas le moindre défaut;
« pour voir et traiter, rue du bon Jardin, n° 77. »

« A vendre bon marché une machine à coudre
« de Grover et Baker, rue de S. Diogo, n° 61. »

Toujours 9 septembre 1868.

« A vendre une élégante et très-jolie *pardinha*
« (quarteronne sang mêlé) de 20 ans, sédentaire,
« née à Rio-Janeiro, riche pièce et sympathique;
« parfaite femme de chambre, habile couturière,
« taille et coud les robes de dames avec goût,
« brode au crochet, connaît tous les travaux d'ai-
« guille, repasse admirablement, sait habiller et
« coiffer, et enfin connaît tout le service d'une do-
« mestique parfaite; on la donne à l'essai dans une
« famille; le prétendant peut s'adresser rue d'Al-
« fandega, n° 95, pour traiter. »

La pauvre fille préférerait probablement un prétendu à un prétendant, mais, hélas ! c'est une nuance qui a bien peu de chance d'être comprise.

Il est à observer que ceux qui vendent et qui achètent font grand cas de la sympathie ; il ne reste qu'à savoir s'ils en font un bon usage. Je ne serai pas trop indiscret, mais quand je lis ces annonces, il me semble toujours que j'entends une demoiselle de magasin dire, de sa petite voix flûtée : Achetez donc quelques mètres de sympathie, c'est très-bien porté cette année, la sympathie, c'est très-avantageux, je vous la laisse au plus juste prix.

Qu'on se figure l'émotion, la stupéfaction que des annonces semblables produiraient en s'étalant tout à coup dans les colonnes de nos journaux d'Europe ! Ici, elles ne font aucun effet, personne n'y fait la moindre attention. On s'habitue à tout, même à voir souffrir et à faire souffrir son semblable ; dans un milieu pareil, le cœur s'endurcit, la sensibilité s'é moussé, la conscience s'oblitére, les sentiments les plus généreux s'effacent, et la société entière en souffre dans ses relations de famille.

Je pourrais varier les citations, mais en voilà assez pour nous attrister profondément, et ce n'est pas mon but. Je n'ai voulu que faire ressortir l'étendue du bienfait qu'on nous annonce, celui de la prochaine abolition de l'esclavage dans ce beau pays. Consolante nouvelle! Notre joie ne sera que plus grande après tant de tristesses.

Que de luttés, que de persévérance, que d'efforts déployés pour servir cette noble cause!

C'est l'histoire de ces efforts qu'il me reste à retracer. Il est toujours utile, quand une grande idée triomphe, de suivre la trace douloureuse des combats qu'elle a livrés.

Tant d'autres combats nous attendent encore! tant d'autres pensées généreuses, qui ne demandent qu'à éclore, cherchent le milieu propice à leur épanouissement!

Nous venons de lire les annonces ayant trait aux esclaves à vendre ou à louer, et puisque le *Journal do Commercio* nous en fait voir de toutes les couleurs, nous ne devons pas négliger les blancs.

Les amoureux de ce pays-ci correspondent par la voie du journal; c'est admis dans les mœurs, personne ne s'en étonne, et il n'y a guère que les initiés aux petits secrets de la chronique qui se don-

nent la peine de faire quelques conjectures sur la paternité de tel ou tel article.

Les faiblesses de cœur sont ici ce qu'elles sont dans tous les pays du monde; elles existent près des brouillards de la Tamise, à combien plus forte raison sous le beau et poétique ciel des tropiques! On aime donc dans ce beau Brésil, et, qui plus est, on se le dit; mais ce qui est vraiment original, c'est qu'on livre à la presse, sous le voile d'un nom de convention ou de simples initiales, les tendres aveux, l'expression de la passion dans son lyrisme le plus exalté, puis aussi les regrets, les larmes, le repentir; on initie le public au drame de son existence, sans s'inquiéter d'autre chose, si ce n'est de faire parvenir, sûrement et sans risques, quelques lignes à l'objet aimé. On prétend ici qu'il n'y a que les naïfs qui écrivent; puis, comment écrire dans l'intérieur, à qui se fier? tandis que le journal va partout; il suffit qu'on soit d'accord sur un nom de convention.

La langue portugaise est très-riche, et je regrette, en traduisant quelques spécimens du style épistolaire des amoureux de la société brésilienne, de ne pouvoir les rendre dans toute leur originalité.

Le mot *saudade*, qui se retrouve souvent, est

impossible à traduire; c'est quelque chose comme le mal du pays appliqué à une personne. *Saudade* veut dire : tendres regrets, doux souvenirs, pensée affectueuse et constante; tout cela se trouve condensé dans ce seul mot.

Le principal intérêt des citations qui vont suivre consiste dans leur exactitude; ce n'est pas de la fiction, c'est de la réalité.

Les roses de l'amour sont couvertes d'épines; tous, tous s'y piquent plus ou moins; qu'on en juge :

Extrait du *Journal du Commerce de Rio-Janeiro*, de juillet 1871.

E.

« Le sort cruel a eu pitié de moi ! Je t'ai vue,
« j'ai pu causer un instant, j'ai dansé avec toi, et
« près de toi; ce doux souvenir m'aidera à suppor-
« ter ton absence. Pas une parole sur ce que te de-
« mandait ma dernière ! adieu ! sois heureuse, et
« souviens-toi toujours de ton malheureux

« ROMÉO. »

E.

« Te voir a été un plaisir ineffable pour moi

« cœur, car les *saudades* que j'avais de toi étaient
« immenses. »

A.

Ingrate! quelle noire trahison!

F.

J.

Tu n'as pas raison de m'appeler ingrate! tu sais bien tous les motifs que j'ai d'être triste; viens à l'heure convenue. Je ne répondrai plus par le journal.

A. E.

Je t'aime follement; ce qui m'afflige, c'est l'incertitude. Je garde le secret.

M.

Tu avais gagné ma sincère affection; je te pardonne tout, moins ta dernière trahison. Il y a huit jours, tu posais sur ton front cynique une couronne de roses, bientôt tu ne trouveras que des épines.

S. S.

Comme je souffrais quand tu me disais cette douce parole... Adieu! Ton absence est un martyre.

C.

Si tu as autant de courage que moi, je te jure que nous serons heureux.

A. E.

Je ne sais à quoi attribuer un si grand silence de ta part ! Ah ! quelle souffrance est la mienne !

L.

Mon ange chéri ! tu dois bien savoir ce que j'ai souffert ; trois fois j'ai passé sans te voir. Ton souvenir ne me quitte pas un instant ; pour rien au monde, je n'oublierai *ce que je te dois*.

N'oublie pas ton

SALVATO.

A. E.

Je ne suis pas coupable. Je suis à toi, seulement à toi ; mon sort est dans tes mains.

VIOLETA !

J'accepte ta haine. Plaise au ciel que tu sois toujours heureux. Oh ! la fatalité me poursuit toujours ! Enfin, j'en appelle au temps qui te montrera si tu étais aimé ou non.

Si de doux souvenirs se réveillaient chez toi,
viens me chercher dans ce même lieu où je t'ai
maï éperdûment.

(15 août 1867.)

Ton étoile constante,

M.

(L'article ci-dessus est inséré le 17 juillet 1871.)

A.

Il y a un an aujourd'hui que j'ai couru de grands
dangers pour te presser sur mon cœur ! Comme tes
serments me rendaient heureux ? T'en souviens-tu
encore, ingrate ? Je ne puis comprendre la cause
d'un si grand changement en toi. J'ai fait des mil-
liers de conjectures ; ma conscience ne me repro-
che rien, et c'est pourquoi je souffre encore plus.

Tu ris ! tu te moques probablement de ces lignes ;
peu importe..... sois heureuse ! le sort disposera de
moi comme il voudra.

Y.

L.

Combien je souffre ! Ton souvenir ne me quitte

pas un instant. Jamais, jamais je ne t'oublierai ; chaque jour je vois ton habitation plusieurs fois. N'oublie pas ton malheureux

SALVATO.

D.

Ne te souviens-tu pas de ces moments où je pleurais en inclinant mon front sur ton épaule, et où tu me donnais un baiser en échange de chaque larme ? Le cœur ne te dit-il pas que toutes mes folies proviennent de cette passion folle qui me tue ? Ne vois-tu pas que ma vie s'en va peu à peu ? Quel mal t'ai-je fait ? Ah ! ingrate ! que ces deux jours ont été cruels ! Viens donc ; aujourd'hui, je t'attends, mais avec mon pardon, n'est-ce pas ?

N.

L'observateur calme et désintéressé peut se divertir en suivant les évolutions de ces tendresses jetées aux quatre vents de la publicité. D'abord, on ne trouve que des séraphins, des fées et des déesses (*deusas*) ; puis ces anges improvisés descendent peu à peu de leur piédestal, brûlent leurs blanches ailes à la flamme de ces affections inavouables, et, nouvelles chrysalides, se transforment en ingrates, cyniques et perfides créatures.

La sagesse ne pénètre l'homme que tardivement ; ce n'est que lorsqu'il a subi les douleurs, les épreuves, les déceptions, les désillusions de la vie, qu'il se dit sérieusement :

« Attache ton cœur à la beauté qui ne périt point. »

nt;
reu-
u'il
érit

SECONDE PARTIE

ÉMANCIPATION

La liberté d'un citoyen finit là où la liberté
d'un autre citoyen commence.

SEXE/DE PARTIE

EMANCIPIATION

LA LIBERTÉ EN CHOSE DE LA VIE
D'UN NOUVEAU RÉGIME

CHAPITRE PREMIER

Historique de la traite des noirs. — Lutte pour son abolition. — Son extinction définitive. — Statistique. — Le négrier Manoel Pinto.

L'esclavage des nègres de l'Afrique est un fait antérieur à la découverte du Brésil.

Le Portugal, l'Espagne possédaient des nègres esclaves sur leur propre territoire vers l'année 1410. Lisbonne et Séville étaient les entrepôts, les douanes de cette marchandise humaine.

L'esclavage, comme institution sociale, était accepté sans répugnance par les mœurs de cette époque, et, lorsque l'introduction des premiers Africains eut lieu au Brésil, vers l'année 1549, sous le règne de Don Juan III, la traite fut non-seulement tolérée, mais encouragée par le gouver-

nement portugais, qui prélevait des droits d'entrée sur les esclaves et en faisait une source régulière de revenus.

On ne croyait pas commettre un crime de lèse-humanité; avec de la bonne volonté, il est vrai, et le vil intérêt aidant, on trouvait moyen d'imposer silence à la conscience et de se persuader même qu'après tout le trafic avait un but éminemment humanitaire.

On prétendait qu'il serait possible ainsi de civiliser l'Afrique, de mettre un terme aux guerres horribles des nègres entre eux, d'éviter les massacres qu'ils faisaient de leurs prisonniers, en acceptant ces derniers comme échange contre des produits de l'industrie européenne.

Puis on espérait que la religion chrétienne produirait d'emblée un incontestable bien, et que son influence transformerait ces lointaines et sauvages contrées; beaucoup de personnes pensèrent ainsi de bonne foi, mais malheureusement, à cette époque du moins, la religion ne servit que de manteau pour couvrir la cupidité dans ce qu'elle a de plus exécration, et les faits démontrèrent combien ces espérances étaient peu fondées.

Le commerce des esclaves provoqua au contraire

des guerres barbares, acharnées, dont le seul but était de faire des prisonniers qui servaient de moyen d'échanges, et qui étaient pour ainsi dire la monnaie courante de toutes les transactions.

Parqués sur la côte comme des bêtes de somme, exposés à toutes les intempéries, sans abri contre les pluies ou l'ardeur du soleil, soumis aux plus dures privations, ces prisonniers attendaient dans des espèces de camps retranchés le moment de leur embarquement. Ainsi commençait le dur apprentissage de l'esclavage.

A bord, ils subissaient les traitements les plus barbares; chargés de fers appelés *grilhoês* pour éviter les révoltes, entassés dans la cale des navires, manquant de vêtements, d'espace, d'air et souvent d'eau, sans un endroit pour se coucher et pour oublier tant de peines dans un sommeil réparateur, ils périssaient en masse, et souvent l'on ne trouvait au débarquement que la moitié ou le tiers de la cargaison primitive.

Arrivés au Brésil, après avoir souffert des misères inouïes, les nègres étaient distribués aux planteurs qui leur souhaitaient la bienvenue et leur donnaient la fraternelle accolade en les marquant au fer chaud comme du bétail, pour cons-

tater le droit de propriété et éviter des contestations avec leurs voisins.

Voilà pourtant dans quel abîme d'iniquités peut nous conduire l'absurde et orgueilleux préjugé de race, et s'il est vrai, comme j'en suis convaincu, que la race nègre a été créée dans un but providentiel, n'est-il pas temps que ce but soit compris et clairement indiqué? N'est-il pas temps que nous sachions que la fusion des races est un bienfait et que la responsabilité sera lourde pour ceux qui l'auront méconnue?

Les congrégations religieuses elles-mêmes, loin de s'opposer à ce honteux trafic, obtinrent des privilèges pour l'exportation des nègres. M. Perdigao Malheiro cite dans son intéressant ouvrage sur l'esclavage les missions d'Angola et la congrégation de la Miséricorde de Loanda, qui, en 1693, obtinrent des concessions et exploitèrent à leur profit ce honteux commerce.

On a peine à comprendre aujourd'hui que des sociétés religieuses, qui portent le beau nom de Miséricorde, aient pu le profaner en oubliant à un tel point les préceptes de la charité.

La couronne de Portugal entreprit le trafic pour son propre compte en 1697; chaque noir lui coût-

tait, frais de transport compris, environ 300 fr. ; les taxations à la vente variaient entre 800 et 900 fr., de sorte que chaque esclave produisait environ 500 fr., somme élevée pour l'époque.

En 1755, l'introduction des Africains ayant été prohibée, le courant de l'exportation se tourna vers le Brésil avec d'autant plus de force que les colons cherchaient à combler la lacune causée par l'émancipation des Indiens, laquelle eut lieu à cette époque.

Dans le principe, ce fut la côte de Guinée, Saint-Thomé, Angola et Minna qui fournirent exclusivement les esclaves dont notre agriculture avait besoin ; plus tard, les Négriers doublèrent le cap de Bonne-Espérance, et allèrent exploiter Mozambique et la côte orientale d'Afrique.

Au commencement, les esclaves furent indignement traités. Les colons, complètement dominés par l'amour du lucre, exigeaient de ces pauvres gens un travail excessif, incessant, et ne leur accordaient pas même les vêtements appropriés au changement de climat, ni les aliments nécessaires à l'entretien de la vie. Les esclaves étaient bon marché, d'une facile substitution, cela suffisait.

Des châtimens inhumains rendirent nécessaire

l'intervention de la loi pour la protection de l'esclave; d'un autre côté, des dispositions exceptionnelles furent édictées pour conjurer le péril des maîtres, et, pendant deux siècles que dura le trafic, ce beau pays fut le théâtre d'horreurs sans pareilles.

Le trafic donnait des bénéfices énormes, aussi toutes les nations maritimes y prirent part, et l'Angleterre, qui l'a si énergiquement combattu depuis 1807, en a exercé presque le monopole pendant une période d'environ deux siècles.

Le développement du trafic fut prodigieux; on estime à 300,000 le chiffre des esclaves enlevés annuellement des rivages de l'Afrique, et à 180,000 environ le nombre de ceux qui parvenaient à destination. Le Brésil, pour sa part, en reçut 40,000 par an en moyenne.

Il est intéressant de suivre la marche de l'esprit public en Angleterre sur l'importante question de la suppression du trafic et de l'esclavage lui-même.

En 1799, le parlement anglais rejetait le bill qui proposait l'interdiction du commerce des noirs aux ressortissants britanniques. Ce bill fut présenté et repoussé huit fois, jusqu'à ce qu'enfin il fût adopté en 1807; les minorités luttèrent avec

ardeur pendant une période d'environ dix années, jusqu'à ce qu'enfin leur courage, leur constance fût couronnée de succès.

Au congrès de Vienne de 1815, la question de la suppression de la traite fut soulevée, discutée et résolue, et l'Angleterre mit en jeu dans cette mémorable discussion toute son influence comme puissance maritime.

Depuis cette époque, l'Angleterre se montra infatigable dans ses efforts de répression; elle conclut successivement des traités spéciaux dans ce but avec l'Espagne et le Portugal en 1815, avec la Russie, l'Autriche et la Prusse en 1842, avec la France en 1845; en 1853, l'Angleterre se trouvait avoir signé vingt-six traités avec les nations civilisées, et soixante-cinq avec les roitelets et princes de l'Afrique.

Je renvoie pour les développements aux sources où j'ai puisé, à l'ouvrage de M. Perdigao Malheiro et à l'ouvrage français de M. A. Cochin (*Abolition de l'esclavage*, 1861).

A Londres, on organisa des sociétés abolitionnistes, *l'Institut d'Afrique*, *l'Anti-Slavery Society*. Ces sociétés publièrent divers ouvrages spéciaux, ainsi que le journal *l'Anti-Slavery So-*

ciety Reporter. Tous ces efforts aboutirent à une effective répression et à l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies anglaises, abolition qui fut décrétée par le bill proposé par lord Stanley en 1833.

Nous voyons d'abord l'Angleterre prendre une part tellement active au trafic, qu'on peut dire qu'elle en eut longtemps le monopole; puis, une faible lueur se lève à l'horizon des consciences; des voix timides, isolées, se font entendre, elles s'enhardissent avec le temps, s'unissent, se groupent et constituent cette irrésistible force qu'on nomme la conscience publique.

De mémorables luttes se livrent dans le parlement, les minorités deviennent chaque année plus respectables, elles s'obstinent; bientôt il faut compter avec elles, enfin la lumière brille, les principes de la justice triomphent, et cette grande nation, se passionnant pour la conquête humanitaire de l'abolition, met à son service son crédit moral, ses flottes, ses trésors.

L'indépendance du Brésil fut proclamée en 1822. Le Portugal perdant ses droits sur son ancienne colonie, l'Angleterre s'empessa de nouer avec le nouvel empire des négociations destinées à rem-

placer par des traités nouveaux toutes les anciennes stipulations conclues avec la métropole portugaise.

Le 23 novembre 1826, le Brésil signa un traité avec l'Angleterre, par lequel toutes les stipulations de 1815 se trouvaient confirmées; l'extinction complète du trafic devait avoir lieu au plus tard trois ans après l'échange des ratifications, et, passé ce terme, la traite devait être considérée comme crime de piraterie et punie comme telle. La même convention stipula l'établissement de deux commissions mixtes pour juger les prises; ces commissions devaient siéger à Rio-de-Janeiro et à Sierra-Leone.

Le gouvernement expédia dans toutes les provinces l'ordre de mettre en vigueur les engagements qu'il venait de prendre.

Dès lors fut consacré le principe que tous les Africains postérieurement introduits sur le sol de l'empire seraient *libres*.

La traite ne cessa nullement pour cela; un ralentissement momentané dans l'importation des noirs amena une hausse de prix qui stimula vivement la spéculation.

Les négriers se jetèrent de nouveau, avec une

audace effrénée, dans ce commerce qui, en raison de ses risques, leur offrait des avantages fabuleux.

L'opinion ne s'était pas encore ouvertement prononcée ici contre le trafic; au contraire, on admettait généralement que la production agricole et par suite la richesse nationale, souffriraient extrêmement du manque des bras que l'Afrique nous fournissait si libéralement.

Avant 1840, la moyenne annuelle de l'importation était estimée à 40,000 nègres. Depuis, ce chiffre varia selon l'efficacité de la croisière. Ainsi, suivant la statistique du docteur A. Perreira Pinto, citée également dans l'ouvrage de M. Malheiro, nous trouvons les chiffres suivants :

1840	30,410 esclaves.
1841	16,000 —
1842	17,446 —
1843	(époque de mon arrivée
dans ce pays)	19,095 esclaves.
1844	22,849 —
1845	19,453 —
1846	50,324 —
1847	56,172 —
1848	60,000 —
1849	54,000 —
1850	23,000 —

et cela malgré la vigilance des croiseurs qui cou-

taient au budget de la marine anglaise 18 millions de francs par an, et qui capturèrent 634 navires négriers dans l'espace de 10 ans, de 1837 à 1847.

A l'expiration des traités, en 1845, parut le fameux bill Aberdeen, qui ordonnait aux bâtimens anglais de poursuivre les navires suspects jusque dans les eaux et les ports de l'Empire; 90 navires furent ainsi pris, condamnés et détruits, de 1849 à 1851, sous le feu même des batteries brésiliennes.

Le Brésil souffrait cruellement dans ses droits de souveraineté et dans son indépendance, des violences exercées par la croisière anglaise; les esprits, ici, étaient exaspérés de voir la police de nos ports et de nos côtes faite par une nation étrangère; mais, il faut bien le dire, ce mal passager fut la cause déterminante de la résolution du gouvernement brésilien de ne plus fermer les yeux, de ne plus tolérer le trafic, et de poursuivre énergiquement les délinquans sur son territoire.

Ces mesures produisirent des résultats inespérés: on peut dire que la suppression du trafic date de 1850, car déjà cette année-là, le nombre des Africains importés fut des deux tiers moindre que celui des années précédentes: en 1851, le chiffre ne dépassa pas 3287; en 1852, il atteignit à

peine 700 ; et, de 1853 à 1856, 512 seulement, lesquels furent tous pris.

Dès cette époque, le trafic n'existait plus ; il était licite au commencement de ce siècle, et la lutte pour son extinction, commencée en 1807, se trouvait heureusement terminée un demi-siècle plus tard.

La légation anglaise, très-bien servie par des espions largement payés, était avertie de toutes les tentatives de débarquement ; de son côté, le gouvernement brésilien sévissait avec vigueur, confisquait les propriétés des délinquants, et exigeait de tous les armateurs qui dépêchaient des navires pour la côte d'Afrique, l'engagement écrit de ne pas les employer au trafic, engagement qui devait être appuyé d'un cautionnement égal à la valeur du navire et de sa cargaison.

De plus, les riches négriers établis à Rio-Janeiro furent expulsés. De ce nombre se trouvait le fameux Manoel Pinto, qui venait justement d'inaugurer par une fête magnifique la belle maison qu'il s'était fait construire rue da Quitanda, et où la Banque rurale se trouve installée aujourd'hui.

L'élite de notre société, tant brésilienne qu'étrangère, se rendait aux bals du négrier fameux, dont

le luxe éblouissait sans réussir à se faire pardonner. Manoel Pinto recevait ses invités dans des salons splendidement meublés, décorés et illuminés. La lumière du gaz avait déjà pénétré dans ce pays, que celle de la conscience ne s'y manifestait qu'à l'état modeste de simple veilleuse. Chère veilleuse ! à laquelle nous devons en grande partie le bien qui existe encore en ce monde !

On riait, on dansait, on soupait avec le produit des douleurs, des sueurs et des larmes de l'Afrique. Ah ! si l'orchestre qui remplissait la rue da Quitanda de ses sons joyeux, eût interprété fidèlement les gémissements secrets des esclaves, toutes ces jeunes femmes parées se seraient enfuies avec épouvante, et celles qui auraient eu le courage de rester auraient dansé, je vous l'assure, un cotillon infernal dans toute l'acception du mot !

Les nègres des maisons environnantes s'assemblaient dans la rue et se délectaient à l'audition des quadrilles de Musard et des valse de Lanner ; les plus naïfs, les plus malins, peut-être, se contentaient de dire dans leur langage laconique : « *sao brancos !* » *ils sont blancs !*

C'est leur expression favorite lorsqu'ils sont étonnés.

L'émoi fut grand dans la ville quand on sut que le célèbre Manoel Pinto avait été déporté. Il se retira en Portugal; il fit danser Lisbonne comme il avait fait danser Rio-Janeiro.

Depuis quelques années, il a quitté ce monde.

nos
fur
Afr
cul
cor
me
I
pa
per
pat
eux
lls

CHAPITRE II

Africains libres.

Depuis 1850, tous les Africains confisqués sur nos côtes, ou au moment de leur débarquement, furent déclarés libres ; mais leur réintégration en Afrique, aux termes des traités, offrait des difficultés et occasionnait de grands frais : aussi fut-il convenu que ces affranchis resteraient provisoirement au Brésil.

Le gouvernement en était fort embarrassé ; ces pauvres gens parlaient d'affreux baragouins que personne ne pouvait comprendre ; ils étaient incapables de se rendre utiles, et beaucoup d'entre eux se trouvaient dans un misérable état de santé. Ils furent installés d'abord dans les casernes de la

garnison et dans la maison de détention, où du moins ils étaient régulièrement nourris et convenablement vêtus.

On créa pour eux une administration spéciale; des registres furent ouverts pour leur constituer un état civil; le juge des orphelins fut tenu de les protéger dans l'administration de leurs biens, comme la loi l'exige envers les mineurs.

La charge de curateur des Africains libres fut créée expressément pour les défendre en justice et les protéger en tout et partout.

Il fut convenu qu'un apprentissage de 14 ans était nécessaire pour qu'on pût les abandonner à eux-mêmes sans péril pour la société.

Les plus vigoureux d'entre eux firent leur apprentissage dans les arsenaux et sur les bâtiments de la flotte; les autres furent distribués aux particuliers qui en faisaient la demande, moyennant une redevance annuelle de 40 francs environ.

Leur sort ne fut guère meilleur que celui des esclaves eux-mêmes, malgré les sages mesures édictées en leur faveur. Les particuliers, sauf d'honorables exceptions, les traitèrent d'autant plus durement qu'ils n'avaient aucun souci de les perdre. Beaucoup d'Africains libres furent plongés dans

l'esclavage. Quand un esclave servant dans la même maison venait à mourir, on opérait une substitution de nom sur l'acte de décès, l'Africain libre passait pour mort, son nom était rayé du registre de dépôt, et tout était dit.... dans ce monde, du moins¹.

Le 24 septembre 1864, environ 14 ans après l'extinction du trafic, le décret d'émancipation des Africains libres fut promulgué.

Tous ceux qui n'étaient pas devenus esclaves par les indignes substitutions dont j'ai fait mention, furent appelés à la police, où le titre de propriété de leur propre corps leur fut délivré sans frais.

A la réception du précieux papier, leur joie fut grande; mais la crainte succéda bientôt à ce premier sentiment. Où placer le fameux titre de propriété? Nous, nous avons des caisses, des banques, des institutions de crédit, des notaires pour garder nos titres et administrer nos rentes; mais les esclaves ont-ils tous des poches à leurs habits?

On a beau leur expliquer que leur acte de liberté

1. Sur 10,719 Africains libres, 2,447 reçurent leur acte d'émancipation, 3,856 passèrent pour morts, et l'on n'a pas su, ou pas voulu suivre la trace des 4,416 qui restent et qui ont été réclamés par la légation anglaise.

est extrait d'un registre à souche, qu'ils peuvent, moyennant une modique somme, en faire tirer autant de copies qu'ils voudront, que ces registres sont tenus par leur propre curateur et défenseur *ex-officio*, payé par l'État pour les protéger, ils ne peuvent croire à tant de soins après tant de misères; c'est trop de prévoyante bonté après tant de tyrannie et d'injustice; ils ne se fient qu'à ce qu'ils tiennent; ils redoutent l'inconnu; ils craignent les fatales ressemblances, les fraudes, et dans leurs rêves, ils sentent une main se poser sur leur épaule; ils entendent une voix leur dire: « il y a erreur, tu n'es pas libre; on te demande à la police! »

Aussi, le précieux papier ne les quitte pas, ni jour, ni nuit, ni dans le travail, ni dans le repos, ni dans la santé, ni dans la maladie; il est suspendu à leur cou dans un petit sachet de cuir hermétiquement cousu, tout souillé de crasse, tout maculé de la transpiration du travail et de la lutte pour l'existence; là se trouve déposé ce mot de liberté qui, dans tous les âges, eut le glorieux privilège d'éveiller tant d'enthousiasmes, de faire battre tant de cœurs; ce mot qui inspira le serment de Grütli, le sacrifice de notre Winckelried!

Nous savons maintenant ce que les Africains ont

fait de leurs titres ; mais qu'ont-ils fait de la liberté elle-même ?

Je n'hésite pas à dire qu'ils l'ont consacrée au travail. Sans doute, dans le nombre, il se trouva des vagabonds, des ivrognes, bientôt repris par la police et replacés sur les bâtiments de la flotte ou enrôlés dans l'armée : mais l'immense majorité trouva dans le travail l'indépendance et le bien-être.

Ce sont ces légions d'infatigables travailleurs qui transportent sur leurs têtes les deux millions quatre cent mille balles de café de notre récolte, depuis les magasins jusqu'au quai d'embarquement ; chaque sac pèse 72 kilos ; ils portent ce poids sur la tête et vont toujours au trot gymnastique ; ils sont payés tant par sac ; plus ils courent, plus ils gagnent, et la somme de travail qu'ils sont capables de réaliser dans une journée est quelque chose de vraiment merveilleux. Ils courent pieds nus sur les dalles du trottoir ; sauf à céder la place au premier blanc qu'ils rencontrent ; sur un signe, ils s'écartent en disant avec bonhomie : *passa, meo branco*. « Passe, mon blanc ! »

Ils sont organisés militairement : dix nègres forment une troupe commandée par un capitaine qui

est responsable de dix sacs de café à la fois ; puis, dix troupes sont sous les ordres d'un nègre, chef entrepreneur. Toutes les troupes sont solidairement responsables, et si un ou deux sacs de café s'égarèrent dans une journée, la totalité des salaires rembourse provisoirement la différence, sauf à retrouver plus tard les coupables, ce qui ne manque presque jamais.

Ils baptisent des noms les plus grotesques les maisons de commerce qui leur donnent du café à embarquer. Pendant 30 ans, la mienne a été appelée *Facao* (*grand couteau*). Notre commis d'embarquement avait promis du travail à un certain nombre de troupes, puis le donna à d'autres, je ne sais plus pourquoi ; c'était un manque de foi que les nègres menaçaient de lui faire payer cher ; pressé de près, il ouvrit son couteau pour se défendre, et dès lors la maison s'appela *Facao*. Celle de mon beau-père s'appelait : *Hommen das bi-chas* (*homme des bêtes*), à cause des deux lions qui ornaient l'écusson des Pays-Bas placé sur la porte de son bureau.

Sur le quai, un nègre prend place pour le café de Grand couteau, un autre pour le café de l'homme des bêtes ; quand les troupes débouchent toutes mé-

lées, elles crient : « Grand couteau ! — Homme des bêtes ! » Les nègres de garde répondent aussitôt : « Grand couteau *ici* ; Homme des bêtes *par là* ; » de cette manière, tout marche en ordre, et l'on ne court pas le risque d'embarquer pour New-York une qualité destinée à la Méditerranée ou *vice versa*.

Trois associés se séparèrent ; MM. les Africains avaient baptisé cette maison « Manga » (fruit du manguier) : l'associé le plus âgé conserva le nom de « Manga ; » le plus jeune fut appelé « Manga doçe, » (mangue douce), et l'autre, « Manga de S. Pedro, » parce que son bureau avait été transféré dans la rue S. Pedro. Le problème ainsi résolu, les trois ex-associés purent embarquer du café le même jour, au même endroit, sans craindre aucune confusion.

A la fin de chaque semaine se font les règlements de salaires.

Je possédais dans un des faubourgs de Rio, appelé Saude, où se font tous les embarquements, une usine à vapeur pour trier et ventiler le café par des procédés mécaniques. Le dimanche matin, l'asphalte de mon corridor était littéralement couverte de piles de pièces de 40 reis, et une demi-

douzaine de capitaines nègres proprement vêtus, procédaient à leurs calculs de répartition. Ils choisissaient mon allée de préférence, sachant que chez moi ils n'étaient jamais dérangés ni contrariés.

Rien de plus amusant que d'assister incognito à ce *Clearing house* africain.

« Tu me dois tant de troupes tel jour ; je te dois
« tant de troupes tel autre jour ; donc, je reste te
« devoir tant. — Non, répondait l'autre, mes trou-
« pes sont parties de telle rue et ont fait beaucoup
« plus de chemin que les tiennes ; cela fait tant de
« reis par sac de différence. — Mais ta dernière
« troupe n'avait que trois nègres, la mienne en
« avait sept, etc., etc. »

Au bout de peu de minutes, les fractions compliquaient tellement la discussion, qu'il leur était impossible de se mettre d'accord et de résoudre tous les problèmes ; les têtes s'échauffaient, et des voix de tribuns retentissaient dans l'escalier. Alors, celui qui croyait avoir raison disait : « Tu ne veux
« pas me croire ! tu ne veux pas me croire ! eh bien,
« va chercher le blanc, et tu verras ! »

— Là-dessus on allait chercher le blanc.

— L'un d'eux montait dans ma chambre et me di-

sait poliment : *Senhor ! faça favor de nos ajudar a fazer as contas* ; Monsieur, faites-nous la faveur de nous aider à faire nos comptes. » Je prenais un crayon, et sur le mur du corridor blanchi à la chaux je traçais les signes cabalistiques du calcul. Avant de proclamer le résultat, je me retournais, et je voyais tous les yeux ardemment fixés sur mon crayon : « C'est tant, » disais-je. Aussitôt celui qui avait raison s'écriait, en levant la main : *le blanc l'a dit*. C'était une sentence sans appel. Humiliation du Congo, triomphe de la Côte de Guinée !

Après cela, je m'asseyais un instant sur une des marches de l'escalier, et je regardais avec un respect mêlé d'attendrissement, cet argent si purement gagné et si légitimement acquis.

Qu'on mette en présence, me disais-je, le portefeuille de nos grands tripoteurs d'affaires, comme il y en a tant dans ce temps-ci, qu'on élimine tout ce qui a pour origine la ruse, le mensonge, la fraude, les différences de poids et de qualité de la marchandise vendue, les intérêts composés indûment perçus, restera-t-il même ce que j'ai sous les yeux ? Et aux purs des purs, aux honnêtes d'entre les honnêtes, ne peut-on pas encore demander quel usage ils font de leurs biens ?

Adressons cette même question à nos affranchis, et voyons ce qu'ils font de cet argent si laborieusement gagné.

Ils se procurent d'abord le nécessaire de la vie, une maison, un petit mobilier; ils s'attachent à une femme, ne choisissent pas les petites de préférence aux grandes, sous prétexte que de deux maux il faut choisir le moindre, mais prennent au contraire une compagne grande et forte, capable de les aider à surmonter les difficultés de la vie.

Ils forment entre eux des sociétés secrètes, une espèce de franc-maçonnerie dont le mot d'ordre est : *protection mutuelle*; les signes de leurs grades sont représentés par des anneaux d'argent au pouce gauche; celui qui en a cinq est commandant en chef; qui quatre, général de division; qui trois, général de brigade, et ainsi de suite.

On retrouve chez eux le mal et le bien commun à l'humanité.

Les uns appliquent leurs épargnes à l'achat d'esclaves dont le travail augmente leurs revenus, et, chose pénible à avouer, mais qu'il faut pourtant dire, puisque c'est la vérité, ces esclaves-là sont les plus malheureux de tous.

D'autres, au contraire, se cotisent pour libérer

un ami. Ceux-là connaissent le prix des larmes de la reconnaissance, ils comprennent le charme secret du sacrifice, trouvent une suprême jouissance, un bonheur sans pareil à amasser sou par sou, au moyen du plus rude travail corporel qui se puisse imaginer, la somme nécessaire pour délivrer un compagnon de la captivité ; *tirar hum parceiro do captiveiro !*

Dès qu'ils peuvent offrir la moitié de la rançon, une première tentative est faite. Si le maître a quelque générosité dans l'âme, il se laisse toucher par ce dévouement, se contente d'une somme inférieure à la valeur réelle, reçoit comptant la moitié de ce prix, et passe immédiatement l'acte de liberté devant l'autorité compétente, en faisant les réserves d'usage pour le solde.

Dès ce moment, le nègre cesse d'être esclave, la loi commune le prend sous sa protection ; il ne peut plus être battu, ni vendu, ni séparé des siens. Un trait de plume guérit les meurtrissures de sa destinée, le délivre des affres du moyen âge et lui ouvre à deux battants les portes du XIX^e siècle ; la sinistre inscription du Dante : *Lasciate ogni speranza* se trouve remplacée par la Déclaration des droits de l'homme ; de taillable et corvéable à merci

qu'il était, il devient un simple débiteur donnant son corps en première hypothèque. Il travaille avec ardeur, ses amis redoublent d'efforts, et en peu de mois, il se trouve complètement libéré.

La liberté donne-t-elle tout ce qu'elle promet ?

Il est permis aux esprits chagrins de faire quelques réserves ; car souvent, il faut en convenir, l'affranchi pourrait bien dire avec Auguste :

J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu ;
 Mais en le souhaitant, je ne l'ai pas connu.
 Dans sa possession j'ai trouvé pour tous charmes
 D'effroyables soucis, d'éternelles alarmes !

C'est dans ces derniers temps surtout que cette citation est devenue rigoureusement applicable.

L'affranchi se transforme en citoyen, et, comme tel, entre dans la garde nationale ; il en résulte pour lui l'avantage d'être mobilisé, le privilège d'être expédié au Paraguay, et le droit de s'y faire tuer ; il échange l'oppression civile contre la tyrannie militaire ; il se voit forcé de combattre pour des libertés dont il n'a pas joui, de soutenir des droits qui n'ont jamais été les siens, de défendre des institutions qui ne l'ont pas protégé, et de se dévouer enfin pour une patrie qu'il n'a jamais connue, patrie marâtre qui exige tout de lui, même la

vie, et qui, dans les jours de paix et de prospérité, ne sut lui donner que le pain et le fouet de la servitude.

Combien d'entre eux mutilés, amputés, couchés sur les lits de douleur des hôpitaux de Corrientes et de l'Assomption, regrettent aujourd'hui le temps relativement heureux où ils ciraient tout simplement les bottes de leur maître ! Nos blessés retrouvent au moins un foyer, des mères, des sœurs ; mais ceux-ci sont abandonnés à cette abstraction qu'on nomme la reconnaissance nationale ¹ !

Des planteurs ont affranchi conditionnellement des nègres de leurs plantations et les ont offerts au Gouvernement pour servir dans la guerre actuelle², preuve de patriotisme récompensée par des croix et des titres ; je connais bien des blasons qui n'ont pas d'autre origine que ces croisades par procuration ; pour les nègres les chances de la guerre, les coups, les balles, les blessures ; pour les maîtres les décorations et les faveurs de l'État. Quelle comédie que ce monde ! *Mercès conferidas sem feridas.*

1. Ces lignes ont été écrites au moment de la guerre du Brésil avec le Paraguay.

2. C'est ainsi que se sont formés en partie les régiments des *Voluntarios da Patria* (*Volontaires de la Patrie*).

Cependant les temps que le Brésil traverse sont exceptionnels, et l'on peut dire d'une manière générale que l'affranchi ne relève que de sa propre initiative, et que son sort, doux ou sévère, ne dépend plus de la volonté arbitraire d'un dominateur.

Souvent aussi, trop souvent, hélas ! ceux qui entreprennent la délivrance d'un ami vont se heurter contre l'égoïsme du maître, égoïsme à l'état pur, égoïsme cristallisé, qu'on nomme l'avarice ; ce maître intéressé comprend d'emblée, par intuition, tout le parti qu'il peut tirer des ouvertures qu'on lui fait ; son nègre, maintenant, a mille qualités, impossible de se passer de ses services ; jamais on ne pourrait le remplacer, etc., etc. Tels sont les tristes arguments employés pour exploiter la circonstance.

Que dire maintenant de la supériorité de cette race blanche, régénérée par l'exemple du Christ, fortifiée par la promesse d'une autre vie, et qui n'a pas honte de spéculer sur le dévouement de ces nègres qu'elle affecte de mépriser ? Sans doute nous sommes plus instruits qu'eux, mais ils nous sont supérieurs en résignation, en patience, et souvent en générosité.

Et cette meilleure moitié du genre humain, la laisserai-je de côté pour une simple question de nuance ?

D'abord je me suis laissé dire que les Africaines étaient des anges tombés du Ciel tout comme d'autres, avec cette seule différence qu'ils étaient tombés sur le nez !

Il y aurait bien des choses intéressantes à raconter à leur sujet, mais cela pourrait me mener loin. Je me bornerai à dire qu'elles contribuent beaucoup, par leur aptitude remarquable pour le négoce, à la fortune de la communauté. Elles établissent des gargottes ambulantes, des restaurants en plein vent, et font d'excellentes affaires en vendant de la friture de poisson et du ragoût pimenté. Quant à celles qui ont la spécialité des fruits, elles poussent l'habileté des combinaisons jusqu'à vendre trois bananes pour deux vintins.

Plus prévoyantes ou meilleures mères que nos paysannes, elles ne se séparent jamais de leurs nourrissons sous aucun prétexte ; elles attachent leur petit moricaud sur leur dos au moyen d'une écharpe de cotonnade rayée et conservent ainsi leurs bras libres pour servir la pratique. Elles mettent au monde des enfants superbes, qui devien-

nent avec le temps ces hommes robustes qui excitent notre admiration par leur haute stature et leur grande force physique.

Chez elles, nous retrouvons la vie dans sa plénitude; l'organisme prend ses aises, l'hérédité revendique ses droits. On ne voit pas dans leurs rangs, comme sur les plantations de l'intérieur, ces êtres qui font pitié, ces mines chétives, ces figures souffreteuses, ces corps amaigris, autant par les peines morales que par le manque d'une nourriture suffisamment variée et réparatrice; au contraire, ici la sardine frite, le ragoût pimenté, le classique piron de mandioca, la tasse de café, le petit verre de canne, opèrent des merveilles de transformation dans les tissus organiques de ces dames crépues; sous l'influence de ce régime, elles deviennent d'imposantes matrones, dont les formes arrondies acquièrent de si respectables proportions que, pour ce qui les concerne, le gouvernement pourrait rayer l'article crinoline de son tarif de douane sans compromettre l'équilibre du budget.

Les dames de la Halle se disputent sous toutes les latitudes, quelle que soit du reste la couleur de leur peau; celles de Rio-Janeiro ont ceci de particulier qu'elles ne mettent pas le public dans la con-

fidence de leurs querelles, car elles se disent leurs vérités en dialecte africain.

J'éprouve quelque embarras à le dire, mais c'est pourtant à propos d'une dispute entre deux vendeuses de bananes que je fis de sérieuses réflexions sur la langue universelle, et sur cette loi de Kepler qui établit que toutes les planètes tournent dans des orbites elliptiques.

Ce monde est ainsi fait, qu'il faut s'étonner de tout et ne s'étonner de rien.

De l'inégalité de la distribution de la chaleur sur le globe, naît la variété des climats, des saisons, des produits de la terre, des races, et des manifestations de l'activité et de la vie.

La grande diversité des langages humains a aussi une cause, et pour moi, je n'hésite pas à dire que, dans ses traits généraux, cette diversité est une pure question de calorique.

Pour étayer ma thèse, je vais essayer de donner une idée euphonique des aménités qu'échangent entre elles les coryphées féminines de la halle de Rio, lorsqu'elles sont bien en colère, bien excitées.

*Ma oua, i ou ouon, mouta lon! a vou! a voa!
a ouon!*

en un mot, une espèce d'aboiement, rien d'articulé ;

l'oreille ne perçoit que des voyelles cousues les unes aux autres.

D'un autre côté, nous observons précisément le contraire dans les langues du Nord, surtout dans le russe, où les consonnes abondent tandis que les voyelles se raréfient; pourquoi?

Parce que les peuples du Nord parlent en laissant pénétrer le moins d'air possible dans la poitrine, tandis que ceux de la zone torride éprouvent le besoin de respirer tout en parlant; c'est instinctif. Le besoin de se faire comprendre reste subordonné à l'instinct de la conservation; la nécessité de vivre prime celle de la parole. Le mouvement des lèvres et le jeu de la langue contre le palais font l'office de soupapes et de clapets, qui admettent l'air ambiant ou en ferment l'accès, dans des proportions qui varient selon le nombre de voyelles ou de consonnes que contient chaque phrase.

Priez une de ces dames crépues de monter sur un tabouret sur une place publique d'Irkoutsk, et de haranguer la Sibérie en dialecte du Gabon par 15° de froid: une colonne d'air glacé envahira les poumons et compromettra la vie. Le fait, observé depuis longtemps, que les chiens des Lapons n'aboient pas, ou presque pas, trouve ici son explica-

tion naturelle. De même, qu'un Russe du Nord veuille faire un *speech* au Sénégal, qu'il s'impose la tâche de prononcer distinctement la quantité de consonnes de sa langue maternelle, et vous verrez qu'il n'aura pas le temps de balancer ses périodes; il suffoquera et demandera grâce au bout de peu de temps.

Donc, l'inégalité de la distribution du calorique doit être considérée comme la principale cause de la diversité des langues.

Que de murmures s'élèvent contre cette diversité des langues ! Pourquoi cet obstacle à la fraternité humaine, à la fraternité universelle ?

Dieu n'a point créé d'obstacles à la fraternité des hommes. Il est ici le Législateur d'une loi astronomique d'où découle l'inégalité de la distribution de la chaleur, inégalité qui est le principe même de toute activité. Or, en admettant que la diversité des langues soit un mal, ce mal est secondaire, tandis que le principe de l'activité humaine est un bien permanent de l'ordre le plus élevé.

C'est ainsi que les murmures des hommes s'apaisent lorsque, par l'observation de la nature, leur fausse sagesse est mise en présence de la sagesse infinie.

On travaille sérieusement à l'établissement d'une langue universelle. Quelques personnes voudraient simplement faire adopter une des langues vivantes; chaque peuple conserverait sa langue, sa littérature, son histoire, ses archives, et apprendrait simplement en sus la langue universelle.

D'autres esprits vont plus loin, et prétendent *créer* une langue universelle, une langue synthétique, euphonique, logique, qui faciliterait l'expression de la pensée au lieu de l'emprisonner dans une multitude de règles, et qui, par sa précision, sa brièveté, rendrait au genre humain des services incalculables.

Une pareille entreprise, déjà si difficile, n'aura de chances sérieuses de réussite qu'autant que l'on comptera avec la question du froid et de la chaleur, en adoptant une juste pondération dans la distribution des consonnes et des voyelles, de manière que les inconvénients signalés soient le moins sensibles aux divers peuples de la terre. La difficulté consiste à concilier les effets contraires d'une loi de la physique générale; cette difficulté peut se vaincre par la volonté, par l'habitude, et le résultat se fortifierait par l'hérédité.

Après cette petite excursion, je me hâte de ren-

trer dans mon sujet, afin d'indiquer les conséquences de la suppression du trafic; mais, avant tout, je dois rappeler que les Africains libres dont je viens d'esquisser la vie nèn forment qu'une faible minorité parmi le monde des gens de couleur ici, et qu'on ne doit pas confondre les Africains confisqués par le Gouvernement dans les derniers jours du trafic, et qui sont les seuls libérés par décision administrative, avec le gros de la population noire encore plongée aujourd'hui dans la servitude.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Con

I
été
I
trip
lors
le s
de
tes
est
bie
pla

CHAPITRE III

Conséquences de l'extinction du trafic. — Les misérables du nouveau monde. — Augmentation de la production agricole. — Essor du mouvement industriel. — Échanges licites avec l'Afrique.

Les conséquences de la suppression du trafic ont été d'une immense portée.

Le prix des esclaves haussa considérablement, il tripla, quadrupla dans certaines provinces, et dès lors, puisque c'est l'intérêt qui guide les hommes, le sort des esclaves fut amélioré en raison directe de l'augmentation de leur valeur. Nous avons maintes fois maudit le vil intérêt, maintenant l'occasion est venue de le bénir et de le considérer comme un bienfait. Tant que durait le trafic, tant que les planteurs pouvaient se procurer facilement des

nègres à 1,000 francs par tête, leur intérêt était d'obtenir la plus grande somme de travail possible avec le moins de frais possible; au contraire, après la suppression de la traite, le prix des nègres étant monté jusqu'à 4, 5 et même 6,000 francs, le souci du planteur fut de veiller à la conservation de ce capital.

De spacieuses cases s'élevèrent, bien abritées, bien aérées, les nourrissons furent mieux soignés, les vêtements furent renouvelés, les couvertures de laine furent distribuées pour l'époque des pluies et du froid, la nourriture fut plus abondante et de meilleure qualité.

Chaque plantation eut sa pharmacie, son infirmerie, et les misérables du Nouveau-Monde purent expirer tranquillement dans un lit. C'était, on en conviendra, faire tardivement connaissance avec les douceurs de la civilisation. Les planteurs montraient leurs hôpitaux avec orgueil; quand je vis ces salles spacieuses; ces lits de fer bien alignés, ces draps bien propres, je pensai pour la première fois de ma vie que l'orgueil était une adorable chose, puisqu'il produisait de tels fruits!

Le sort d'un million quatre cent mille esclaves fut tout à coup considérablement amélioré, et le

premier résultat de cette grande croisade humanitaire peut se résumer ainsi : augmentation du bien-être matériel, diminution des coups de fouet.

Ce bien est dû à l'Angleterre.

Le Brésil ne veut pas en convenir, parce qu'il a souffert dans ses droits incontestables de souveraineté nationale, parce que son patriotisme a été cruellement blessé de voir un pavillon étranger s'arroger un droit de police dans les ports de l'empire. Ni M. Malheiro dans son intéressant ouvrage en langue portugaise, ni M. Euzebio de Queiroz, alors ministre de la justice, ne veulent le reconnaître; mais leurs arguments ne m'ont pas convaincu.

J'aime beaucoup le Brésil, j'aime les Brésiliens, dont je n'ai jamais eu qu'à me louer; je respecte leur patriotisme, même dans ce qu'il peut avoir d'erroné et d'exagéré, parce que j'ai moi-même senti vibrer cette corde-là, mais cela ne doit pas m'empêcher d'être impartial. Or, il est évident que le gouvernement brésilien n'a pris de mesures efficaces que lorsqu'il a compris que l'intérêt de faire cesser le motif des violences de la croisière anglaise était supérieur à l'intérêt de fermer les yeux sur le trafic.

La lutte pour la suppression a duré jusqu'en 1849 sans résultats appréciables, tandis que, dès que le Brésil l'a voulu sérieusement, la traite a cessé.

Les planteurs, les négriers ont employé la violence pour faire le mal, l'Angleterre a employé la violence pour faire le bien. Le but n'excuse pas les moyens, la violence sera toujours regrettable, et ce qui honore le plus peut-être l'époque où nous vivons, c'est que le bien soit devenu possible par les moyens réguliers et par sa seule force virtuelle; mais dans ce cas spécial, la violence de l'Angleterre a fait tant de bien, séché tant de larmes, calmé tant de douleurs, que je ne me sens pas le courage de la condamner.

Au point de vue matériel, le trafic n'était point si profitable aux colons. Ceux-ci possédaient des propriétés aussi grandes que leur ambition; ils plantaient toujours plus qu'ils ne pouvaient récolter; ils achetaient des lots d'esclaves à trois et quatre ans de crédit et payaient des intérêts sur le pied de 4 à 2 p. 100 par mois: or, les esclaves mouraient, les dettes restaient, s'accumulaient par les intérêts composés, se greffaient les unes sur les autres, et la grande propriété passait dans les mains des usu-

riers et des marchands de nègres, peu aptes à en tirer parti ; la production en souffrait considérablement.

Rien n'est plus curieux et plus intéressant que d'étudier le phénomène économique qui se produisit après la suppression du trafic.

Il semblerait, au premier abord, qu'une défalcation annuelle de 40,000 esclaves dans le contingent des travailleurs effectifs dût amener nécessairement une diminution considérable dans la production agricole et, par suite, dans la richesse publique. Eh bien ! il advint précisément le contraire. Le bien moral produisit le bien matériel, et tous ceux qui pensèrent autrement se sont radicalement trompés.

Les chiffres ont la parole.

L'exportation, qui en 1850 n'excédait pas 58,000 contos, s'élevait, après l'extinction du trafic, dans une progression telle, qu'en 1866 elle avait plus que triplé, et se chiffrait par 157,000 contos.

L'importation, qui ne dépassait pas 59,000 contos en 1850, accompagnait la même progression et atteignait déjà 138,000 contos en 1866.

Et qu'on ne pense pas que le résultat soit moins frappant, si on examine la question en prenant

pour base les quantités et les poids au lieu de la valeur.

En prenant une moyenne de 5 ans pour le café, nous trouvons annuellement :

8,850,000	arrobes	de 1849 à 1854
11,718,000	—	de 1854 à 1859
10,310,000	—	de 1859 à 1864

quantités toujours supérieures à la moyenne existant au moment de la suppression.

Quant au sucre, la moyenne de 5 ans donne :

8,654,000	arrobes	de 1849 à 1854
8,243,000	—	de 1854 à 1859
7,644,000	—	de 1859 à 1864

moyenne supérieure à celle qui existait du temps du trafic, laquelle ne dépassait pas 7,551,000 arrobes.

Le coton fut cultivé avec un tel succès qu'en 1865 sa récolte représentait une valeur double de celle du sucre, et atteignait presque la moitié de celle du café ; en quantité elle représentait quatre fois la récolte du temps du trafic.

La gomme élastique, dont la production en 1850 ne dépassait pas 59,000 arrobes, atteignait trois fois ce chiffre en 1864.

Les personnes qui désirent approfondir ce sujet et l'étudier dans tous ses détails, n'ont qu'à consulter les travaux de statistique du docteur Sebastiao Ferreira Soares, du docteur Perdigao Malheiro, et les différents rapports du ministre de l'agriculture.

L'eau-de-vie de canne, appelée vulgairement caxaça, fut le seul article dont la production ait décliné, et, sous ce rapport, on peut bien dire que le Brésil a joué à qui perd gagne.

Tous les armements qui se faisaient d'ici pour la côte d'Afrique se composaient presque exclusivement d'eau-de-vie ; tant de pipes pour tant de nègres ; les transactions n'étaient pas plus compliquées que cela ; aussi il est facile de comprendre qu'au moment de la suppression du trafic, le débouché principal de l'eau-de-vie faisant défaut, les prix durent nécessairement baisser et la production aussi.

Pour ma part, j'aime mieux voir l'humanité se procurer la dose de calorique nécessaire à l'entretien de la vie par l'intervention du coton, du sucre et du café, que par celle des spiritueux dont nous connaissons assez les funestes effets sur l'organisation.

Puisque l'eau-de-vie est venue d'elle-même sous ma plume, j'en profiterai pour dire encore deux mots.

Maintenant que les Anglais n'ont plus rien à faire sur les côtes du Brésil, je crois qu'ils feraient bien d'utiliser leurs loisirs à réprimer le trafic de l'eau-de-vie sur leur propre territoire. Ils ont fait un bien immense ici, et je ne leur marchanderais pas la reconnaissance qui leur est due, mais je crois qu'une vigoureuse croisade contre l'alambic ferait la félicité d'un grand nombre de leurs compatriotes.

Quant à nous, Suissés républicains, nous ne nous occupons pas de ce que font les autres peuples, nous nous contentons d'aimer la Confédération ; nous en avons le droit, mais nous ferions peut-être bien de ne pas trop boire à sa santé.

La suppression de la traite exerça une influence non moins remarquable sur notre mouvement industriel.

Le commerce des noirs absorbait des sommes considérables et une grande partie des épargnes de la population prenait cette fâcheuse direction.

L'argent reflua tout à coup sur les places de Rio, de Bahia et de Pernambuco, mais principalement

sur celle de Rio, et produisit un abaissement de 50 p. 100 sur le taux de l'intérêt, qui de 12 p. 100 descendit à 6 et même au-dessous.

Il y eut un moment de vrai désarroi : les capitaux couraient tout effarés sur la place de Rio sans trouver un emploi immédiatement convenable et, dans ce moment de vraie pléthore d'argent, il semblait qu'on ne parviendrait jamais à tout placer.

L'esprit d'association s'empara de cette situation exceptionnelle; nous eûmes la fièvre des compagnies anonymes, la fièvre des actions, suivie, comme dans tous les pays, des mêmes abus et de la même réaction.

Nous eûmes des verreries, des papeteries, des raffineries, des tanneries, des brasseries, des distilleries, des fabriques de bougies et de savon, des filatures, des manufactures de coton, des fonderies, des usines, des scieries à vapeur, que sais-je? j'aurais plus vite fait d'énumérer ce qui ne s'entreprit pas. La plupart de ces affaires donnèrent de mauvais résultats, et plusieurs d'entre elles n'existent plus aujourd'hui.

Leur raison d'être se fondait sur le profit qui devait résulter de l'économie des droits de douane, lesquels, en moyenne, se calculaient à 40 p. 100

ad valorem; mais cette marge ne compensait pas même les frets et les droits des matières premières, l'augmentation des salaires et la différence du taux de l'intérêt toujours plus élevé dans les colonies. Quant aux frais d'administration, on installa un état-major d'employés richement rétribués, en se fondant sur le principe économique suivant : personne ne paye, c'est la compagnie qui paye !

Les prospectus promettaient l'Eldorado et donnaient des déceptions; on semait de l'argent, on récoltait de l'expérience; cela se voit encore quelquefois, quoi qu'il me semble que le type de l'actionnaire naïf devienne de plus en plus difficile à trouver.

Deux banques se formèrent alors, la banque Mauá et la banque du Brésil.

La première, fondée avec un capital en commandite de 18 millions de francs, joua en miniature le rôle du Crédit mobilier français, et patrona une foule d'industries où s'engouffrèrent à tout jamais les trois quarts de son capital.

La banque du Brésil, fondée au capital de 30,000 contos, environ 80 millions de francs, eut le droit d'émission. Cette faveur fut imposée d'une prime de 20,000 *reis* par action (10 p. 100) au

moment de la souscription; le capital provenant de cette prime fut employé par le Gouvernement, à paver magnifiquement la ville de Rio, et, sans exagération, c'est le service le plus positif que cette banque ait rendu au public.

Outre la compagnie des vapeurs brésiliens, faisant le service de nos côtes depuis le Para jusqu'à Rio-Grande, il se forma la compagnie de navigation à vapeur de l'Amazone sur un parcours de 800 lieues, de Belem à Nauta au Pérou. Cette entreprise existe encore, grâce à la subvention du Gouvernement, et c'est sur ces bateaux que notre savant compatriote, M. Agassiz, accomplit son dernier voyage d'exploration.

Puis vinrent les compagnies d'assurances maritimes et d'assurances contre le feu; on tâta de la mutualité, et enfin on forma une compagnie sur *la vie des esclaves*.

Cette compagnie prit le titre de : *Previdencia, Prévoyance!*

Aujourd'hui la prévoyance consiste à garder son argent, mais dans ce temps-là ce titre n'éveilla pas la moindre inquiétude. On souscrivit les actions avec enthousiasme; tout était combiné, vu et prévu, sauf... la ruine des actionnaires.

Cette variété d'assurances sur la vie, cette mar-
cotte d'origine anglaise traversa l'Atlantique, mais
ne réussit pas à s'implanter sur notre sol ; l'état
civil des noirs était imparfait, et le cœur de l'homme
désespérément malin ; les abus furent nombreux.
Des gens possédant dix nègres en assuraient deux ;
quand un des dix mourait, c'était toujours un des
deux assurés, du moins l'acte de décès le préten-
dait : de cette manière, la compagnie courait dix
risques et ne recevait que deux primes ; puis le
choléra s'en mêla et acheva de la ruiner.

Tout fut sauvé fors l'argent ! car cette entreprise
renfermait dans son sein le germe d'un mal im-
mense, puisqu'elle faillit nous faire perdre d'un
coup tout le terrain gagné par l'extinction du trafic.

En effet, supposons que les planteurs eussent
assuré la vie de leurs nègres, l'intérêt de les mé-
nager disparaissait, tandis que celui de les faire
travailler à outrance se produisait de nouveau avec
ses douloureuses conséquences.

Je n'ose même pas dire tout ce que je pense sur
ces conséquences possibles, de peur d'offenser in-
justement la classe des planteurs dont il y a pour-
tant beaucoup de bien à dire maintenant.

Ils ne sont plus, fort heureusement, ces temps

néfastes où les planteurs n'étaient guère qu'un ramassis des plus vils coquins des Açores, et où le Portugal nous envoyait tout autre chose que l'élite de sa population.

Dans ces dernières années, beaucoup de planteurs ont été élevés en Europe, ont voyagé et ont rapporté dans ce pays des idées libérales. On trouve sur leur table les journaux d'Europe, les illustrations, les brochures d'actualité, la *Revue des Deux Mondes*, et jusqu'au *Pall-mall Gazette*. Ils connaissent mieux les droits de l'humanité et les devoirs qui en découlent; ils pratiquent la vertu antique de l'hospitalité comme personne au monde, et il n'est pas rare de trouver les nègres d'une plantation, pris dans leur ensemble, aimant et respectant leurs maîtres. Mais ces réserves faites, comme la vérité l'exige, sommes-nous bien certains que des nègres n'auraient pas été assurés pour des sommes bien supérieures à leur valeur? Sommes-nous certains qu'en présence d'une impunité presque assurée, il ne se serait pas trouvé des La Pommeraye endettés, aux biens hypothéqués, cherchant à sortir, coûte que coûte, d'une fâcheuse position, qui ne doit se redresser que par la persévérance et le travail?

Sans doute, ces cas auraient été exceptionnels, mais la poudre de succession ne serait pas restée dans le tiroir, et, pour ma part, je n'aurais pas avalé volontiers toutes les pilules confectionnées dans ces pharmacies champêtres; les abus se seraient inévitablement produits.

La ruine d'une compagnie est un mal, la fraude qui conduit à cette ruine est un double mal, le choléra est une calamité, et cependant, chose singulière, voilà trois maux amalgamés dans l'ardente fusion de la vie qui produisent un bien incalculable, le bien d'un million quatre cent mille esclaves.

En faisant ces réflexions, je me disais : pour peu que le mal continue à faire de si bonnes choses, l'humanité finira par lui tirer son chapeau.

Singulière philosophie que celle qui découvre le bien à la source du mal et le mal à la source du bien; mais si ce qui est singulier existe, pourquoi ne pas le dire?

Ceux qui, dans un mouvement de sainte indignation, veulent écraser toutes nos passions d'un seul coup de massue, ne se doutent peut-être pas qu'ils anéantiraient ainsi les vrais ressorts de la

vie telle qu'elle existe ici-bas. Le Dieu tout puissant tient pourtant cette massue dans sa main, et, s'il tolère ces passions, c'est qu'il s'en sert pour d'adorables fins. Que deviendraient les traits de lumière, si les ombres n'existaient pas? nous aurions une page blanche, c'est-à-dire le néant; et cependant nous aimons la vie. Combattons l'abus de nos passions sans murmurer contre leur existence. Ne pas comprendre une chose n'a jamais rien prouvé contre la raison d'être de cette chose, mais démontre seulement que notre esprit est limité et que nous n'avons pas des sens appropriés pour tout savoir.

L'essor de notre mouvement industriel date donc de 1850.

Rio-Janeiro possède aujourd'hui trois chemins de fer, le gaz, la distribution d'eau dans les maisons et le drainage des égouts selon le système actuellement adopté pour la ville de Londres.

Je trouve énumérés dans l'almanach de Laemert 97 genres de fabrication différents : 3 verreries, 455 fabriques de cigares, 9 d'eaux minérales, 22 de savon, 11 de chocolat, 6 usines pour la fabrication des machines à vapeur, une fabrique de glace artificielle, etc., etc.

En fait d'industrie, je trouve aussi à la page 598 l'adresse de 22 maisons de consignation et de commission pour l'achat et la vente des esclaves dans l'an de grâce 1870.

Je ne prétends pas faire le bilan complet de toutes les entreprises fondées avec les capitaux retirés du trafic; mais avant de clore ce sujet, je désire en citer une qui, par son cachet d'utilité et la hardiesse de sa conception, mérite de fixer notre attention.

En 1850, il n'était pas encore question de chemins de fer; tous les transports dans l'intérieur se faisaient à dos de mulets, et même aujourd'hui, si on excepte le faible rayon parcouru par la ligne de Pernambuco vers l'ouest, par celle de Bahia dans la direction du S.-Francisco, de Rio-Janeiro dans la vallée de Parahyba, et de Santos vers les plateaux de Campinas, on peut dire que c'est le mulet qui transporte tous les produits et qui rapporte aux populations de l'intérieur les marchandises manufacturées et les denrées de première nécessité. Un mulet porte 120 kilos et fait six lieues par jour, lorsqu'il s'agit de ménager ses forces pour un long voyage: aussi le prix du transport de la charge d'un mulet à la destination de Goyaz ou de

Matto-Grosso peut s'élever jusqu'à 6,000 reis par arrobe, soit en tout 96 francs.

Pour donner une idée de l'énormité de l'augmentation des prix provenant de ce mode de transport, il me suffira de citer un seul article de première nécessité, le *sel*.

Le sel de l'Écriture dont rien ne peut remplacer la saveur, n'est exploité nulle part dans l'intérieur du Brésil; il est importé des salines du département de l'Hérault, Mèze et Cette, de Cagliari, de Trapani, de Cadix et surtout des vastes établissements des fles du Cap-Vert. Rio de Janeiro en reçoit environ 50,000 tonnes par an. La mer des côtes du Brésil est tout aussi riche en matière saline, mais les bras sont mieux rénumérés par la culture du café et du coton, et l'industrie du sel est abandonnée aux populations moins favorisées par le climat et la fertilité des terres. Le sel coûte à Cette 10 francs la tonne, à Rio 60 francs; mais, rendu dans l'intérieur à raison de 96 francs par charge de 120 kilos, il revient à environ 1,000 francs la tonne, soit 100 fois son coût primitif. Pendant la guerre du Paraguay, les transports par les rivières de la Plata étant interrompus, Cuyaba, capitale de la province de Matto-Grosso, dut rece-

voir son sel par la Bolivie, ou par Rio, et le manque fut si grand que le prix haussa, dit-on, jusqu'à 300,000 reis l'alqueire, soit 15,000 francs la tonne.

Le Mucury est une rivière coulant perpendiculairement à la mer, à moitié chemin entre Bahia et Rio, et la Compagnie dite du Mucury se proposait de rendre la rivière navigable aussi haut que possible, puis de construire une route en droite ligne vers l'ouest, à travers bois et montagnes, pour atteindre les plaines de Minas, la vallée du Saint-Francisco, et ravitailler l'intérieur en économisant les frais de parcours de plusieurs centaines de lieues. Cette entreprise fut fondée par actions ; les cristaux du sel se transformèrent, pour un moment du moins, en vrais diamants dans l'imagination des initiateurs, mais l'association n'eut pas la force d'exécuter entièrement le plan qu'elle avait conçu. On se mit à l'œuvre, la rivière fut rendue navigable, des caravanes de mulets s'acheminèrent dans ces imposantes solitudes, traversèrent des forêts immenses, mais les capitaux engagés restèrent improductifs.

Le Brésil gagna la route, les actionnaires gagnèrent de l'expérience.

Ce qui reste de l'entreprise du Mucury, c'est une colonie qui exploite ses forêts et produit ces billes de palissandre qu'on admire sur les marchés de Paris, de Londres et de New-York.

Voici un autre exemple de l'énormité des frais de transport des produits du centre de l'Amérique du Sud, et des efforts qui sont tentés pour leur trouver un écoulement plus facile et plus économique.

Le superbe Madeira, l'affluent et presque le rival de l'Amazone, en quittant la Cordillère des Andes où il prend sa source, poursuit lentement, majestueusement sa course vers le nord-est, sur un parcours de plus de 600 lieues. Il alimente des lacs remplis d'îles et de hautes herbes, baigne des forêts splendides, arrose des savanes embaumées et traverse la plus opulente végétation qui soit au monde ; puis, tout à coup, sollicité par une dépression de terrain, le fleuve abandonne son allure seraine et placide, il s'élançe sur un banc de rocher, franchit un immense espace en bouillonnant de chute en chute, d'écueils en écueils, puis reprend sa marche nonchalante, et va quelques centaines de lieues plus loin mêler ses eaux à celles de l'Amazone. Le système des écluses et des canaux

adopté par le génie hydraulique pour les fleuves d'Europe n'est pas applicable au Madeira, parce que les rapides en question se succèdent sans interruption sur un espace de 70 lieues!

Cet obstacle seul a inutilisé le fleuve, et a forcé les produits si riches du centre de l'Amérique du Sud à prendre la route incroyablement longue, pénible et coûteuse des Andes, pour trouver un débouché sur les marchés de l'Océan Pacifique.

Le cacao, le quina (casearilha), l'ipécacuanha, la salsepareille et des essences de grande valeur ont été transportés pendant des siècles à Arica et à Cobija sur le Pacifique au moyen d'énormes sacrifices; les difficultés sont si grandes que le transport d'une tonne (1000 kilos) ne coûte pas moins de 1,500 à 2,000 francs, somme représentant 280 p. 100 d'augmentation sur le prix de la marchandise, tandis que, par un frappant contraste, la grande route de l'Océan est si bon marché que dans ce moment les frets de Rio pour l'Europe ne dépassent pas 28 francs la tonne, ce qui veut dire 2 francs pour transporter une balle de café sur un parcours de 2000 lieues.

Détruire l'obstacle des 70 lieues de rapides du Madeira, rendre par ce fait plus de 4000 lieues

parfaitement navigables, tel est le but que se propose une compagnie américaine en construisant un chemin de fer parallèlement au fleuve sur ce point.

Pour la première fois en 1861, des embarcations pontées, très-solidement construites, partirent de Santa-Cruz et de Beni en Bolivie, franchirent audacieusement les rapides du Madeira, conduisant des chargements variés et de grande valeur, qui, par l'Amazone, parvinrent sur le marché du Para.

Quant à remonter le fleuve, il ne pouvait pas en être question; les échanges étaient impossibles, et le problème n'avait pas même reçu la moitié de sa solution; cependant, depuis cette heureuse tentative, ce commerce a pris un grand développement, malgré les entraves naturelles en question.

Il est évident que tout le courant du commerce de la partie orientale de la Bolivie et du Matto-Grosso [passera par l'Amazone, dès que le chemin de fer du Madeira sera livré à la circulation.

Le voyage de Trindade (en Bolivie) au Para sera réduit à 12 jours, en employant des bateaux à

vapeur, tandis qu'à la rame les embarcations mettaient sept mois pour faire le même trajet, dont 4 mois à partir des derniers rapides.

La Bolivie a concédé à la même compagnie américaine le privilège de la navigation à vapeur du Mamoré, du Beni, du Bauzes, de l'Ubay et autres affluents du Madeira. La navigation à vapeur de l'Amazone et du Madeira jusqu'aux premiers rapides de Saint-Antonio est confiée à deux compagnies subventionnées par le gouvernement brésilien, et la récente concession des 70 lieues de chemin de fer longeant les rapides vient compléter cette utile entreprise, digne de l'activité et du génie américains.

Le Brésil ne donne aucune garantie d'intérêts, mais concède 32 lieues carrées de terre et un tarif libéral.

Ce chemin de fer étant la clef du commerce d'une immense région, est appelé à donner de beaux résultats dans un avenir peu éloigné ; mais de nos jours l'argent est si impatient, les hommes si pressés de jouir, ils gâtent tellement les meilleures entreprises en ne voulant rien attendre de l'avenir, sous prétexte que l'avenir n'a jamais rien fait pour eux, que même dans ce cas-ci, ce brillant

programme pourrait bien aboutir à une déception.

Nous faisons encore quelques échanges avec l'Afrique; nous n'exportons plus des fusils, de la poudre et des fers pour enchaîner nos semblables, mais les produits pacifiques de notre sol, et nous recevons en échange de la toile de coton d'Angola, de l'huile de palme pour nos savonneries et de la cire pour les cierges de nos nombreuses églises.

On brûle beaucoup de cierges dans ce pays, nous n'y voyons pas plus clair pour cela, et je suis presque tenté d'estimer le degré d'instruction d'un peuple en raison inverse de la quantité de cierges qu'il consent à brûler et surtout à payer.

Ici, dès l'aube du jour, de pieux personnages, vêtus d'une chasuble de soie rouge par-dessus leurs habits bourgeois, se tiennent au coin des rues, un plat d'argent à la main, et quêtent pour la cire de tous les saints et de toutes les églises. La ville s'éveille à peine qu'on entend crier : « Pour la cire de la Candelaria (cathédrale), pour la cire de saint Antoine, pour la cire de saint François de Paule, etc. Les nègres, un peu frondeurs de leur nature; préfèrent, lorsqu'ils ont un vintem dans la poche, le brûler sur l'autel de Bacchus; mais les négresses,

les mulâtresses se rendant au marché, ont l'âme moins réfractaire à la piété; elles prélèvent sur le budget du persil ou des petites carottes de quoi faire honneur au saint de leur choix.

Si les dames brésiliennes voulaient tenir leurs livres de ménage en partie double, je leur conseillerais de passer leurs écritures comme suit :

Cire de saint François de Paule doit à l'anse du panier : 20 reis, valeur comptant.

Il se trouve aussi de pauvres négresses esclaves qui prennent la chose au sérieux, et donnent sur leur petit pécule pour la cire de leur saint : touchante offrande, dont Dieu qui tient compte de l'intention leur saura gré. Ce vintem représente bien la pite de la veuve : car si ces pauvres négresses ne sont pas veuves d'un mari, elles sont veuves de leur propre sort, et en portent le deuil toute leur vie. Je ne connais pas, du reste, de mari si tendrement aimé, regretté et pleuré que celui-là.

En Afrique aussi, les conséquences de l'extinction du trafic se sont fait sentir de la manière la plus heureuse.

Les guerres, il est vrai, n'ont pas cessé complètement, puisque le trafic a continué avec les colo-

nies espagnoles, qui ont reçu en moyenne 30,000 esclaves annuellement jusqu'en 1860 ; mais ces massacres ont considérablement diminué, au grand profit de la production agricole aussi bien que de l'humanité.

Ém

du

déf

me

mi

ce

tric

I

tan

D

tion

CHAPITRE IV

Émancipation définitive et ses conséquences. — La catholique Espagne et la libre pensée. — Travail des esprits au Brésil. — Modifications des lois sur les esclaves. — Message du comité abolitionniste français.

Vingt ans se sont écoulés depuis la suppression du trafic, et la grande question de l'émancipation définitive dormirait encore peut-être du lourd sommeil des hibernants, si la lutte heureusement terminée aux États-Unis n'était venue en aide aux cœurs généreux qui travaillent avec ardeur au triomphe de la cause de la liberté dans ce pays.

Les bons exemples ne nous manquaient pas pourtant.

Nous avons déjà vu l'Angleterre décréter l'abolition de l'esclavage en 1833.

La grande révolution française de 1789, cette brutalité du progrès, comme l'appelle Victor Hugo, proclamant les droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la fraternité, ne pouvait qu'être conséquente avec elle-même; elle abolit l'esclavage dans les colonies françaises, le 16 pluviôse an II, en s'écriant : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ¹ ! » Une loi consulaire le rétablit en 1802, et enfin ce fut la révolution de 1848 qui eut la gloire de la solution définitive : l'émancipation fut décrétée le 27 avril 1848.

La Suède libéra ses esclaves en 1846.

L'année suivante, le Danemark décréta aussi l'émancipation des esclaves de ses possessions, mais en fixant un délai de douze ans; cependant dès 1848, entraîné par l'exemple de la France, le Danemark modifia sa loi, et 26,000 personnes recouvrèrent la liberté immédiate.

La Russie abolit le servage en 1861, émancipant ainsi 25 millions d'hommes sous certaines restrictions qu'un décret récent, daté de 1870, vient de lever.

La Hollande accompagna le mouvement par sa loi du 8 août 1862.

1: A. Cochin.

Aux États-Unis, ce fut l'État de Pensylvanie qui, le premier, libéra ses esclaves en 1789 ; dès lors la lutte continua jusqu'en 1863, époque à jamais mémorable où 3,120,000 esclaves furent rendus à la liberté.

Le Portugal suit le même exemple.

Comment promener ses regards sur cette marche de l'émancipation, sans reconnaître cette attraction des idées vers le progrès, cette migration des esprits vers la justice ?

Deux nations chrétiennes restent pourtant en arrière : l'Espagne et le Brésil.

L'Espagne, la catholique Espagne conserve encore, en 1870, 400,000 esclaves dans ses colonies de Cuba et de Porto-Rico, et se trouve ainsi en révolte ouverte contre les bulles de ses papes, savoir :

Celles de Benoît XIV en 1741, de Pie VII en 1814, et de Grégoire XVI en 1839 : bulles toutes spéciales, condamnant, censurant, prohibant formellement l'esclavage des nègres.

Quelle obéissance à la cour de Rome lorsqu'il s'agit de combattre le principe du libre examen ! obéissance d'autant moins méritoire, qu'un peuple ignorant est plus facile à conduire qu'un peuple

instruit; et d'autre part, quel mépris pour l'autorité des successeurs de saint Pierre lorsque l'intérêt est en jeu!

Ce sont ces accommodements avec le Ciel, ces injustices criantes, ces anomalies inexplicables, qui fermentent dans l'esprit du peuple, révoltent sa conscience, et font perdre à la religion un terrain précieux qu'elle ne parvient à regagner qu'avec une peine infinie. La responsabilité est grande pour les tyrans de la pensée, comme pour les tyrans du corps; en faisant ainsi tout plier devant l'intérêt, l'Église devient une banque, et l'on donne raison à ces esprits sceptiques et aigris, qui prétendent que le clergé n'est payé par le riche que pour prêcher la résignation au pauvre.

Que de tables de changeurs restent à renverser dans la maison du Père céleste!

Le cœur, la raison, la conscience ont été donnés à l'homme pour s'en servir. La liberté de la pensée ne peut nuire à la vérité, puisque la négation elle-même lui est utile en provoquant l'affirmation dans l'arène; la vérité subsistera toujours, quelle qu'elle soit, parce qu'elle ne dépend pas de l'homme, tandis que l'homme dépend de la vérité.

Quant au Brésil, qui nous occupe plus spéciale-

ment, nous trouvons déjà, en 1750, la trace des idées abolitionnistes.

Deux mémoires furent publiés en 1794 et 1798; le premier intitulé : *Essai économique sur le commerce du Portugal et de ses colonies*, le second : *Analyse sur la justice du commerce des esclaves*.

Sous le règne de don Juan VI, en 1817, parut un mémoire sur le trafic des Africains et sur l'abolition de l'esclavage; depuis lors jusqu'en 1826, époque où le Brésil se sépara du Portugal, quatre ouvrages furent publiés ici sur cet important sujet. En 1836 et 1837, nous trouvons deux projets se rattachant à l'abolition. M. Oliveira exposa en 1845 ses idées sur la colonisation, comme moyen de remplacer les bras esclaves par le travail libre.

La même année, M. le D^r Caetano Alberto lut, dans une réunion de l'Institut des avocats de Rio de Janeiro, son intéressant mémoire intitulé : *Amélioration du sort des esclaves*. Ce travail a beaucoup contribué au progrès de la jurisprudence brésilienne sur les esclaves.

Les lois de ce pays ont subi en effet de profondes modifications, qui démontrent l'influence croissante des idées d'humanité et de charité.

Les lois reconnaissent que l'esclavage est contre

nature¹ et concèdent de nombreuses faveurs, même contre les règles générales du droit, lorsque la liberté est en question; elles recommandent aux juges de prendre pour base l'équité plutôt que la lettre de la loi.

L'esclave a toujours le bénéfice du doute, lorsque sa liberté est stipulée dans des dispositions testamentaires et que la validité du testament est contestée en justice.

La loi donne à l'esclave maltraité le droit de demander à changer de maître; cette initiative, qui permet au nègre de modifier sa condition, est un atome de liberté bien précieux pour celui qui n'en possédait aucune. Si l'esclave est appelé à titre d'information à déposer contre son maître, il peut obliger celui-ci à fournir une caution de sécurité, et c'est son *curateur ex officio* qui le demande pour lui. Lorsqu'un esclave est arrêté illégalement, le premier citoyen venu peut présenter une requête pour obtenir l'*habeas corpus*. Les esclaves sont considérés comme des mineurs (une minorité qui dure toute la vie), et sont protégés comme tels; leurs procès ne supportent ni droits, ni timbre;

1. Perdigo Malheiro, tome 2.

les titres de liberté sont exempts d'impôts, même lorsqu'ils mentionnent la réserve d'une ou plusieurs années de services ; la loi donne enfin aux esclaves un défenseur, même dans le cas où ils ont leur avocat particulier.

Tels sont les traits caractéristiques de notre droit actuel. Mais ces progrès incontestables ne satisfont plus les amis de l'humanité.

En 1852, la *Société contre le trafic* établie à Rio formula son plan d'émancipation graduelle ; la propagande pour l'amélioration du sort des esclaves prit ici un tel développement que, de 1861 à 1865, neuf projets et mémoires furent publiés.

En 1865, fut fondée une nouvelle Société à Rio, sous le titre de : *Émancipadora da Escravatura*, et ses idées furent publiées et préconisées par un journal spécial créé *ad hoc* : *a Crença*, la Croyance.

Plusieurs écrivains distingués y discutèrent avec passion les questions qui se rattachent à l'émancipation, et firent naître peu à peu la conviction de sa nécessité et même de son utilité.

Dans les provinces du nord, les efforts ne sont pas moins remarquables. Les provinces de Bahia, de Pernambuco et du Para, ont toutes leurs sociétés d'émancipation. La province de l'Amazone

inscrit chaque année sur son budget spécial une somme de dix contos de reis (environ 20,000 francs) affectée à libérer annuellement les esclaves qui, par leur bonne conduite ou quelque acte de courage et de dévouement, méritent une faveur spéciale.

On choisit pour ces promotions de la liberté, le 7 septembre, jour anniversaire de l'indépendance du Brésil.

Le cortège se forme sur la place, musique en tête; puis viennent les autorités, les esclaves libérés, les membres de la Société d'émancipation et les enfants libérés par cette société, etc. On se rend d'abord à l'église, puis, après le service divin, au Palais du gouvernement. Là, le président de la province fait un discours de circonstance, puis on procède à l'appel nominal, et chaque élu va recevoir à son tour le titre de propriété de son propre corps. Ensuite les membres de la Société d'émancipation prononcent des discours; ils broient ensemble les mots: liberté, fraternité, travail, paix, progrès, civilisation, avenir de la province, gloire de l'empire, et font de tout cela une pâtée d'une saveur exquise qu'ils offrent plus ou moins élégamment à la becquée de leurs auditeurs pâmés et ravis.

La journée se termine par un banquet offert aux

élus ; de longues tables sont dressées dans la campagne, à l'ombre de bouquets de bambous, et la musique militaire joue sous les manguiers pendant que les Africains savourent leur *caroulou* à l'huile de dindin, mets très-épicé qui leur rappelle la patrie absente, et dont il faut demander la vraie recette aux ménagères des bords du Zambèse ou du Niger.

Le premier vapeur partant pour le Sud apporte aux journaux de Rio le récit de la fête et de la cérémonie. Ce récit s'imprime et ne se lit pas. Ce qui se lit surtout, c'est la cote du change, le taux du fret, le prix du café ou du coton. Ceci s'adresse aux gens d'affaires principalement ; mais il ne faut pas trop leur en vouloir, ils sont si occupés à vérifier les additions pour éviter les soustractions ! Il ne faudrait pas en conclure non plus que le grand public de Rio-Janeiro est indifférent à la culture des lettres et des sciences : bien au contraire, l'élan imprimé au mouvement intellectuel a été extrêmement remarquable dans ces dernières années, et j'étonnerai bien des personnes en disant qu'il se publie ici plus de soixante journaux, revues et feuilles périodiques, dans tous les genres et dans toutes les branches des connaissances humaines. En voici la

liste et la classification comme curiosité ; les titres sont traduits du portugais.

Commerce et politique : Journal du Commerce, Diario de Rio-Janeiro, Journal officiel (organe du gouvernement), l'Opinion libérale, Jeune Brésil, Journal du Peuple, l'Horloge politique, le XIX^e siècle, la Réforme, l'Avenir, Courrier national, Seize Juillet (organe du parti conservateur), Sentinelle de la liberté, etc., etc. ; plus, the Anglo Brazilian Times, et la Gazette du Brésil, publiés l'un en anglais, l'autre en français.

Agriculture, Émancipation, Colonisation : Revue agricole, le Travail, la Croyance, l'Amérique, l'Économiste du Brésil, Colomb, Minerva, etc.

Publications religieuses : L'Apôtre, la Presse évangélique, la Tribune évangélique, Voix du chrétien, Écho de Rome.

Revue littéraires et scientifiques : Archives de la Société littéraire portugaise, Aurore littéraire, Chrysalide, Persévérance, Revue scientifique, Nouveau Bouquet, Pédagogue brésilien, Régénération, l'Auxiliaire de l'industrie nationale, Revue de l'Institut polytechnique brésilien, Revue mensuelle de la Société des essais littéraires, l'Idée, Écho populaire.

Journal illustrés : Brésil historique, Bataclan (espèce de Charivari), Semaine illustrée, la Vie fluminense, Comédie sociale, Mosquito.

Médecine : Abeillé, Annales brésiliennes de médecine, Revue fluminense.

Jurisprudence : Revue juridique, Revue de législation.

Feuille militaire : Le Soldat et le Marin.

Musique : Lyre d'Apollon, Album de romances brésiliennes, Brésil musical, Perles et Diamants (musique pour piano), Trouvère, le Salon (album de danses), etc., etc.

On voit que les Brésiliens ne sont pas des endormis. La politique, les luttes électorales si passionnées dans ce pays, occupent bien des esprits, mais il s'en trouve encore beaucoup qui vouent leur temps à l'étude des questions pratiques, principalement à celles qui se rattachent à l'agriculture, à la civilisation des Indiens, à la colonisation, à l'émancipation.

Ceci m'amène à mentionner le livre que M. le docteur Perdigao Malheiro fit paraître en 1867, intitulé : *Essai historique, juridique et social, sur l'esclavage au Brésil*, livre complet, qui résume tous les autres ; c'est l'œuvre de ce genre la plus

intéressante qui ait été publiée en langue portugaise. Ce livre m'a fourni à moi-même la plus grande partie de mes renseignements sur l'histoire de la traite, les dates et la statistique.

En 1868, parut l'ouvrage de M. le docteur Tito Franco d'Almeida (du conseil de l'empereur), écrit en langue portugaise, publié à Rio, et intitulé : *Le Brésil et l'Angleterre, ou le Trafic des Africains*.

Le but de l'auteur est d'écrire l'histoire des excès et des violences de la Grande-Bretagne envers le Brésil, depuis les temps antérieurs à l'indépendance jusqu'aujourd'hui ; puis de traiter la question de l'émancipation, non-seulement au point de vue philosophique et chrétien, mais dans ses conséquences pour notre agriculture et nos finances. Cet ouvrage, dû à un homme libéral, à un homme d'État brésilien, est une nouvelle manifestation du progrès que les idées d'humanité et de charité font dans ce pays.

Quant aux excès des croiseurs anglais, personne ne les conteste ; les croiseurs n'ont pas suivi les instructions de lord Aberdeen, lesquelles s'exprimaient ainsi : « *a good, however eminent, should not be attained otherwise than by lawful means.* » Au lieu de ces *lawful means*, les Anglais ont violé

le territoire et les eaux de l'empire en pleine paix, cela est certain; mais la question n'est pas toute là; la question est de savoir si, avec le laisser-aller et la force d'inertie de ce pays, avec des principes économiques faux qui ont, du reste, été renversés par l'expérience et la pratique, avec l'idée enracinée que le trafic était absolument indispensable à notre agriculture, on serait parvenu à la complète et absolue répression autrement que par les moyens extrêmes.

Le patriotisme est un sentiment très-respectable; mais il n'aide pas à juger avec impartialité.

Lorsque l'abolition de l'esclavage sera un fait accompli, il ne manquera pas de gens pour affirmer que l'initiative appartient complètement au Brésil, tandis que ce pays est (avec l'Espagne) l'unique terre chrétienne qui tolère cette institution, et qu'il faut lutter encore contre le même laisser-aller, la même force d'inertie, les mêmes erreurs économiques.

L'œuvre de l'émancipation se poursuit sans relâche; huit nouvelles sociétés se sont formées dans les premiers mois de 1870 :

D'abord, celle de la ville de Barbacena dans la province de Minas-Geraès, constituée le 11 mars,

dans le but spécial de libérer des enfants du sexe féminin; puis l'Association protectrice des Émancipés (*Associação protectora dos Libertos*), œuvre non moins utile, destinée à guider les premiers pas dans le sentier de la liberté, et fondée à Rio, sur l'initiative des loges de franc-maçonnerie.

En mars 1870, nous constatons à Rio la formation d'une nouvelle Société d'émancipation fondée exclusivement par des dames. Désormais la liberté aura pour auxiliaires l'élégance, la grâce, la beauté, les charmes de l'esprit et, ce qui vaut mieux encore, cette divine, cette adorable chose, la bonté sous les traits de la femme! Puissants leviers dans des mains délicates! Du moins nous aurons quelques traits de lumière pour éclairer le sombre tableau de l'esclavage; car, dans les classes inférieures surtout, cette grande ville de Rio-Janeiro est pleine de tyrans en jupons, de mégères sans pitié, sans générosité, lésinant sur tout, exigeant un travail excessif, mettant les nourrissons aux Enfants-Trouvés pour spéculer sur le lait de leurs négresses! Si la nouvelle Société veut s'appliquer à adoucir la servitude, tout en travaillant à l'affranchissement, elle fera un bien immense.

A propos de l'abus des nourrices louées, voici

une anecdote que je tiens d'un de mes amis, et qui montrera au vif une des plaies de Rio-Janeiro.

« Je cherchais une nourrice.

« Vous savez, me dit-on, ce qu'on fait ici en pareil cas : on prend le *Journal do Commercio* et l'on cherche dans l'une des colonnes de la quatrième page. » Là, je vis annoncées des négresses, des mulâtresses, des quarteronnes et des pardas ; bref, on m'en fit voir de toutes les couleurs.

A quelque distance de ma campagne, se trouvait une espèce de villa d'accouchement tenue par une sage-femme française ; elle recevait en pension les esclaves, les délivrait, les soignait, et se chargeait de les louer *et de les séparer de leurs nourrissons*, opérations fort ennuyeuses pour les maîtres et pour lesquelles on la rétribuait largement. Elle annonçait une nourrice ce jour-là ; je me rendis chez elle et lui expliquai l'objet de ma visite ; c'était une fiéffée matrone qui ne s'intimidait pas facilement.

« Rose ! Rose ! viens donc ici, » cria-t-elle dans le fond du jardin. Rose parut bientôt ; c'était une rose noire, variété inconnue des fleuristes de Fontenay et de Harlem. « Approche donc, ma fille, dit la sage-femme d'un ton caressant ; tiens ! tu peux

te vanter d'avoir de la chance ! Voilà monsieur qui a besoin d'une nourrice, il vient te chercher ; tu entres dans une bonne maison, tu feras bonne chère, tu auras la jouissance d'un jardin superbe, toutes les robes de madame seront pour toi, tu nourriras un petit blanc beau comme un ange, et de plus tu recevras un cadeau en argent ! hein ! »

Ce langage me semblait tout à fait séduisant ; cependant, levant les yeux, je vis les traits de Rose crispés par la douleur, et deux larmes silencieuses qui coulaient le long de ses joues : fameuse chance, me disais-je, que celle qui fait couler les larmes du désespoir !

Après un moment de silence, la pauvre fille, s'armant de tout son courage, répondit énergiquement : « Et mon enfant ? que deviendra-t-il ? dois-je donc l'abandonner ? »

— Allons ! allons ! ne fais donc pas la nigaude maintenant avec ton enfant ; tu sais bien que ton maître en prendra soin, il l'enverra à la campagne, et il ne lui manquera rien.

— Oh ! mon maître, mon maître ! s'écriait-elle en sanglotant. »

Il est bon de te dire que ce maître était un marchand de chandelles de la rue *do Fogo*, qui, ayant

fondu sa sensibilité en même temps que son suif, n'inspirait à l'endroit de la générosité qu'une médiocre confiance.

Quant à moi, j'étais ému, et j'allais me retirer pour ne pas me rendre complice de cette violence, lorsque je me ravisai, réfléchissant que garder cette fille c'était l'unique moyen de lui être utile.

Le marché conclu, la pauvre Rose donna le sein une dernière fois à son enfant, l'embrassa tendrement, noua quelques hardes dans un mouchoir, essuya ses yeux et me suivit.

Je racontai tout à ma femme.

Rose était inconsolable ; je lui promis d'aller voir son maître, et de la rassurer sur le sort de son cher petit moricaud.

A peine rendu en ville, j'allai trouver le marchand de chandelles.

« Monsieur, me dit-il, j'aime ma tranquillité avant tout, ces criailleries de négrillons ne me vont nullement, et je vais envoyer celui de Rose à la *Roda* (Enfants-Trouvés); cependant, si vous voulez vous en charger vous-même, je ne m'y oppose pas.

— Eh bien ! je m'en charge, » répondis-je, ne songeant qu'à la douleur dont j'avais été témoin le matin.

Je ne fus pas plutôt dans la rue que la réflexion intervint. « Te voilà, me disais-je, avec une nourrice et deux nourrissons ; puis le petit noir qui est le plus fort va tout prendre et ne laissera rien pour ton enfant ! Peux-tu rentrer à la maison avec une solution pareille ? » J'étais embarrassé, et, tout en descendant le trottoir de la rue d'*Ouvidor*, je me disais que Talleyrand pouvait bien avoir raison de dire qu'il faut se méfier du premier mouvement... parce que c'est le bon.

J'étais plongé dans ces réflexions, lorsque, passant devant chez Denille, qui tient un magasin de coutellerie et d'instruments de chirurgie, je vis collé contre sa vitrine un papier portant ces mots : *Biberon de Paris, nouveau modèle.*

« Sauvé ! sauvé ! voilà mon affaire ! » m'écriai-je ; j'entrai et j'achetai le biberon sans marchander ; heureusement je n'avais pas affaire à un juif, car il aurait lu dans mes yeux que ce biberon faisait ma félicité, et il me l'aurait fait payer trois fois plus cher.

Muni du précieux ustensile, j'allongeai le pas, le cœur léger, et me rendant à moi-même cette justice, que de temps en temps il me venait une idée.

En franchissant la grille du jardin, je vis ma

femme qui venait au-devant de moi. « Mon ami, dit-elle, ça ne va pas du tout bien à la maison : cette fille ne fait que se désoler, elle a pleuré jusqu'à midi, pourtant elle a bien gentiment donné le sein à notre enfant ; vers les deux heures elle a humblement demandé la permission d'aller voir ce que devenait le sien ; je n'avais pas le courage de lui refuser ; eh bien ! mon ami, vois la force d'âme, la résignation de ces gens ! elle ne resta pas longtemps, elle quitta son enfant une seconde fois, et revint d'elle-même pour nourrir le mien ; ses yeux étaient rouges et gonflés ; en rentrant, elle me dit tristement : « Monsieur a pourtant l'air bon. » Tu es sa dernière planche de salut dans ce naufrage de l'amour maternel. Es-tu donc aussi bon que tu en as l'air ? Voyons, comment arranges-tu cela ? »

J'étais si content que toute humilité avait disparu, en supposant toutefois qu'il en existât chez moi une dose quelconque à l'état latent : « Ma chère amie, répondis-je, quand un homme est dans l'embarras, il commence par réfléchir, il pèse le pour et le contre, puis il prend sa résolution.

— Y aurait-il de l'indiscrétion à demander à connaître cette fameuse résolution ? »

J'allais répondre, lorsque Rose, qui épiait anxieu-

sement mon retour, vint à la traverse de notre conversation, et m'accabla de questions sur ce qu'avait dit et sur ce que voulait faire son maître.

« Ton maître, lui dis-je, n'aime pas les cris d'enfants, et ne veut pas élever le tien; il voulait l'envoyer à la *Roda* (Enfants-Trouvés), mais j'ai eu pitié de ton grand chagrin, et, si tu veux me promettre d'être bien sage... » là-dessus je tirai le fameux biberon de la poche de ma redingote.

Rose ne me laissa pas achever; une joie immense éclaira sa figure; elle partit comme une égarée, sauta les marches du perron quatre à quatre, traversa le jardin comme une flèche et, dans un espace de temps incroyablement court, revint hale-tante avec son enfant dans ses bras.

Ce fut une révolution dans la maison. Éva, la négresse de ma belle-mère, Marcolina, la cuisinière, couraient, s'appelaient; c'était une fête, une joie et une confusion tout à la fois. On fit traire une vache; Marcolina, une négresse de grande expérience, mit de l'eau de gruau sur le feu pour couper le lait, et fit en peu de temps une boisson légèrement sucrée, tout à fait convenable, dont elle emplit le biberon. Le petit noir avait soif et pompait très-bien, c'était ravissant. Un char d'enfant

en osier, dont on détacha les roues, servit de berceau, et pour démocratiser le bienfait, je voulus que le petit blanc et le petit noir fussent couchés l'un près de l'autre, réalisant au berceau, pour ce premier jour du moins, ce rêve tant vanté de la fraternité humaine !

Rose était dans le ravissement, et ses yeux brillaient de reconnaissance ; tant elle qu'Éva et Marcolina s'assirent en rond près des enfants et se mirent à ourler un carré de mousseline que ma femme venait de leur donner pour couvrir le berceau ; elles chuchotèrent toute la soirée et se disputèrent sur la question de savoir lequel des deux enfants était le plus beau. Enfin, si je me souviens bien, ces dames crépues décidèrent que le blanc était le plus joli, et le moricaud le plus fort.

Les enfants étaient mignons ainsi, mais je ne pouvais pourtant passer toute ma soirée à les regarder ; je pris une chaise et je m'installai sur la terrasse du jardin pour respirer l'air de la nuit ; une brise fraîche venant de la mer agitait la cime des manguiers ; c'était un souffle de paix qui passait sur notre maison.

Ce jour qui venait de finir comptait parmi les heureux de ma vie ! »

Une colonne du journal *do Commercio* se remplit chaque jour d'annonces de nourrices à louer; pour qui sait ce qui se passe, chaque ligne représente un drame intime, raconte le naufrage d'une sainte affection, ou indique une séparation cruelle; chaque annonce signifie larmes, deuil et désespoir! cependant l'intérêt trépigne sur ces choses et passe outre, car chaque nourrice rapporte 120 à 150 francs par mois.

Enlever un nourrisson à sa mère! n'est-ce pas atroce? N'est-ce pas révoltant? Eh bien! parlez d'émancipation devant certaines personnes plus ou moins intéressées au maintien de l'ordre de choses actuel, elles vous répondront que vous êtes un utopiste, un visionnaire, que les ouvriers en Europe sont beaucoup plus malheureux que les nègres, etc., etc. Bel argument! de sorte que, s'il fallait que la misère fût extirpée de la société en Europe avant de songer à libérer les esclaves, ceux-ci pourraient attendre longtemps.

Il est vrai qu'ici personne ne souffre du froid et de la faim; le mot hideux de *détresse* n'a pas de signification sur cette terre bénie. Mais en Europe, si la misère, le besoin causent des séparations douloureuses dans les familles, du moins c'est le sort,

c'est la fatalité qu'on peut accuser, mais jamais la tyrannie, la brutalité d'un dominateur sans pitié !

La Société d'émancipation fondée par les dames de Rio-Janeiro a donc une belle mission à remplir, celle de travailler à l'affranchissement tout en combattant énergiquement les révoltants abus engendrés par la servitude.

Dans le mois d'avril 1870, cinq nouvelles sociétés se sont formées pour concourir à l'œuvre de l'émancipation, savoir : deux à Rio de Janeiro, intitulées : *Sociedade de Libertação*, *Sociedade Emancipadora do elemento servil*; et trois dans la province de Saint-Paul, dont une à Campinas et deux à Saint-Paul, chef-lieu de la province, sous le titre de : *Fraternidade* (Fraternité), et *Sociedade Redemptora de crianças escravas* (Société Rédemptrice d'enfants esclaves). La Société *Fraternidade* a été fondée par la loge maçonnique *Amitié*, et l'autre par les dames de Saint-Paul.

De plus la province vient en aide aux efforts des sociétés particulières, en offrant de racheter les enfants de deux à quatre ans, conformément aux conditions de la loi du 14 juillet 1869.

La question de l'émancipation est arrivée au

dernier degré de maturité, les esprits y sont préparés, et tout fait espérer que le Gouvernement central ne retardera plus sa solution.

Les mêmes luttes pour l'émancipation, qui signalèrent les discussions du parlement anglais, se retrouvent dans l'histoire de cette question au Brésil.

Trois projets d'émancipation furent soumis à l'approbation de la Chambre des députés en 1831, 1850, 1852, et six projets au Sénat en 1862, 1864 et 1865.

Les motions ayant trait aux modifications du Code pénal ne rencontrèrent pas d'opposition ; mais les majorités, toujours orgueilleuses de leur force numérique, refusèrent de discuter les projets relatifs à l'émancipation, et passèrent purement et simplement à l'ordre du jour. Je n'ai jamais compris pourquoi les majorités sont si fières de leur force numérique, car du moment qu'il est reconnu que le talent et la vraie intelligence sont en minorité sur la terre, je ne vois pas trop pourquoi il en serait autrement dans une Chambre ou dans un Sénat.

Les majorités ne gouvernent que parce qu'elles se transforment en obéissant à une force secrète et

toute-puissante qui conduit l'humanité vers le but qui lui est assigné.

Selon le rapport du Ministère de l'empire, les ordres Franciscains, Bénédictins et Carmélites du Brésil possèdent des terres, des plantations de sucre et de café cultivées par 2,453 esclaves. La constitution permettait aux congrégations de posséder des esclaves, l'obédience au Saint-Siège le défendait (voir les bulles déjà citées à propos de l'Espagne) : or, quel bien peut-on espérer des collèges, des noviciats et des maisons professes, lorsqu'on les voit méconnaître les premiers devoirs de l'humanité ?

Il s'agit maintenant de séculariser les biens du clergé, comme en Italie, c'est-à-dire de transférer ces propriétés au Gouvernement contre un paiement en inscriptions de rentes 6 p. 100 sur l'État.

Le clergé combat cette mesure à outrance, et il est curieux de le voir invoquer pour sa défense ces mêmes principes du droit, de la justice, méconnus par lui pendant plusieurs siècles.

La question de l'émancipation a fait cependant un pas décisif, dû à la lettre chaleureuse adressée en juillet 1866 à l'Empereur du Brésil, par le Co-

mité abolitionniste français. Ce message, conçu dans les termes les plus élevés, faisait un ardent appel aux sentiments d'humanité bien connus du Souverain de ce pays, et s'efforçait de démontrer que, au moment où les États-Unis libéraient quatre millions d'esclaves, le Brésil, comme nation chrétienne, ne pouvait plus méconnaître la nécessité d'accompagner ce mouvement humanitaire. Ce document était signé par MM. *Laboulaye*, membre de l'Institut, président du Comité ; *Guizot* ; *A. Cochin*, secrétaire, auteur d'un ouvrage très-estimé (*Abolition de l'esclavage*, 1861) ; *Andaluz*, membre de la Société des Arts de Londres ; *Bersier*, *Ed. de Pressensé*, pasteurs protestants de Paris ; *prince de Broglie*, membre de l'Académie Française ; *Gaumont* ; *Léon Lavedan*, rédacteur du *Correspondant* ; *Henri Martin*, auteur de l'*Histoire de France* ; *Henri Moreau*, avocat ; *Wallon*, membre de l'Institut ; *Eug. Yung*, rédacteur du *Journal des Débats*.

Le Gouvernement brésilien répondit de la manière la plus satisfaisante le 22 août de la même année, tant au nom de l'Empereur qu'en celui du ministère. Il déclarait partager les idées et les sentiments du Comité français, et ne faisait de la

question de l'abolition qu'une pure question de forme et d'opportunité.

Cette réponse fut publiée officiellement le 11 avril 1867, afin de préparer l'esprit public aux mesures que le Gouvernement voulait présenter à l'approbation des Chambres. Ce n'est qu'à dater de cette publication que l'on comprit ici que le Gouvernement avait fait un pas décisif et qu'il ne pourrait plus reculer ; l'impression fut profonde. L'engagement moral pris envers des noms aussi connus, aussi respectables, était tenu pour équivalent à un engagement envers le Gouvernement français lui-même, et chacun comprenait qu'il faudrait nécessairement compter un jour avec de pareils hommes.

Les discussions violentes recommencèrent à cette occasion dans les journaux. On niait à la prérogative impériale le droit de s'engager ainsi sans le consentement des chambres, et l'on démontrait que l'émancipation serait la ruine de l'agriculture et de la richesse publique. Ces articles anonymes étaient signés *O Cego*, l'Aveugle ; du nombre, sans aucun doute, de ces aveugles de la pire espèce, de ces aveugles qui sont payés pour ne pas voir, et dont on trouve de nombreux spécimens dans tous les pays du monde.

L'empereur parla de l'émancipation dans son

discours d'ouverture des chambres, et enfin tant le Sénat que la Chambre des députés, dans leur réponse du 7 juillet 1867, adhérèrent en principe, renvoyant la mise à exécution à un moment plus opportun¹.

Ce moment opportun, qu'on n'a jamais su ou jamais voulu trouver depuis 20 ans que le trafic a cessé, sera-t-il celui de la conclusion de la guerre contre le Paraguay?

Beaucoup de personnes redoutent, non sans quelque raison, que l'émancipation, survenant au moment de la conclusion de la guerre actuelle, ne produise une grande perturbation dans l'équilibre des finances.

Il y a quatre ans, notre dette, tant intérieure qu'extérieure, papier-monnaie, émission de bons du Trésor, émission de la Banque du Brésil, tout compris, n'atteignait pas 200,000 contos contre un revenu annuel de 50,000 contos, de telle sorte que la dette ne dépassait pas quatre fois les revenus annuels du pays.

Aujourd'hui l'augmentation des droits de douane et divers impôts de création récente ont porté ce

1. Ces détails sont extraits de l'ouvrage de M. Perdigo Malheiro, 1867.

revenu à 80,000 contos contre une dette de 600,000, de sorte qu'elle représente environ sept fois le revenu annuel. Est-ce là une position désespérée pour un pays possédant 800 lieues de côtes, autant en profondeur et les terres les plus fertiles du monde?

Notre dette a donc triplé en quatre ans, et ce n'est pas le moment, dit-on, de compromettre les ressources du pays, ressources dont la base principale repose sur l'agriculture. On cite à l'appui la crise qui a suivi l'émancipation dans les colonies anglaises, et dernièrement, dans le sud des Etats-Unis, la dépréciation des fortunes et des propriétés, la misère, la famine et tous les maux qui accompagnent les situations transitoires.

Chose singulière, on trouve toujours de bons arguments pour étayer de mauvaises causes : ne trouverai-je pas de bonnes raisons pour soutenir le bien ? Du reste, le bien n'a pas besoin des arguments de l'homme, car il trouve sa force en lui-même. Cependant essayons.

Ces maux seraient à redouter si l'émancipation se faisait d'une manière brusque et forcée ; quand on lève toutes les écluses à la fois, il ne faut pas s'étonner de trouver les eaux impétueuses.

Les Américains passent d'un extrême à l'autre; en 1862 les esclaves étaient à peine des hommes : en 1868 on en fait des représentants, en 1869 on en fait des ambassadeurs, témoin le nègre Basset, nommé envoyé extraordinaire des États-Unis près la République de Saint-Domingue¹. On leur refusait l'accès des théâtres et des omnibus, on les chassait du trottoir des rues et maintenant on leur ouvre le Sénat.

Le nègre Hiram Revels, nommé sénateur par ses concitoyens de l'État du Mississipi, a prêté, en cette qualité, le serment exigé par la constitution américaine, le 20 février 1870. Le jour de son admission, la foule était énorme, aussi grande que pour le jugement du président Johnson. Chose remarquable, Hiram Revels occupe le fauteuil de Jefferson Davies, le champion des idées esclavagistes.

Si notre émancipation se fait sagement, graduellement, le bien moral produira le bien matériel,

1. La république de Saint-Domingue a voté son annexion aux États-Unis en février 1870 : il est permis d'en conclure que tel était l'objectif de la mission de l'ambassadeur nègre. Dans cette circonstance, la grande nation américaine a donné une nouvelle preuve de son habileté politique et de sa persévérance dans l'accomplissement des grands projets qu'on lui connaît.

comme il est arrivé après la suppression du trafic.

Si l'amélioration du traitement des esclaves a eu pour conséquence immédiate une augmentation considérable dans la production agricole, malgré la diminution des bras, il est raisonnable de prévoir que notre production augmentera encore, car les nègres libres seront directement intéressés à se bien traiter eux-mêmes, et les bras, au lieu de diminuer, augmenteront; nous aurons la petite propriété, la petite culture, les produits augmenteront de valeur par les soins apportés à leur préparation; nous aurons le mariage des noirs, tout au moins la famille, l'émulation qui en est la conséquence, biens presque inconnus aujourd'hui.

Jusqu'à un certain point, ce qui s'est passé dans les autres colonies peut nous guider dans l'appréciation de ce qui nous attend.

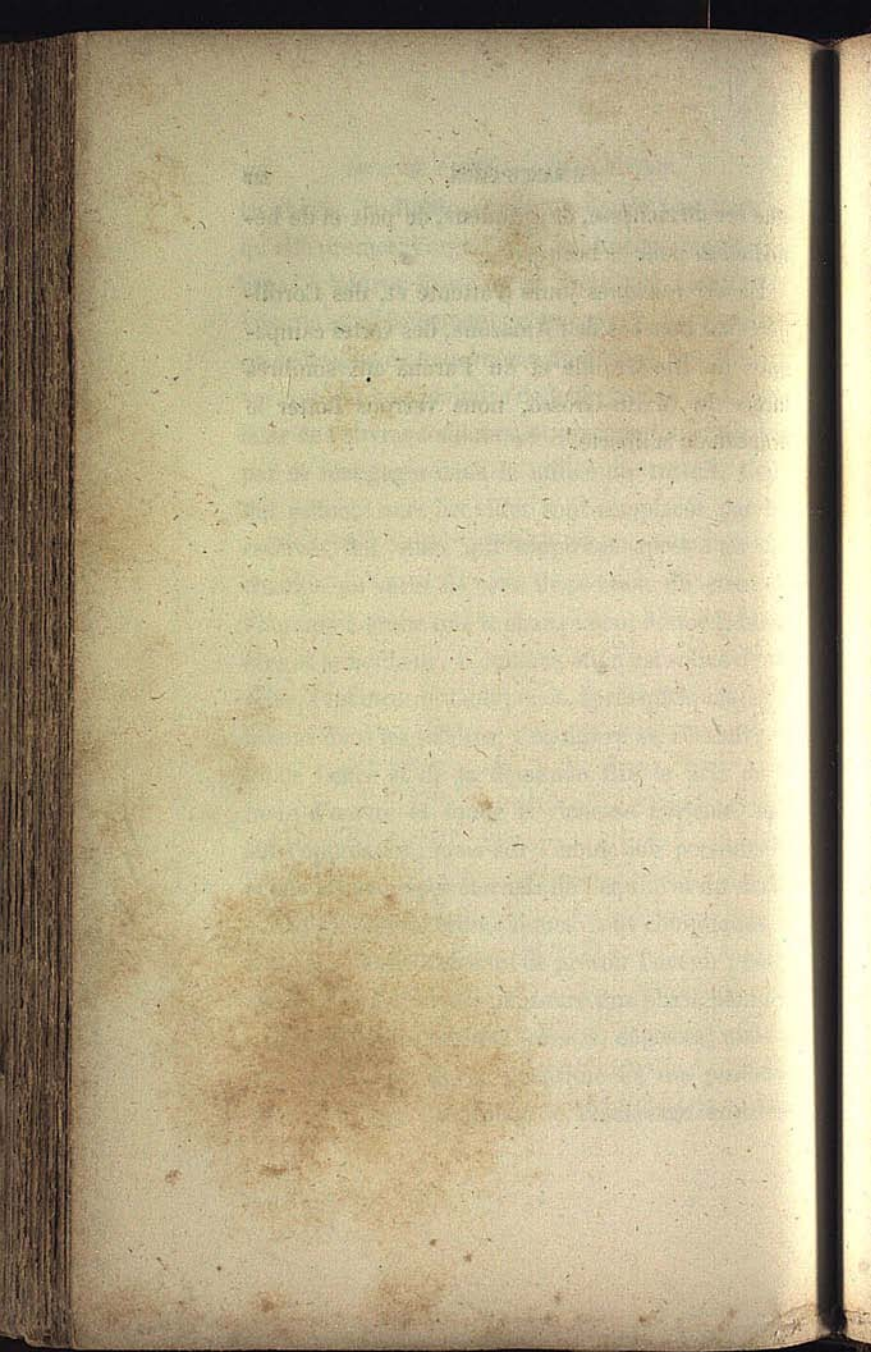
L'expérience faite prouve qu'un quart des esclaves affranchis reflue vers les villes; un autre quart s'en va dans les bois étancher sa soif d'indépendance absolue et sans contrôle; et l'autre moitié, retenue par un salaire, par un meilleur traitement, ou par cette chaîne et cette ancre qu'on nomme la famille, reste sur la plantation et travaille avec bonne volonté. Puis, ainsi que nous l'avons vu pour

la liberté, la Robinsonade ne donne pas tout ce qu'elle promet ; l'organisme, habitué au travail, aux repas à heures fixes, ne se prête pas à cette vie errante aussi facilement qu'on pourrait le supposer ; on se fatigue de tout, même du désordre ; les esclaves qui ont à se plaindre de leur maître vont solliciter de l'ouvrage ailleurs, et presque tous finissent par se réengager dans la milice du travail. Ceux qui refluent vers les villes sont remplacés par les esclaves des villes qui soupirent après l'air des champs, en vertu de cette disposition du cœur de l'homme à croire que le changement donne le bien-être et le bonheur. L'émancipation est suivie d'une crise, c'est incontestable ; mais, après quelques oscillations dans les salaires, l'équilibre se rétablit ; la loi de l'offre et de la demande fixe le prix de la main-d'œuvre et fonde la richesse agricole, non sur l'oppression, mais sur l'émulation personnelle et sur les principes éternels de l'équité et du droit.

Les problèmes économiques sont compliqués, il n'est pas donné à chacun de prévoir l'avenir ; notre agriculture traversera peut-être une phase pénible, nous aurons des intérêts froissés, déplacés, mais le mal ne durera pas, et j'exprime ici ma profonde conviction que l'abolition de l'esclavage amènera

une ère de richesse, de grandeur, de paix et de bénédiction pour ce beau pays.

Encore quelques jours d'attente et, des Cordillères aux bouches de l'Amazone, des vertes campagnes du Rio-Grande et du Paraná aux sombres forêts du Matto-Grosso, nous verrons flotter le drapeau de la liberté.



CHAPITRE V

Civilisation des Indiens. — Colonisation.

L'œuvre importante de la civilisation des Indiens marche de front avec celle de l'émancipation.

La zone civilisée part des côtes de l'Atlantique et s'avance dans l'intérieur en s'affaiblissant graduellement jusqu'à sous le 55° degré de longitude environ. A partir de là, tout l'espace compris entre cette limite et le versant oriental des Cordillères se trouve peuplé par des millions d'Indiens sauvages, vivant de chasse et de pêche, guerroyant entre eux continuellement, et représentant encore de nos jours l'humanité des âges antéhistoriques. La science s'extasie devant la trouvaille d'une mâchoire humaine ensevelie dans des sables antédiluviens, et

ne paraît attacher qu'un médiocre intérêt à ces papyrus vivants, racontant par leur seule présence ce que devait être l'humanité primitive.

Ces Indiens sauvages appartiennent évidemment à la race mongole, dont ils ont tous les signes caractéristiques ; ils sont répandus dans toutes les provinces du Brésil, et, si je trace une limite, c'est pour déterminer approximativement jusqu'où s'étend l'action du monde civilisé.

C'est à l'ordre des jésuites qu'appartient l'initiative de l'œuvre de la civilisation des Indiens. Ceux-ci accueillirent très-mal les membres de la célèbre compagnie, et les premiers pionniers de Rome qui s'aventurèrent dans le *Sertao*¹ furent pris, rôtis et mangés. Du moins, de la part de ces êtres inconscients, y avait-il quelque logique à griller des missionnaires pour les manger (surtout des missionnaires nourris à la table du Saint-Office), tandis qu'on est encore à se demander comment l'Inquisition pouvait brûler des hommes au nom de la charité du Christ !

Les jésuites firent donc ample connaissance avec ces *quemaderos* d'un nouveau genre, où ils ne figu-

1. Désert boisé.

raient plus comme spectateurs, *ad majorem Dei gloriam*; aussi la première chose qu'ils demandèrent au gouvernement brésilien fut, le croirait-on?... du canon. Ils argumentèrent avec la poudre, et inculquèrent à coups de fusil les premiers principes de la morale; au lieu d'ériger des chaires, ils élevèrent des retranchements. Ces procédés sont aujourd'hui complètement abandonnés; la patience, la persévérance, la douceur sont à l'ordre du jour.

Sur les limites des terres civilisées se trouvent des peuplades dont les mœurs plus douces servent d'anneaux de transition: le gouvernement s'attache à les traiter avec cordialité, et, par leur entremise, les hordes les plus indomptables reçoivent sans méfiance de lointains rayons de lumière et les échos de la terre chrétienne graduellement affaiblis.

Depuis 1865, l'œuvre de la Propagande nous a envoyé de Rome vingt-deux missionnaires bénédictins¹, qui s'occupent avec succès de la conversion et de la civilisation des Indiens. Ces missionnaires sont dispersés sur tout le territoire.

Les uns, dirigés sur Sainte-Catherine, travaillent

1. Rapport du ministre de l'agriculture.

à la civilisation des peuplades qui avoisinent la colonie d'Itajahy ; d'autres ont été réclamés par Bahia et Pernambuco ; le Pará en a obtenu deux, qui sont établis sur les bords du « Trombeta » et s'occupent à grouper (*aldeiar*) les Indiens qui peuplent la frontière de l'empire touchant à la Guyane hollandaise ; dans la province du Parana, deux bénédictins ont fondé, sur la route de Matto-Grosso, un établissement, sous la direction du frère Timothéo, connu pour ses succès auprès des Indiens Coroados de S. Pedro d'Alcantara.

Goyaz a réclamé deux de ces patients missionnaires pour le campement des Indiens de Boa Vista ; dans la province do Espirito Santo, les Indiens Mutuns et Pancas ont été soumis par le frère Bubbio ; et enfin les autres délégués de la Propagande romaine ont fait la campagne du Paraguay avec l'armée brésilienne, et ont rendu de grands services dans les hôpitaux.

Il ne se trouve pas, à ma connaissance, de missionnaires protestants attachés à l'œuvre de la civilisation des Indiens, par la raison que la religion de l'État est catholique et que le Brésil ne sollicite pas de missionnaires d'une autre croyance.

Les peuplades les plus rapprochées entretiennent

des rapports de bon voisinage avec des autorités brésiliennes parlant leur langue. On s'applique à les grouper, à les réunir sous un chef à eux avec lequel on traite; cela s'appelle ici *aldeiar* les Indiens, du mot portugais *aldeia*, qui veut dire village.

Ces peuplades pacifiques se forment peu à peu au contact de la vie moderne; elles s'occupent d'agriculture et de l'élevage des bestiaux, s'emploient dans les plantations au moment des récoltes, se familiarisent avec les procédés de culture, et dépensent les salaires acquis à l'achat d'objets de l'industrie européenne, surtout d'armes de chasse. Elles deviennent par la poudre, le plomb et le sel de plus en plus tributaires de la civilisation; les besoins créés deviennent héréditaires et les obligent à ne pas abandonner les centres habités.

Sur la frontière du monde civilisé, il arrive de temps en temps des accidents, des malentendus, des crimes suivis de terribles représailles.

Lors d'un voyage que je fis dernièrement à Sainte-Catherine, le président de la province me raconta qu'un Allemand venait d'être jugé, dans une des colonies voisines, pour assassinat d'un Indien.

L'honnête Allemand chassait dans la forêt, lorsque tout à coup, au lieu d'un *veado* (daim), il voit, à soixante pas devant lui un Indien, armé d'un arc et de flèches, et le regardant dans le blanc des yeux. L'un parlait la langue de Mayence, l'autre le pur guarany : impossible de s'entendre. L'Allemand cueille une fleur et l'agite devant lui, en signe de paix ; l'Indien casse la pointe d'une flèche et présente la flèche sans pointe, signe de paix plus caractéristique encore ; là-dessus l'Allemand pose son fusil à terre et montre ses mains vides ; l'Indien pose de même son arc et ses flèches, et tous deux marchent l'un vers l'autre avec l'expression de la paix sur le visage. L'Indien était un homme magnifique, une opulente nature, comme on n'en rencontre que dans les pays où il n'existe pas de pharmacie vingt lieues à la ronde ; quant au colon, il était chétif. Tout à coup il prend peur devant ce colosse : la pensée lui vint que l'Indien pouvait le casser en deux comme une allumette ; il revient sur ses pas, saute sur son fusil et étend le bel Indien raide mort à ses pieds. L'Allemand en eut un profond regret ; il retourna dans la colonie, fit sa déclaration et se constitua prisonnier.

Grande rumeur dans la ruche allemande, car on

pouvait craindre des représailles; on fut chercher le corps dans la forêt, et on lui fit des funérailles décentes. Le jour du jugement, le colon se défendit en disant simplement ceci : « J'ai eu peur, j'ai eu tort. — Mon ami, je vois ce que c'est, lui répondit avec bienveillance le juge brésilien, dans la forêt vous aviez tort d'avoir peur, et maintenant vous avez peur d'avoir tort. »

Le colon fut sermonné et acquitté.

Ce sont des accidents de cette nature qui compromettent les bons rapports qu'on s'efforce d'établir avec les Indiens; mais ces cas sont rares.

Dans la province de Goyaz, les Indiens se sont créé une monnaie à eux, et de fort bon aloi, consistant en poudre d'or qu'ils obtiennent en lavant les sables du Rio Claro. Ils prennent des feuilles de la forêt, d'un tissu très-résistant, en font de petits sachets qu'ils remplissent de poudre d'or, en divisant les poids en onces et fractions d'once; quand ils vont faire leurs achats dans un village, ils demandent, par exemple, de la poudre pour une *feuille*, marchandent un fusil pour quatre feuilles, etc.; on sait ce que cela veut dire, et les transactions se font sans difficulté.

Tous les ans, à époques fixes, on voit arriver à

Rio quelques Indiens venant vendre des plantes médicinales, inconnues, je crois, de nos pharmacies d'Europe; les uns colportent leurs remèdes dans les maisons, pendant que d'autres s'installent sur les trottoirs, étalant aux regards des passants de petits paquets étiquetés en portugais, qui guérissent, disent-ils, les migraines, les fièvres intermittentes, les morsures de serpents ¹, l'asthme, etc.

1. L'action du venin des serpents n'est point toujours la même. Certains venins empoisonnent et décomposent le sang, d'autres agissent sur le système nerveux, produisent des spasmes, des convulsions, etc.

Les Indiens prétendent posséder des spécifiques contre les morsures des serpents les plus venimeux, et soutiennent que les venins, produisant des effets différents sur l'organisme, ne doivent pas être combattus d'une manière uniforme.

Dans l'intérieur, sur les plantations, presque toutes les personnes mordues par des serpents sont traitées par une forte dose d'eau-de-vie de canne; on sature le sang d'eau-de-vie et l'on combat ainsi la décomposition.

La cautérisation énergique n'est efficace que lorsqu'elle est employée immédiatement.

Voici un cas très-singulier rapporté par le *Journal de Campos*, et qui semble donner gain de cause à la thérapeutique du *Sertão* :

« Un esclave mordu au pied par un serpent en pleine forêt, quitta son ouvrage immédiatement pour retourner chez son maître et se faire soigner; son pied enflait, sa vue se troublait, et lui fit même complètement défaut au bout de quelques instants; il marchait en tâtonnant comme un aveugle, lorsqu'une seconde morsure d'un serpent d'espèce différente le guérit, fit désenfler sa jambe et lui rendit l'usage de la vue: les deux venins s'étaient mutuellement neutralisés! (*Similia similibus curantur.*) »

Voilà un traitement homœopathique qui ne serait peut-être pas du goût de nos Cléopâtres modernes.

J'examinais un jour leur étalage avec intérêt, quand un ami me dit en passant d'un air affairé :
« Fouille bien dans le tas, et si tu y trouves un
« remède contre le mal du pays, tu viendras me
« le dire ! »

On s'intéresse à eux, et ils retournent dans leurs forêts les poches assez bien garnies.

Les hommes portent deux longues tresses de cheveux noirs et durs comme du crin ; ils portent pour vêtements les « *ponches* » en usage dans les républiques espagnoles, ce qui démontre qu'ils entretiennent des rapports avec la Bolivie et la Plata.

Le système de douceur employé à leur égard par le gouvernement brésilien a donné de très-bons résultats : au lieu de refouler brutalement les Indiens, on les attire par de bons procédés, on les traite avec justice ; le pays s'assimile cette force et l'utilise, au lieu de dépenser la sienne dans des luttes stériles. Les bonnes impressions reçues par les peuplades les plus rapprochées se communiquent peu à peu aux tribus les plus sauvages ou les plus hostiles, et de cette manière la conquête du « Sertão » (désert boisé) se fait insensiblement en transformant des êtres inutiles ou dangereux en colons robustes et acclimatés.

Et toi, vieux continent d'Europe, si fier de ta race blanche, de ta civilisation et de ta science, souffre que nous te disions ce que nous pensons de toi ici.

Nous voyons la criminalité en Angleterre cadrer fidèlement chaque année avec le revenu de l'impôt sur l'eau-de-vie; nous voyons la statistique des aliénés en France marcher d'accord avec le produit de l'impôt sur le tabac; nous voyons partout une société haletante luttant péniblement pour son existence de chaque jour; nous voyons enfin des légions de travailleurs souffrant de cette tyrannie qu'on nomme le besoin, de cette servitude qui s'appelle la nécessité, de cet autre esclavage qui résulte de l'ignorance et de la misère. Ah! tu as bien su voir la paille dans l'œil des colonies, ne verras-tu donc jamais la poutre qui est dans le tien?

Tu possèdes une dense population, tandis que nous avons des terres fertiles et des flots d'oxygène qui soupirent après la présence de l'homme : fusionnons! fusionnons sans retard, et de ces deux maux sortira un bienfait. Nos climats sont variés, les terres ne sont chaudes que sur le littoral; les locomotives gravissent déjà, comme de nouveaux

missionnaires, les pentes qui conduisent à ces vastes plateaux visités et décrits par Humboldt et Saint-Hilaire, et bientôt de nouveaux cieux, de nouvelles patries tendront les bras à tes déshérités !

Ce qui est certain, c'est qu'on souffre partout ; on souffre dans le nouveau monde, on gémit dans l'ancien, et les souffrances des uns n'adoucissent pas les peines des autres.

Une chose console pourtant : c'est de voir l'humanité progresser sous l'impulsion de la voix intérieure, voix d'autant plus digne qu'elle ne dépend ni de la tradition, ni de la traduction, ni de l'interprétation ; les hommes, qui ne s'accordent jamais entre eux, s'inclinent devant elle ; c'est la seule tyrannie qui soit respectable, la seule voix qui soit infaillible, parce que nous la tenons directement du Créateur lui-même.

La conscience restera donc notre vraie boussole. Les préjugés, l'ignorance, l'ambition, l'intérêt, les passions sous toutes leurs formes, causent des déviations passagères, mais sont impuissantes en définitive à arrêter la marche des idées et du progrès dans le monde ; l'aiguille se tourne obstinément vers le nord, et le nord... c'est le bien.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

P
t
P
S
n
P
c
l
g
P
v

CHAPITRE VI

Ressources que le Brésil offre à la colonisation. — État actuel de la grande culture. — Planteurs et banquiers.

Au moment où les chambres se disposent à discuter la loi déjà présentée sur l'émancipation¹, il sera peut-être intéressant, pour toutes les personnes qui s'occupent de colonisation et d'agriculture, de connaître l'état actuel de la grande culture dans les provinces de Saint-Paul, de Rio et de Minas. Je chercherai à examiner les causes qui contribuèrent le plus à la ruine aujourd'hui bien constatée d'une grande partie des planteurs de ces trois provinces ;

1. Voir le texte complet de cette loi, que le retard apporté à cette publication me permet d'ajouter comme document à la fin de l'ouvrage.

cela fait, on comprendra que la colonisation étrangère pourrait éviter les écueils qui ont fait sombrer tant de richesses, et qu'elle trouverait dans la fertilité inépuisable du sol, dans son étendue, dans les facilités de transport que les chemins de fer offrent aux produits, d'incontestables éléments de prospérité.

Depuis quelques années le courant de l'émigration pour l'Amérique du Sud se dirige plutôt vers Buenos-Ayres que vers le Brésil ; ce courant passe pourtant dans notre port, sans se douter, à notre grand regret, des richesses immenses qui sont à la portée de sa main et qu'il semble dédaigner.

Le climat plus tempéré des rives de la Plata l'attire, ainsi que le facile développement des richesses naturelles produites par l'élevage des bestiaux. Cependant chaque médaille a son revers, et il n'est pas possible de comparer le Brésil et la Plata sans reconnaître que nous avons aussi ici des avantages sérieux à mettre en ligne de compte. Ainsi nous jouissons ici d'institutions sagement pondérées, moins libérales en apparence que celles des républiques voisines, mais sous l'égide desquelles, en définitive, nous jouissons d'une paix intérieure profonde, durable, et de la liberté indivi-

duelle la plus absolue, tandis qu'à la Plata se succèdent d'éternelles révolutions ; la guerre civile est l'état normal, la paix l'exception ; puis la sécurité personnelle laisse à désirer, sans compter les incursions des sauvages Indiens, qui de temps en temps font une trouée dans la civilisation, emmènent les troupeaux et détruisent en un instant des biens péniblement acquis !

Cette immense plaine de quatre cents lieues qui s'étend de Buenos-Ayres à la Cordillera est en grande partie déboisée ; de grands fleuves la sillonnent, mais ils viennent de loin, et lorsque les pluies se font attendre, la sécheresse devient un fléau terrible qui détruit tout, plantes et bestiaux.

Quant au climat, que de choses on pourrait dire en faveur du Brésil, tout en restant dans les bornes de la stricte vérité !

On s'imagine que le climat du Brésil est tellement ardent que les colons européens ne peuvent que bien difficilement le supporter, et que les travaux de la campagne sans les bras esclaves ne donneront pas de bons résultats. C'est là une erreur qu'il est juste de détruire.

D'abord, qu'entend-on par climat du Brésil ? Nous avons huit cents lieues de côtes ! Est-ce du

nord ou du sud qu'il s'agit ? Parlez-vous des terres situées sous l'équateur ou au sud du tropique, ou des terres chaudes qui bordent la mer, ou des plateaux dont l'altitude varie de 300 à 1400 mètres au-dessus du niveau de la mer ? On le voit, le colon n'a que l'embarras du choix, ou plutôt ce choix est limité, non par le climat, mais par la facilité plus ou moins grande de transporter les produits sur les marchés du littoral.

Les plaines du littoral des provinces de Espírito Santo, Rio de Janeiro et Saint-Paul, ce qu'on nomme terres basses ou terres chaudes, occupent une zone parallèle à la mer, d'à peine quarante lieues ; après elles vient la *Serra do Mar*, montagnes qui limitent cette zone. Sur ces montagnes se trouvent les colonies de la Nouvelle-Fribourg et de Petropolis, l'une à 1200, l'autre à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cette altitude le climat est très-doux, il est même trop froid pour la culture du café ; mais de ce point de départ s'étend un vaste plateau qui s'avance vers l'intérieur, coupé de vallées et de riches coteaux boisés : c'est sur la première ondulation de ce plateau que sont situées les plantations de café de *Serra Acima*, à une élévation qui varie de 300 à 500 mètres au-

dessus du niveau de la mer. Durant quatre mois de l'année, de décembre à avril, il y fait chaud pendant le gros du jour, mais incomparablement moins qu'à Rio-Janeiro ; la différence est de six degrés environ ; cette chaleur, sur les plantations de *Serra Acima*, est tempérée par une brise oxygénée qui traverse les bois, entretient la santé, et restaure les forces des travailleurs ; dans cette saison, du reste, il serait facile de travailler à l'aube et depuis trois heures de l'après-midi. Les huit mois qui restent sont frais, quelquefois froids, et les couvertures de laine, les bonnets et les gants ne sont pas alors de trop. Des sources pures et fraîches jaillissent avec abondance de ces pentes boisées, et fournissent non-seulement le nécessaire à l'entretien de tout ce qui vit sur les plantations, mais encore fournissent la force motrice pour les machines à dépulper, les moulins à maïs, etc.

Cependant ces avantages ne sont pas apparents, et je crois que le grand courant de l'émigration ne sera définitivement acquis au Brésil que du moment où le chemin de fer de D. Pedro II, traversant la chaîne de la Mantiqueira, débouchera dans les plaines de la province de Minas ; là, le colon trouvera tout réuni, paix, climat tempéré, fertilité et étendue de

terres à bas prix, et des transports rapides pour ses produits.

Comment se fait-il, se demandera-t-on, qu'un si grand nombre de planteurs de la province de Rio et des provinces voisines soient ruinés au lieu d'être enrichis?

N'ont-ils pas des terres fertiles en abondance, un climat vivifiant, des esclaves corvéables à merci, un bon chemin de fer pour le transport de leurs cafés? Que leur manque-t-il donc? Hélas! une chose rare et précieuse : la sagesse. Les planteurs succombent sous le faix de leur prospérité; ils ont des terres plus qu'eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants n'en pourront cultiver; cela ne leur suffit pas, ils en achètent d'autres sans calculer que le capital est mort et qu'ils en payent de gros intérêts; ils ont plus de café planté qu'ils n'en peuvent récolter, cela ne les empêche pas d'abattre des bois pour planter davantage, négligeant ainsi les plantations anciennes. En général il ont peu de ressources en eux-mêmes : la lecture ne leur suffit pas; les fortes émotions, le jeu, les cabales d'élections, les procès avec leurs voisins ont le triste privilège de colorer la monotonie de leur existence. L'argent leur manque pour procurer quelque bien-

être à leurs nègres au delà du strict nécessaire, mais ils en ont assez lorsqu'il s'agit de le perdre sur un tapis vert; leurs machines sont usées, leur outillage négligé, ils n'ont pas de quoi le renouveler, mais ils se bâtissent de somptueuses demeures, construisent des routes carrossables sur leur terres et donnent dans les jours de fêtes des dîners splendides! Pour cela ils fournissent des avances sur leurs correspondants de Rio, dont ils se plaignent amèrement, et ceux-ci du reste le leur rendent bien.

Comme étude de mœurs, qu'il serait curieux d'écouter ces plaintes des deux côtés! il y aurait là de quoi rire et s'attrister tout à la fois. Les correspondants de Rio, qui sont en même temps les commissionnaires et les banquiers des planteurs, se nomment en langue portugaise des « *commissarios*. »

Il est rare, disent-ils, que nous ayons pour clients des planteurs intelligents, instruits et qui sachent se contenter de cueillir leur café, de nous l'envoyer et de fournir sur nous le net produit; nous avons affaire à des ignorants qui ne savent même pas calculer des intérêts composés! ou bien, s'ils sont intelligents, tout leur esprit est appliqué à nous tromper. Dépensant plus que leurs revenus,

payant des intérêts élevés, ils voient de loin la ruine s'acheminer à pas de loup : dès lors ils se creusent l'esprit pour trouver un moyen d'é luder leurs engagements ; au lieu de nous envoyer toute leur récolte, ils en vendent une grande partie sur place, ou l'adressent à une autre maison de Rio à laquelle ils ne doivent rien ; ils se procurent ainsi de l'argent disponible, et leur dette chez nous ne fait que s'accroître.

Lorsque nous demandons des garanties, ils vont trouver un compère du voisinage, lui expliquent qu'ils se trouvent ruinés sans savoir comment, que les intérêts composés à 12 et 18 p. 100 l'an, renouvelés tous les six mois, sont impossibles à rattraper, etc., etc. ; on combine alors une dette fictive, le planteur hypothèque ses biens à son voisin, et, comme il n'existe pas de livres régulièrement tenus pour expliquer l'origine de la dette, il se contente de dire vaguement qu'elle provient d'argent prêté en diverses fois. Alors un arrangement intervient, le commissario souscrit à une perte de 40 ou 50 p. 100 sur sa créance, et, le tour fait, le voisin déchire l'acte, restitue les biens et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Oh ! oh ! me disais-je, voilà des planteurs qui

sont de fieffés gredins ! Cependant, voyageant dans l'intérieur, j'eus l'occasion d'entendre la contrepartie et j'avoue que j'ai dû rectifier un peu mon premier jugement.

Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que nous font souffrir nos banquiers de Rio, me disait-on ; nous croyons naïvement que nous travaillons pour nous et pour nos enfants, mais en définitive nous ne travaillons que pour nos correspondants.

Pour gagner la commission de vente sur nos cafés, et celle d'achat sur les objets dont nous avons besoin, ils nous font les offres les plus séduisantes ; ils nous logent, nous, nos familles et nos domestiques, quand nous sommes à Rio ; ils mettent leur caisse, leur crédit à notre disposition, enfin c'est un charme d'avoir affaire à eux. Tant que nous devons peu de chose, nos cafés se vendent bien ; nous allons chaque dimanche à la messe de la *freguezia* (paroisse), là nous nous montrons tous nos comptes de vente les uns aux autres, et c'est avec satisfaction que nous voyons nos cafés se vendre mieux que ceux de nos voisins ; mais si par malheur notre dette devient un peu lourde par l'effet des intérêts composés, voilà nos cafés qui perdent leur mérite, on ne sait plus pourquoi ! nous soi-

gnons cependant nos produits avec le même zèle, les journaux accusent un marché en hausse, et les comptes de vente sont chaque fois plus mauvais !

La raison nous la cherchons et nous finissons par la connaître.

Des convois entiers de wagons chargés de café remontent la Parahyba, traversent la montagne et apportent chaque jour aux *commissarios* des cafés de tous les coins de la province ; ils réunissent ces envois divers, et forment des lots qu'ils vendent en *bloc*, une ou deux fois par semaine, puis, la vente faite, ils font à chacun application du prix selon le mérite de chaque qualité, et trop souvent aussi selon que tel planteur leur doit ou non de l'argent. Ceux qui ne doivent rien peuvent consigner ailleurs, aussi à ceux-là on cote un bon prix même pour une qualité ordinaire, tandis que le planteur qui traîne péniblement le lourd boulet de la dette, et qui ne peut s'échapper et se plaindre sans offrir le remboursement, celui-là est opprimé sans pitié ; pour lui les plus mauvais prix et le taux d'intérêt le plus élevé. On parodie ainsi cette parole de l'Écriture :

« Car on donnera à celui qui a, et il aura encore
« davantage ; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera
« même ce qu'il a. » (S. Mathieu, xxv, 29.)

Alors le planteur s'inspire de cette situation violente et cherche à se tirer d'embarras par tous les moyens possibles, délicats ou non, et, quand il réussit, le plus souvent il ne fait que reprendre en gros à son *commissario* ce que celui-ci lui a enlevé en détail ; c'est un prêté-rendu qui n'en finit pas. Bien triste tableau que celui-là, s'il est exact ! Je ne sais s'il est exagéré, et si les faits qu'il nous représente ne sont qu'exceptionnels, mais j'affirme que je raconte simplement, sans aucun esprit de dénigrement ni pour le Brésil, ni pour personne, ce que j'ai entendu des deux côtés et de gens également respectables et dignes de foi.

Est-ce donc là ce qu'on doit attendre de la grande culture ? A quoi sert ce bétail humain, ces troupeaux de nègres mal vêtus, mal nourris, malmenés, abrutis par un travail toujours le même, sans aucune compensation que le plus strict nécessaire à l'entretien de la vie, ne comprenant de l'existence que ses douleurs, ses peines, ses séparations, si tout cela doit aboutir à la ruine des maîtres ?

Quand on observe ces choses de près, on ne tarde pas à comprendre que ce beau pays pourrait offrir une paisible et heureuse existence aux travailleurs sérieux.

Que ne doit-on pas attendre de la petite propriété, de la petite culture vivifiée par le puissant ressort de l'intérêt personnel?

Quand les planteurs sont ruinés, leurs banquiers ne sont pas loin de l'être. Dans ces dernières années les faillites des *commissarios* ont été nombreuses et importantes, leur passif variant entre 1000 et 5000 contos (2 à 10 millions de francs); leur actif, se composant des biens de planteurs leurs débiteurs, se trouve maintenant hypothéqué à la banque du Brésil, qui doit surveiller ces liquidations forcées. Dans ce moment-ci on calcule que le quart des plantations de la province de Rio devra se vendre au mieux et au plus offrant. Ne serait-ce pas le moment pour le ministre de l'agriculture d'intervenir en favorisant la division de ces propriétés au profit de la colonisation?

Toutes ces propriétés n'ont de facilement réalisable que les nègres, c'est là le plus clair, le plus liquide du capital; ces nègres seront achetés et distribués aux planteurs riches qui ont su ou pu conserver leur position, et qui ont toujours plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver.

Quant aux terres, maisons, édifices, machines, etc., la réalisation en est lente et difficile; sans

les bras, ce qu'on appelle le corps de la plantation, « *casco da fazenda* », a peu de valeur, et serait cependant d'un prix inestimable si le Gouvernement voulait simplement utiliser tout ce qui est bâti et planté, en le confiant à la colonisation. D'une situation précaire et généralement mauvaise on pourrait opérer la plus heureuse transformation pour les colons et pour le Brésil lui-même.

Au lieu d'entasser les colons à leur arrivée dans des maisons de la ville peu appropriées à cette destination, ils seraient dirigés sans perte de temps sur les plantations en question, préparées pour les recevoir. Là, ils trouveraient un premier abri jusqu'à ce qu'ils eussent pu se construire une maisonnette à leur guise; les pâturages resteraient en commun, comme dans les villages de Suisse; les caféiers plantés seraient distribués selon les forces de chaque famille, et le produit net réparti au prorata de la production de chacun. Les colons n'auraient pas besoin d'attendre quatre ans avant de cueillir le premier grain de café, et de se contenter de planter du maïs qui leur donne à peine de quoi vivre bien misérablement.

L'État, en faisant un arrangement dans ce sens avec la banque du Brésil, et en demandant au co-

lon une redevance annuelle pour compenser l'intérêt de ses avances et l'amortissement du capital, aurait résolu, je le crois du moins, un problème intéressant. Les terres vierges de chaque plantation pourraient être divisées de même, laissant à l'émulation personnelle des colons leur culture et leur défrichement.

La division de ces grandes propriétés, si mal administrées jusqu'ici, donnerait un puissant développement à la production. Si l'on voulait prendre la peine d'additionner la valeur de toutes les maisons, magasins, machines, installations, et de tous les pieds de caféiers plantés et abandonnés faute de soins, et de comparer cette somme avec ce qu'elle serait susceptible de devenir entre les mains de travailleurs libres et intelligents, on serait étonné de la transformation !

Utiliser ce qui est fait d'abord, faire traverser les montagnes de la Mantiqueira à la locomotive, voilà, selon moi, l'ordre du jour pour la colonisation de cette partie de l'empire.

CHAPITRE VII

Loi de l'émancipation. — Observations sur cette loi. —
Application du système d'émancipation russe au Brésil.

Le retard qu'a subi cette publication me permet d'offrir au lecteur le texte complet de la Loi d'émancipation, texte qui se trouve en Appendice à la fin de l'ouvrage.

Quand je commençais ce livre, le projet de loi dormait dans les cartons du conseil d'État ; au moment où je le termine, la loi se trouve promulguée et en pleine exécution. Ainsi marche le temps !

Que sont-elles devenues ces majorités hautaines qui, en 1862, 1864, 1865, ne voulaient rien entendre et passaient à l'ordre du jour ?

Cette loi a été promulguée le 28 septembre 1871,

date depuis laquelle tous les enfants d'esclaves naissent libres. C'est donc un amortissement de l'esclavage par la vie et par la mort; cependant les esclaves actuels ne seront affranchis que par la mort, aux termes de la loi, sauf l'emploi qui sera fait du fond d'émancipation voté, et les facilités concédées à la charité et à l'initiative privées.

En lisant le texte de cette loi, on reconnaît que le législateur est pénétré de la criante injustice du principe de l'esclavage, et qu'il lutte entre sa conscience et le droit de la propriété garanti par la constitution.

On peut se faire une idée très-exacte des abus nombreux qui existaient dans la société brésilienne par les précautions minutieuses que la loi prend pour les combattre.

Plusieurs objections graves sont faites à la susdite loi; elles me semblent fondées.

On trouve injuste de libérer la génération future, tandis qu'on abandonne les esclaves qui ont déjà payé un long tribut de servitude et qui ne peuvent être libérés que par hasard, par charité, par protection exceptionnelle.

La loi dit qu'à dater de sa promulgation, tous les enfants qui naîtront de mères esclaves seront libres.

On critique ce système, parce que l'expérience a prouvé malheureusement que les sentiments d'humanité sont trop souvent subordonnés à l'intérêt et que le planteur n'ayant plus d'intérêt à élever les nourrissons, n'aura plus ni pour eux, ni pour les négresses enceintes les égards, les ménagements indispensables pour leur conservation. On signale aussi les graves abus qui peuvent résulter de la facilité d'émanciper des esclaves sur des promesses et des évaluations arbitraires. Un entrepreneur de chemin de fer, par exemple, pourrait enlever l'élite des travailleurs d'une quantité de plantations et causer aux propriétaires et à l'agriculture un dommage irréparable.

Les planteurs, en général, ne sont pas opposés au principe de l'émancipation, ils se plaignent seulement de ce que la loi est élaborée dans le silence du cabinet, sans que les hommes pratiques et les plus directement intéressés soient consultés.

On est d'accord sur le but, on ne l'est pas sur les moyens de l'atteindre; à part quelques esprits attardés, qui ne trouvent pas le moment opportun et qui ne trouveront jamais ce moment venu tant qu'il froissera leur intérêts; à part les gens à courte vue qui se contentent de prêcher le *statu quo* sous

prétexte que les prolétaires en Europe sont plus malheureux, plus misérables que les esclaves, comme si les esclaves pouvaient attendre que la misère soit extirpée de la société d'Europe pour avoir droit à réclamer leur liberté, à part ces quelques exceptions, dis-je, la conscience publique s'est prononcée pour l'abolition de l'esclavage.

Mais l'émancipation est une mesure tellement importante, elle se lie à des intérêts si complexes, que les esprits les plus lucides se troublent, hésitent; les points de vue sont si différents qu'on peut presque dire que sur cent personnes consultées, toutes animées des meilleures intentions, on trouverait tout autant d'opinions, tout autant de plans et de projets de loi.

Pour bien comprendre la question, il faut examiner quels sont les intérêts qui sont en jeu.

Or l'émancipation met trois intérêts en présence :

1° L'intérêt des esclaves.

2° L'intérêt des maîtres.

3° L'intérêt de l'État.

Tout projet qui ne conciliera pas ces trois intérêts dans les limites du possible et du raisonnable, est un projet mauvais, inefficace, non exécutable sans de grands troubles et de profondes secousses.

Le plan que j'ai conçu ne réalisera-t-il pas avec simplicité la conciliation de ces trois intérêts? Ce plan est basé sur une seule idée qui se résume comme suit :

Détacher progressivement les esclaves de leur maître pour les attacher à la terre. Ce serait de par la loi une liberté conditionnelle, mais qui, après une première évolution, deviendrait définitive, sans secousses, sans sacrifices de la part de l'Etat, avec peu ou point de sacrifices de la part des maîtres ou des créanciers des maîtres.

Cette idée réclame quelques développements.

Qui aurait dit que l'émancipation de 26 millions de serfs en Russie aurait pu se faire tranquillement sans révolutions, sans troubles, sans sacrifices de l'Etat, et pour le plus grand bien des serfs et des maîtres? La raison est celle-ci : on n'a pas donné simplement la liberté aux serfs, on leur a donné la liberté, *plus des terres*. Attachés au sol par les liens de la famille et par le lien naissant de la propriété, les serfs n'ont pas même eu l'idée d'abandonner leur village pour promener leur misère et leurs besoins à travers les steppes de l'empire russe; la petite propriété, la petite culture, l'émulation personnelle ont produit leurs fruits, les redevances

stipulées pour les seigneurs ont été acquittées avec facilité, et tous les intéressés ont applaudi à cette évolution sociale accomplie paisiblement.

Examinons jusqu'à quel point ce système pourrait être applicable au problème social qu'il s'agit de résoudre au Brésil, et quelles en seraient les conséquences probables.

Ce qu'on peut hardiment reprocher aux hommes d'Etat de ce pays-ci, c'est de s'occuper beaucoup plus de politique, d'élections et de luttes de partis que de vraie et bonne administration; une autre erreur de leur part, je le crois du moins, est de toujours considérer le Brésil comme un pays exceptionnel : on ne veut jamais profiter de l'expérience acquise ailleurs, sous prétexte qu'elle n'est pas applicable ici, et je suis bien sûr que la principale objection qu'on ferait à celui qui voudrait appliquer le système de l'émancipation russe au Brésil serait que l'étendue des terres ici est trop grande relativement à l'action du gouvernement. C'est une difficulté très-sérieuse, en effet, mais elle existera toujours pour n'importe quelle loi.

La loi de l'esclavage est maintenue maintenant par une force quelconque, l'autorité morale et matérielle du maître; mais que serait-elle sans l'appui

du gouvernement? Il y aura des esclaves récalcitrants ou vicieux, de mauvais sujets, qui ne comprendront pas même le bien qu'on veut leur faire; dans ce cas le maître resterait le mandataire de la loi; et celle qui est promulguée prévoit un si grand nombre de cas où l'État devra prendre lui-même l'administration des émancipés, qu'on ne pourrait rien objecter à l'établissement de colonies disciplinaires, comme cela a lieu pour les compagnies de discipline de l'armée française, régies par un code spécial.

Prenons par exemple un planteur possédant 100 esclaves, 200,000 pieds de caféiers plantés et 100 alqueires de bois vierge; supposons ensuite à ce planteur une dette quelconque: la loi lui ordonne de détacher de lui chaque année, pendant dix ans, la dixième partie de ses nègres pour les attacher à la dixième partie de ses plantations contre une redevance, de telle sorte qu'au bout de dix ans les esclaves seront tous détachés du maître et tous attachés à la terre. Celui qui connaît le zèle de l'esclave pour sa petite *roça*, le bonheur qu'il éprouve quand on lui concède un ou deux jours à lui pour y travailler, le plaisir qu'il a à voir tomber quelques gouttes de pluie sur le sol qui lui est dévolu en particulier, ne dou-

tera pas un instant que la première des dix phalanges, émancipée même conditionnellement, ne considère ce changement de son sort comme heureux, et qu'un tel changement soit envié et désiré ardemment par les neuf dixièmes qui restent. Chaque dixième émancipé chaque année le serait à titre de récompense, et dans l'émulation qui en résulterait, le planteur trouverait déjà quelque avantage. Au moment de la récolte il serait facile de voir si la production du premier dixième est proportionnellement inférieure au reste; or, en me fondant sur cette grande loi de l'intérêt, ce ressort de l'humanité, je crois pouvoir assurer qu'elle sera supérieure. Le revenu du travail du nègre émancipé étant proportionné au nombre d'alqueires de café en cerises versé à l'*engenho*, on peut prévoir qu'on ne laissera pas tomber beaucoup de café à terre comme maintenant.

Voilà donc, au bout de dix ans, des nègres qui cessent d'être les esclaves d'un maître, pour devenir solidaires d'un engagement basé sur une cession de terres cultivées et en plein rapport. Ils y ont gagné la revendication de leur qualité d'homme, ils deviennent des citoyens, ils sont des débiteurs soumis à la loi commune; le grand pas est fait, la re-

devance qu'ils payent est un amortissement du rachat progressif de leur liberté et la juste compensation de la valeur des terres cédées.

Que perd le maître? Bien peu de chose, si on considère que l'augmentation infaillible de la production compenserait en grande partie ce qui serait accordé au nègre pour son travail.

Le maître n'aura plus le capital de ses esclaves et de ses terres, mais il en aura le revenu garanti par un acte de revers signé de l'État, puisque c'est de par la loi que le changement s'est opéré.

Et le créancier du maître se contenterait-il d'une rente provenant d'un capital entièrement immobilisé?

S'il existait au Brésil un cadastre régulier, je répondrais : *oui*, car on pourrait capitaliser ces rentes par des titres basés sur une bonne loi d'hypothèque. On n'hypothéquerait plus les esclaves, mais les terres auxquelles des engagements de travail sont attachés, et le capital se mobiliserait de la même manière. Malheureusement les hommes d'État s'occupant beaucoup plus de politique que d'administration, le cadastre de l'empire n'est pas fait; c'est une difficulté sérieuse, car cette base est indispensable à toute bonne loi hypothécaire; il faudrait

au moins commencer par établir le cadastre des provinces du littoral qui sont les plus peuplées, sauf à étendre ce travail peu à peu à toutes les autres. On a déjà songé à se servir de l'observation astronomique pour délimiter les grandes propriétés de l'intérieur et les terres non dévolues, mais cette idée est restée à l'état de projet jusqu'à présent.

Quant à l'État, il est bien évident qu'une solution paisible qui augmenterait la production sans lui occasionner aucun sacrifice serait avantageuse pour lui. La seule difficulté serait de stipuler la redevance ou *foro annual* qui serait due au maître en compensation de la cession de ses droits, tout en étant juste envers le travail du nègre.

Des trois intérêts qu'il s'agissait de concilier, celui du maître est le moins favorisé ; mais il ne faut jamais oublier que son droit de propriété, tout garanti qu'il est par la constitution, est entaché d'injustice et de lèse-humanité, et qu'il ne peut pas trop se plaindre si la balance, qui a si lourdement penché en sa faveur pendant des siècles, offre quelques oscillations inévitables en se redressant.

Le pays gagnerait à une telle solution ; les maîtres conserveraient leurs droits dans la mesure du possible, et les esclaves pourraient se dire : nous

avons changé de maître; le premier a été souvent ingrat, la terre ne le sera jamais.

On ne saurait nier cependant que la loi telle qu'elle existe ait produit déjà de bons fruits; le lendemain de sa promulgation, l'ordre des Bénédictins a émancipé 1,600 esclaves de ses possessions.

Une de mes connaissances a libéré hier un esclave pour le prix d'évaluation d'inventaire, ce qui eût été impossible il y a un mois sans le consentement du maître.

Ce nègre s'appelait José Pernambuco; faute de famille il avait adopté le nom d'une ville; il s'était enfui de la plantation de son maître pour échapper à quelque mauvais traitement; accueilli ici par des amis, il avait été pris par la police; c'est là qu'on fut le chercher la carte de liberté à la main. Je le vis un instant au bureau; le garçon n'était point sot et s'exprimait avec facilité. « Je vous rembourserai par mon travail, dit-il à son protecteur, mais je ne pourrai jamais m'acquitter envers vous; Dieu seul peut vous rendre le bien que vous m'avez fait. » Il avait donc la conception claire que la reconnaissance ne se pouvait payer par de l'argent.

Je pris le papier de ses mains pour le placer dans

une de ces enveloppes doublées de toile dont nous nous servons pour notre correspondance d'Europe, et j'écrivis de ma main :

CARTA DE LIBERDADE

DE

JOSÉ PERNAMBUCCO

CHAPITRE VIII

Réveil des nègres de Floresta. — Massacre des Innocents.
— Fin commune de toutes les philosophies et en particulier de celle de la Forêt vierge.

Pendant que je raconte ces choses, notre planète achève sa révolution dans l'espace ; un horizon s'élève à mesure que l'autre s'abaisse, et l'aurore blanchit à peine les cimes des environs de Floresta que les coqs éveillent toute la vallée par leur fanfare matinale. Les preux chevaliers de la Gaule, les sultans de la Cochinchine et tous les hauts barons du perchoir, sonnent à l'envi la diane du travail ; les nègres l'entendent du fond de leurs cases et ne se rendorment plus, car ils savent que le sifflet du Feitor ne peut tarder à se faire entendre.

Les esclaves se lèvent et prennent leurs haches, car il s'agit de faire une *derribada*, c'est-à-dire d'abattre des bois et de préparer des terres pour de nouvelles plantations.

Le maître, déjà debout, assiste au départ, donne ses instructions au Feitor, et, comme un nouvel Hérode, ordonne de sang-froid le massacre des innocents.

Alors, ô douleur ! ces belles forêts, ces délicieuses retraites sont impitoyablement immolées ! Ces lianes fleuries qui ont bercé tant de nids, ces ombrages séculaires, qui ont vu tant d'amours, disparaissent tout à coup sous la hache de l'homme. Toutes les plantes sont fauchées, tous les arbres du second plan sont abattus ; seuls, les rois, les titans de la forêt restent encore debout ; ces nobles victimes émergent du carnage, survivent au désastre et inspirent encore du respect par la fierté de leur attitude. Hélas ! la sentence est prononcée, on leur fait une forte entaille du côté de la déclivité du sol, et l'opération se répète en montant droit devant soi jusqu'au haut de la montagne. Alors commence une scène de désolation : on abat l'arbre le plus élevé en dirigeant sa chute sur celui qui le précède ; le premier tombe ainsi sur le se-

cond, le second tombe sur le troisième, le troisième sur le quatrième, et ainsi de suite, jusqu'au fond de la vallée! Le fracas est immense, tous les animaux de la forêt s'enfuient épouvantés, et l'on couronne cette Saint-Barthélemy du monde végétal en mettant le feu à ce champ de bataille.

O scie du placage parisien, tu frémirais d'indignation en voyant livrer au bûcher de nobles billes de bois de satin, de superbes troncs de palissandre, qui, convenablement débités, fourniraient le placage de centaines de caisses de pianos. Il en sera ainsi tant que la locomotive, ce Christophe Colomb de la civilisation, n'éveillera pas les échos de ces solitudes.

Le feu poursuit son œuvre de destruction; la terre et l'atmosphère, qui n'oublent rien, demandent leurs soldes comme d'avidés créanciers qui ne font pas grâce des intérêts composés; la riche potasse de ces essences vient s'ajouter à l'humus accumulé par le temps, et la belle végétation des caféiers atteste bientôt la fertilité de ce sol incomparable.

Ce spectacle m'avait tristement impressionné : j'aurais volontiers pleuré ma belle forêt, lorsque je fus soulagé par la pensée que cet excellent café,

servi bien chaud, sur un joli guéridon dans l'angle d'un petit salon, ferait peut-être, comme du temps de ma chère mère, les délices d'une quantité de bonnes vieilles dames, en Suisse, en Allemagne et ailleurs.

Quant aux jeunes, je n'en suis pas inquiet ; elles ont assez de mérite pour qu'on ne les oublie pas. Et puis, laissez-moi vous le dire, j'aime ces cœurs qui ont passé au creuset de la vie, et qui ne conservent que la tendresse et la bonté ; j'aime la sérénité des derniers jours, parce qu'elle est la douce image, la pure expression de la foi.

Il se pourrait cependant que mes lecteurs ne voulussent pas se contenter de mon café et de l'emploi qu'en fait mon imagination, aussi je ne les quitterai pas sans leur dire :

Conservons un souvenir de notre course dans les bois du nouveau monde ! imitons les arbres de la forêt, cherchons la lumière, et, comme eux, nous trouverons... le ciel.

APPENDICE

Loi de l'émancipation présentée par le ministre de l'agriculture à la chambre des députés, le 12 mai 1871, et promulguée le 28 septembre de la même année.

Augustes et dignes représentants de la nation,
Désirant ne pas laisser indécise la solution de la question de l'émancipation, le gouvernement impérial déclare être disposé à concourir, par des mesures sages, à faire disparaître l'esclavage du Brésil; et, par l'ordre de S. M. l'Empereur, il a l'honneur de proposer à votre sanction la loi suivante, dans laquelle se trouvent conciliés le sort des générations futures et le droit de propriété.

LOI.

ARTICLE PREMIER.

Tous les enfants de mères esclaves qui naîtront dans l'empire après la promulgation de la présente loi, seront considérés comme libres.

Ces mineurs seront soumis à l'autorité des maîtres de leurs mères, lesquels seront tenus à les élever jusqu'à l'âge de huit ans révolus.

Depuis ce moment le maître de la mère choisira de recevoir de l'État une indemnité de 600,000 reis (1,500 francs), ou d'utiliser les services du mineur jusqu'à l'âge de 21 ans révolus.

Dans le premier cas, le gouvernement prendra soin du mineur émancipé.

L'indemnité sera payée en titres de rentes portant intérêt à 6 pour 100 l'an; ces titres seront valables pendant trente ans.

Les mineurs pourront se racheter de l'obligation de servir; les services seront évalués proportionnellement au temps qui reste à faire, s'il y avait désaccord sur le montant de l'indemnité.

Les maîtres sont également obligés d'élever les

enfants de leurs négresses tant que celles-ci sont en état de travailler. Cette obligation cessera à la mort des mères ; et dans ce cas, les enfants seront mis à la disposition de l'État.

Si la mère esclave obtient sa liberté, ses enfants au-dessous de huit ans lui seront remis sans indemnité, excepté si elle préfère les laisser à son ancien maître, et si celui-ci les accepte.

En cas de vente d'une mère esclave, ses enfants libres au-dessous de douze ans devront l'accompagner, et le nouveau maître restera subrogé aux droits et devoirs de son prédécesseur.

Les services indiqués au paragraphe 1^{er} ne seront plus exigibles, dès que, par sentence d'un juge, il sera prouvé que les enfants sont maltraités et qu'on manque à l'obligation de les élever convenablement.

En cas de mutation, le fils de l'esclave servira la personne qui par droit d'héritage deviendrait le maître de sa mère.

ARTICLE II.

Le gouvernement pourra confier aux sociétés autorisées par lui les enfants d'esclaves nés après la

promulgation de cette loi, lorsque ces enfants seront cédés ou abandonnés par leurs maîtres, ou qu'ils auront été retirés de leurs mains pour cause de mauvais traitements.

Lesdites sociétés auront droit aux services des mineurs jusqu'à l'âge de vingt et un ans accomplis, et pourront louer ces services, mais sous l'obligation :

- 1° D'élever et de bien traiter ces mineurs ;
- 2° De constituer pour chacun d'eux un capital consistant dans la quote-part des salaires réservés pour cette fin dans les statuts respectifs ;
- 3° De leur procurer un emploi convenable à l'expiration de leur temps.

Les susdites sociétés sont soumises à l'inspection des juges des orphelins.

Le gouvernement se réserve le droit de transférer ces mineurs dans les établissements publics, et dans ce cas, assume les devoirs imposés aux sociétés autorisées.

ARTICLE III.

Dans chaque province de l'empire, on libérera autant d'esclaves que le permettra le capital destiné à l'émancipation.

Ce fond d'émancipation se composera :

- 1° De l'impôt général sur les esclaves ;
- 2° Du droit de mutation sur les esclaves ;
- 3° Du produit de six loteries annuelles exemptes de redevances à l'État, et de la dixième partie de toutes les loteries qui seront concédées dorénavant pour la ville de Rio-de-Janeiro ;
- 4° Des amendes imposées en vertu de cette loi ;
- 5° Des sommes fixées pour l'émancipation dans le budget général de l'empire et dans celui des provinces et des municipalités ;
- 6° Des souscriptions, legs, donations, spécialement affectés à ce but.

L'esclave a droit au capital provenant de ses économies et des dons, legs, héritages qui peuvent le concerner. Le gouvernement prendra des mesures pour le placement et garanties de cet argent.

A la mort de l'esclave, son argent se transmettra à ses héritiers selon l'ordre établi, ou, à défaut de ceux-ci, au fond d'émancipation.

L'esclave qui, par ses propres ressources ou par la générosité d'autrui, ou par un contrat de services, pourrait offrir une indemnité correspondante à sa valeur, aura droit à sa liberté. Si l'indemnité n'est pas fixée de gré à gré, elle le sera par arbi-

trage. Dans les ventes judiciaires ou dans les successions, le prix de l'indemnité sera celui fixé par l'évaluation d'inventaire.

Les contrats réservant des services pour l'obtention de la liberté, dépendront de l'approbation du juge des orphelins et ne pourront pas stipuler plus de sept ans au maximum.

L'esclave qui appartiendrait conjointement à plusieurs héritiers, et qui serait libéré par l'un d'eux, aura droit à sa liberté en indemnisant les autres copropriétaires.

Cette indemnité pourra être payée par des services ne dépassant pas sept ans.

L'émancipation ne sera pas annulée par le défaut d'accomplissement des services stipulés, mais l'affranchi sera contraint de travailler dans les établissements de l'État ou par contrat chez des particuliers.

Les actes d'affranchissement seront exempts de droits, timbres et frais.

Aucune vente d'esclave ne peut séparer des époux et leurs enfants de moins de douze ans, sous peine de nullité.

Si la division des biens entre cohéritiers ne comporte pas la réunion d'une famille entière, la famille

sera vendue ensemble, et le produit seulement sera partagé.

Les actes d'émancipation ne pourront être révoqués pour cause d'ingratitude.

Toutes les sociétés d'émancipation déjà organisées, ou qui se formeront dans la suite, seront soumises à l'inspection du juge des orphelins. Ces sociétés auront privilège sur les services des esclaves libérés par elles, pour les indemniser de leurs débours.

Sont déclarés libres :

Les esclaves de l'État, lequel s'oblige à leur trouver une occupation convenable;

Les esclaves donnés en usufruit à la couronne;

Les esclaves des couvents et corporations religieuses, dans le terme de sept ans, moyennant accord à intervenir avec le gouvernement;

Les esclaves des héritages vacants;

Les esclaves qui sauveront la vie de leurs maîtres;

Les esclaves abandonnés par leurs maîtres.

Dans le cas où des esclaves invalides seraient abandonnés, les maîtres seront tenus de leur fournir pension, sauf cas de pauvreté. Les aliments seront taxés par le juge des orphelins.

Les esclaves qui, par consentement de leurs mai-

tres, s'établiraient comme libres, sous quelque forme que ce soit.

En général, tous les esclaves libérés en vertu de cette loi, resteront pendant cinq ans sous la surveillance du gouvernement.

Ils sont tenus de travailler, sous peine d'être obligés, en cas de vagabondage, à servir dans les établissements publics.

La première instance dans tous les procès civils pour la liberté sera celle du juge des orphelins.

Le procès sera sommaire.

Il y aura appel *ex officio* quand les décisions seront contraires à la liberté.

Les procureurs généraux représenteront les affranchis dans tous leurs procès, et soutiendront les droits et faveurs concédés par cette loi.

Le gouvernement établira un registre spécial de tous les esclaves existants dans l'empire, avec la déclaration des nom, sexe, âge, état, aptitude pour le travail, et filiation de chacun, si elle peut être connue.

Le terme de clôture de ce registre sera annoncé longtems à l'avance et par des avis renfermant les dispositions suivantes :

Les esclaves qui, par la faute ou la négligence

des intéressés, n'auraient pas été enregistrés un an après la clôture du registre, seront, par ce fait, déclarés libres.

Les enfants d'une mère esclave, libérés par la présente loi, seront inscrits sur un livre spécial.

Les maîtres qui négligeront les déclarations payeront une amende de 200,000 reis, et, s'il y a fraude, tomberont sous l'application de l'article 179 du Code criminel.

Les vicaires tiendront un livre spécial pour l'enregistrement des naissances et des morts des enfants libérés par cette loi, et payeront 100,000 reis d'amende pour chaque omission.

Le gouvernement est en outre autorisé :

1° A régulariser la juridiction contentieuse du juge des orphelins, ayant trait aux esclaves ou aux individus affranchis en vertu de cette loi, à la condition de soumettre ce règlement à l'approbation du corps législatif;

2° A régulariser les fonctions des procureurs généraux.

Sont révoquées toutes les dispositions contraires.

THEODORO M. A. FERREIRA DA SILVA.

Rio de Janeiro, 12 mai 1871.

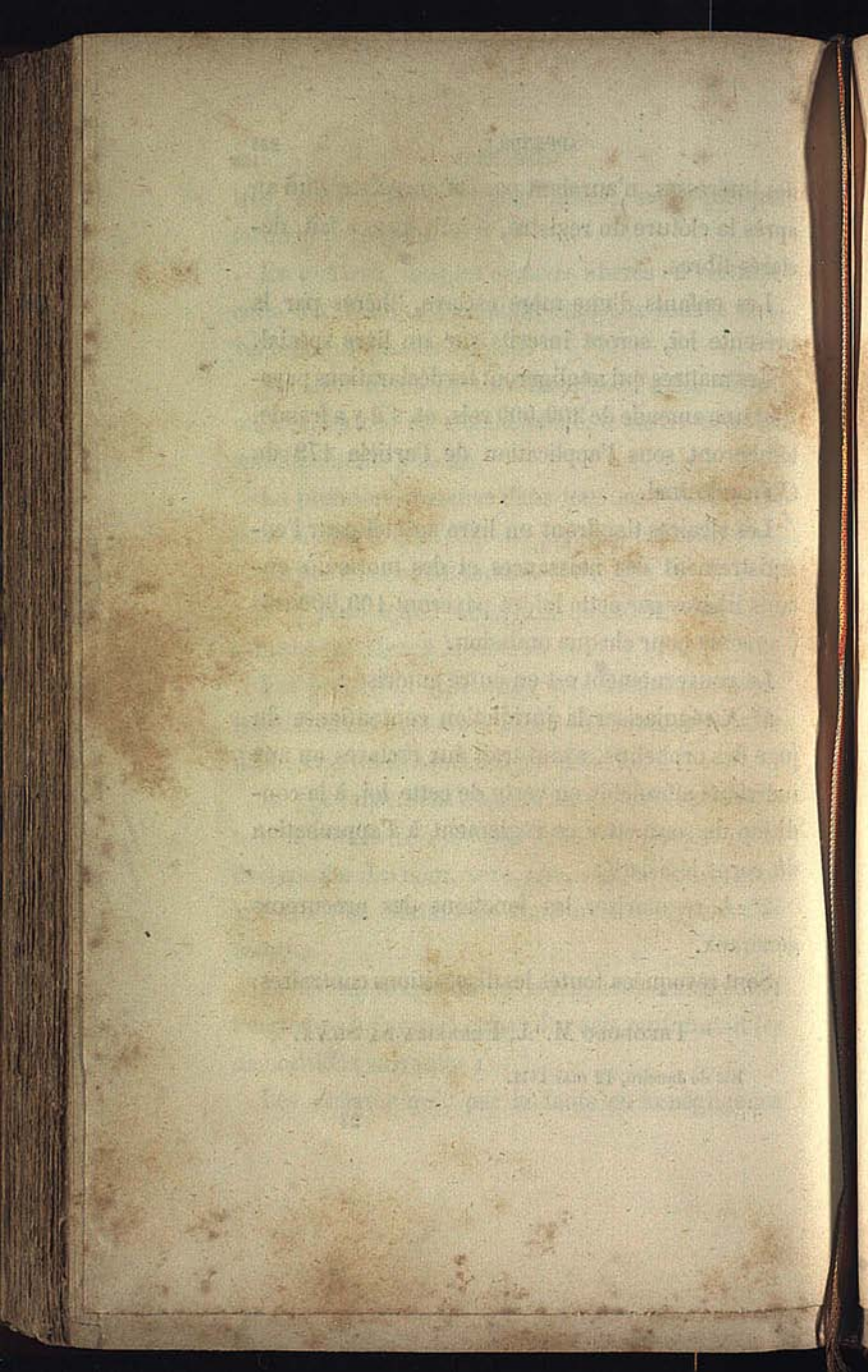


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION.....	3

PREMIÈRE PARTIE

LA FORÊT VIERGE.....	53
----------------------	----

CHAPITRE 1^{er}

Plantation de Floresta. — Le poulailler.....	55
--	----

CHAPITRE II

La Forêt vierge. — Philosophie de la Forêt. — Analyse du chant des oiseaux. — Un arbre accusé de meurtre avec préméditation. — Calculs providentiels manifestés par la structure des végétaux.....	59
--	----

CHAPITRE III

Science et philosophie. — Scènes de la vie champêtre dans l'intérieur du Brésil.....	75
--	----

CHAPITRE IV

Le nègre. — Sa constitution physique. — Origine unique des races humaines. — Modifications des races selon les milieux. — But providentiel.....	87
---	----

CHAPITRE V

Le nègre considéré comme être moral. — Scènes de cour d'assises. — Peine de mort. — Suicide. — État actuel de l'esclavage manifesté par les annonces des journaux. — Autre genre d'annonces.....	99
--	----

SECONDE PARTIE

ÉMANCIPATION.....	117
CHAPITRE I ^{er}	
Historique de la traite des noirs. — Lutte pour son abolition. — Son extinction définitive. — Statistique. — Le négrier Manoel Pinto.....	119
CHAPITRE II	
Africains libres.....	133
CHAPITRE III	
Conséquences de l'extinction du trafic. — Les misérables du nouveau monde. — Augmentation de la production agricole. — Essor du mouvement industriel. — Echanges licites avec l'Afrique.	155
CHAPITRE IV	
Émancipation définitive et ses conséquences. — La catholique Espagne et la libre pensée. — Travail des esprits au Brésil. — Modification des lois sur les esclaves. — Message du Comité abolitionniste français.....	181
CHAPITRE V	
Civilisation des Indiens. — Colonisation.....	215
CHAPITRE VI	
Ressources que le Brésil offre à la colonisation. — État actuel de la grande culture. — Planteurs et banquiers.....	227
CHAPITRE VII	
Loi de l'émancipation. — Observations sur cette loi. — Application du système d'émancipation russe au Brésil.....	241
CHAPITRE VIII	
Réveil des nègres de Floresta. — Massacre des Innocents. — Fin commune de toutes les philosophies et en particulier de celle de la Forêt vierge.....	253
APPENDICE	
Loi de l'émancipation présentée par le ministre de l'agriculture à la chambre des députés, le 12 mai 1871, et promulguée le 28 septembre de la même année.....	257

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

Rue de Médicis, 7, à Paris.

Extrait du Catalogue général des Livres de fonds

LES HOLLANDAIS AU BRÉSIL

NOTICE HISTORIQUE SUR

LES PAYS-BAS ET LE BRÉSIL AU XVII^e SIÈCLE

Par P. M. NETSCHER

(Avec Portrait, Fac-simile et Carte.)

1 vol. gr. in-8..... 12 fr.

ÉTUDE

SUR LES RAPPORTS DE L'AMÉRIQUE

ET DE L'ANCIEN CONTINENT

AVANT CHRISTOPHE COLOMB

Par Paul GAFFAREL

1 vol. in-8..... 5 fr.

ESSAI

SUR LE DROIT PUBLIC D'ATHÈNES

Par Georges PERROT

Maitre de conférences à l'École normale supérieure.

1 vol. in-8... 6 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Ancienne Revue historique de Droit français et étranger.

REVUE DE LÉGISLATION ANCIENNE ET MODERNE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Publiée sous la direction de MM.

Édouard LABOULAYE

Membre de l'Institut, professeur de législation comparée au Collège de France;

Eugène de ROZIERE

Membre de l'Institut
Inspecteur général des Archives.

Rodolphe DARESTE

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Paul GIDE

Professeur à la Faculté de droit de Paris.

Gustave BOISSONADE

Agrégé à la Faculté de droit de Paris.

N. B. Cette Revue paraît tous les deux mois, par livraison in-8 de 6 à 7 feuilles.

Prix de l'Abonnement : 12 fr. pour la France; pour l'étranger, le port en sus.

DE LA PROCÉDURE CIVILE

ET

DES ACTIONS CHEZ LES ROMAINS

Par F.-L. de KELLER

Professeur à l'Université de Berlin.

Traduit de l'allemand et précédé d'une Introduction

Par Charles CAPMAS

Professeur à la Faculté de droit de Dijon.

Un beau volume in-8..... 9 fr.

HISTOIRE

DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ET MARITIMES DE LA FRANCE

AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Par P. de SÉGUR-DUPEYRON

3 beaux volumes in-8..... 24 fr.

ÉTUDES DE LÉGISLATIONS COMPARÉES

LE

DROIT PAÏEN ET LE DROIT CHRÉTIEN

Par M. Charles CARPENTIER

Premier avocat général à Douai.

5 volumes in-12..... 13 fr. 25

LE DROIT DES OBLIGATIONSPar **SAVIGNY**

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par MM. GÉRARDIN, professeur à la Faculté de droit de Paris, et Paul JOZON, député à l'Assemblée nationale, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée.

2 beaux vol. in-8..... 18 fr.

TRAITÉ

DE LA PROCÉDURE CRIMINELLE

En Angleterre, en Écosse et dans l'Amérique du Nord, envisagée dans l'ensemble de ses rapports avec les institutions civiles et politiques de ces pays, et dans les détails pratiques de son organisation.

Par **C. J. A. MITTERMAIER**

AUGMENTÉ DES ADDITIONS DE L'AUTEUR, TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par **M. A. CHAUFFARD**

Juge au tribunal d'Albi.

Un fort vol. in-8..... 9 fr.

ÉTUDE

SUR LA CONDITION PRIVÉE DE LA FEMME

DANS LE DROIT ANCIEN ET MODERNE

ET EN PARTICULIER SUR LE SÉNATUS-CONSULTE VELLÉIEN

Par **Paul GIDE**

Professeur à la Faculté de droit de Paris.

Un fort vol. in-8 cavalier..... 8 fr.

*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.***COURS ÉLÉMENTAIRE DE DROIT NATUREL**

OU DE

PHILOSOPHIE DU DROIT

Suivant les principes de Rosmini

Par **Alphonse BOISTEL**

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris.

Un beau vol. in-8..... 7 fr. 50

LE DROIT DE PRISE

(DE JURE PRÆDÆ)

Par **Hugo GROTIUS***Ouvrage entièrement inédit.*

Texte latin, publié pour la première fois d'après le manuscrit autographe,

Par **G. HAMAKER**

Un beau vol, grand in-8..... 12 fr.

DE

L'ORGANISATION JUDICIAIRE EN PRUSSEPar **M. DUBARLE**

Avocat à la Cour d'appel de Paris.

Grand in-8..... 3 fr. 50

COURS DE DROIT ADMINISTRATIF

CONTENANT

L'EXPOSÉ DES PRINCIPES

LE RÉSUMÉ DE LA LÉGISLATION ADMINISTRATIVE

DANS SON DERNIER ÉTAT

L'ANALYSE OU LA REPRODUCTION DES PRINCIPAUX TEXTES

DANS UN ORDRE MÉTHODIQUE

Par **M. Th. DUCROCQ**

Professeur de Droit administratif à la Faculté de droit de Poitiers,

Avocat à la Cour impériale,

Membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

TROISIÈME ÉDITION

Très-augmentée, mise au courant de la doctrine, de la jurisprudence, de la statistique, des programmes pour les concours à l'auditorat au Conseil d'État et à la Cour des comptes, pour ceux du Ministère de l'intérieur, du Ministère des finances, de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, etc.

Un très-fort vol. in-8..... 40 fr.

Ouvrage recommandé pour l'enseignement dans les Facultés de droit et aussi par un grand nombre de Préfets,

ÉTUDE HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE
SUR LA LÉGITIME ET LES RÉSERVES

EN MATIÈRE DE SUCCESSION HÉRÉDITAIRE

Par **Charles BROCHER**

Docteur et Professeur en droit, Membre de la Chambre de cassation
 du canton de Genève.

1 beau vol. in-8..... 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences
 morales et politiques).

LA BONORUM POSSESSIO

SOUS LES EMPEREURS ROMAINS

depuis le commencement du III^e siècle jusqu'à Justinien exclusivement

Par **Jacques FLACH**

Avocat, Docteur en droit.

1 vol. grand in-8..... 4 fr.

LA FEMME PAUVRE AU XIX^e SIÈCLE

Par **J. V. DAUBIÉ**

2^e ÉDITION

3 beaux volumes in-12..... 8 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie de Lyon; mention honorable du jury
 international à l'Exposition universelle de 1867.

L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME

Par **M^{lle} J. V. DAUBIÉ**

Complet en 10 livraisons in-8..... 2 fr.

MANUEL DE

MORALE ET DE POLITIQUE POPULAIRES

Par **GOUDOUNÈCHE**

2^e ÉDITION

1 vol. in-12..... 4 fr. 50

L'ARMÉE

son histoire, son avenir, son organisation
et sa législation

à Rome — en France — en Europe et aux États-Unis

Avec Tables analytique et alphabétique

Par M. Corentin GUYHO

1 beau vol. in-8..... 6 fr.

HISTOIRE DE LA PRÉTURE

*Sources du droit, attributions
procès civils et criminels, administration des
provinces, l'Édit*

Par Edmond LABATUT

Avocat, Docteur en droit

1 beau vol. grand in-8..... 7 fr.

LA MUNICIPALITE ROMAINE

ET LES CURATOIRES REI PUBLICÆ

Par le même.

In-8..... 2 fr.

CONFÉRENCES

SUR

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

FAITES EN 1867 ET 1868

à Bordeaux et à Bayonne

Par J. B. LESCARRET

1 vol. in-18 Jésus..... 3 fr. 50

**L'INSTRUCTION PRIMAIRE OBLIGATOIRE
MAIS NON GRATUITE**

Par M. H. ROZY

Professeur de Droit administratif et d'Économie politique à la Faculté
de Droit de Toulouse.

Brochure in-8..... 1 fr.

**DE L'INSTRUCTION POPULAIRE
ET DES MOYENS DE LA RENDRE UTILE**

Par J. N. PLA

Inspecteur de l'Instruction primaire.

Brochure in-8..... 1 fr.

COMMENTAIRE DE LA LOI DU 24 JUILLET 1867

SUR LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

par Actions, Anonymes et Coopératives

Par J. BÉDARRIDE

2 forts volumes in-8..... 16 fr.

COMMENTAIRE DU CODE DE COMMERCE

Par Fr. BESLAY

En vente : DES COMMERÇANTS, 1 vol. in-8..... 8 fr.

— DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE, 1 vol. in-8. 8 fr.

**LE DROIT ÉLECTORAL
DEVANT LA COUR DE CASSATION**

Par M. HÉROLD, Conseiller d'État.

1 vol. gr. in-8..... 6 fr.

MYTHOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE

OU

INTRODUCTION FACILE ET MÉTHODIQUE

à la lecture des poètes

Par Jean HUMBERTCorrespondant de l'Institut de France; membre des Académies de Nancy
Besançon, Marseille, etc.*Ouvrage autorisé par l'Université, couronné par la Société pour
l'Instruction élémentaire et par la Société des Méthodes, recommandé
comme obligatoire pour l'enseignement dans les collèges de Ge-
nève et de Lausanne, etc.***CINQUIÈME ÉDITION**

REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN

1 joli vol. in-12..... 2 fr.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES PRINCIPALES

LITTÉRATURES DE L'EUROPE

ANCIENNE ET MODERNE

AVEC TABLEAUX ET SOMMAIRES

Par L.-L. BURONProfesseur de belles-lettres, Bibliothécaire à Sainte-Geneviève,
Officier d'Académie.

1 beau vol. in-12..... 3 fr. 50

VOYAGE D'UN ENFANT A PARIS

OU

LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE**Par l'abbé SAGLIER**

NOUVELLE ÉDITION

1 vol. in-12..... 3 fr.

L'INSTINCT

SES RAPPORTS AVEC LA VIE ET L'INTELLIGENCE

ESSAI DE PSYCHOLOGIE COMPARÉE

Par **Henri JOLY**

Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon.

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée.

1 beau vol. in-8..... 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

ÉTUDES CLASSIQUES DE PHILOSOPHIE

D'après les derniers programmes officiels

Par **M. LECLÈRE**, professeur

DEUXIÈME ÉDITION.

1 vol. in-12..... 2 fr.

GRAMMAIRE FRANÇAISE-ANGLAISE

Méthode pratique contenant des exercices, des modèles de lettres, des historiettes suivies de questions, sous forme de conversation, par

Ch. Dorange, professeur d'anglais. 2^e édition. 1 volume in-12, cartonné..... 2 fr.

Ouvrage recommandé par M. le Ministre de l'instruction publique pour l'enseignement secondaire spécial.

DE LA LIBERTÉ ET DES LOIS DE LA NATURE

Discussion des théories panthéistes et positivistes sur la volonté

Par **Th. DESDOUITS**

1 vol. in-8..... 5 fr.

COURS DE PHILOSOPHIE
 OU
 NOUVELLE EXPOSITION
DES PRINCIPES DE CETTE SCIENCE

Par l'abbé Jules FABRE
 Professeur à la Faculté de théologie de Paris.

2 vol. in-8..... 14 fr.

APERÇU GÉNÉRAL
 DE LA
SCIENCE COMPARATIVE DES LANGUES

Par Louis BENLOEW
 Doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

DEUXIÈME ÉDITION

Augmentée de deux traités lus à l'Académie des Inscriptions
 et Belles-Lettres, d'une classification des langues
 et des modes d'écriture d'après le docteur Steinthal, et d'un traité de la
 formation des langues celtiques.

In-8, avec 4 planches..... 3 fr. 50

PROGRAMME
 D'UN COURS ÉLÉMENTAIRE
DE PHILOSOPHIE

OU

*Tableaux synoptiques de la Philosophie et de son histoire,
 avec l'explication en regard, l'indication
 des ouvrages à consulter, et un appendice contenant
 l'analyse sommaire des auteurs prescrits*

Par Louis PRÉVOST

Grand in-4..... 3 fr. 50

OUVRAGES DE M. C. RAFFY

(EXTRAIT)

Lectures historiques, ou Choix des plus beaux fragments des meilleurs historiens anciens et modernes, français et étrangers, disposés selon l'ordre des programmes de l'enseignement et reliés par des sommaires, véritable *Cours d'histoire universelle* par les grands maîtres, à l'usage des familles, des bibliothèques populaires, des maisons d'instruction publique et des distributions de prix. 7 vol. in-12 (4^e édition), 20 fr. Chaque volume séparé, prix divers :

1 ^o Sixième : <i>Histoire sainte et histoire de l'Orient</i>	2	50	5 ^o Seconde : <i>France, moyen âge et temps modernes (1328-1648)</i>	3	00
2 ^o Cinquième : <i>Grèce</i>	3	50	6 ^o Rhétorique : <i>France et temps modernes (1648-1815)</i>	3	50
3 ^o Quatrième : <i>Rome</i>	3	50	7 ^o Philosophie : <i>Histoire contemporaine (1815 à nos jours)</i>	3	50
4 ^o Troisième : <i>France et moyen âge (393-1328)</i>	2	50			

Lectures géographiques, sur le plan des *Lectures historiques* et dans le même esprit, 5 vol. in-12, comprenant : t. I, *Géographie générale et Histoire de la Géographie*; t. II, *France*; t. III, *Europe*; t. IV, *Asie et Afrique*; t. V, *Amérique et Océanie*. Ensemble 15 fr. Chaque vol. séparé, 3 fr.

M. Raffy a soumis à notre examen ses cinq volumes de *Lectures géographiques*. Ces lectures embrassent le vaste cadre de toute la science géographique; mais la France y a sa bonne place. Un volume entier lui est consacré, et l'auteur, nourri d'études tout à la fois fortes et précises, y a consacré des documents très-multipliés et de la plus haute importance sur les revenus publics, les forces productives, l'agriculture, les mines, les salaires et les différentes branches de l'économie politique. Le travail de liaison des extraits et d'annotations personnelles de M. Raffy est très-considérable; qu'il nous suffise de dire ici que M. Raffy a fait des emprunts à plus de deux cents auteurs, et que, depuis les œuvres de longue haleine d'Hérodote et de Strabon jusqu'aux voyages, aux revues spéciales et aux journaux de notre temps, rien de ce qui peut intéresser ne paraît avoir échappé à ses investigations. Le livre de M. Raffy, récompensé ici par une médaille de bronze, devrait être classique dans tous les principaux établissements d'instruction; il nous paraît propre surtout à devenir le bréviaire des élèves qui veulent se préparer, par de solides études, aux grades académiques et aux examens des grandes écoles du gouvernement.

Eugène PARINGAULT, *Rapport sur les récompenses décernées aux meilleurs ouvrages élémentaires*, dans le *Journal d'éducation populaire*, *Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire*, août-septembre 1868.

Pour se faire une idée de l'intérêt de ce travail, il faut le parcourir. M. Raffy y a suivi le même système que pour ses *Lectures historiques*, c'est-à-dire qu'il a mis à contribution les plus grandes notabilités parmi les écrivains géographes. L'atrait est immense, et l'utilité est peut-être plus grande encore, il n'y aura pas une famille qui voudra se passer de ce recueil. (*Le Conseiller des dames et des demoiselles*.)

Nouvelles répétitions écrites d'Histoire et de Géographie pour les baccalauréats ès lettres et ès sciences, les Ecoles de Saint-Cyr et Forestière, d'après les derniers programmes de 1865; 1 fort vol. in-12, avec cartes et memento, 2^e édit. 5 fr.

Répétitions écrites d'Histoire Universelle, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, à l'usage de toutes les classes, avec tableaux, cartes et memento, in-12, 6^e édit. 5 fr.

Cours de Géographie physique et historique, à l'usage de toutes les classes dans les divers établissements d'instruction publique, 1 vol. in-12, 4^e édition, avec 30 cartes sur 8 aciers. 3 fr.

Atlas classique des répétitions et des lectures d'Histoire et de Géographie, renfermant 40 cartes coloriées (teintes plates) sur 10 aciers, 41 généalogies en 5 planches, 6 tableaux synchroniques de l'histoire universelle, et 2 tableaux pour les découvertes géographiques depuis Moïse jusqu'à nos jours; in-4 oblong, cartonné. 5 fr.

LUDOLPHE LE CHARTREUX

VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST

TRADUITE NOUVELLEMENT SUR LE TEXTE LATIN

QUATRIÈME ÉDITION

*Précédée d'une Introduction*Par M^{or} MERMILLOD

Évêque d'Hébron.

2 beaux volumes in-12..... 5 fr.

Le même ouvrage relié : *En toile anglaise, tranche jaspée*, 2 fr. en sus. — *En demi-chagrin, plats toile, tranche jaspée*, 3 fr. 50 c. en sus. — *En demi-chagrin, plats toile, tranche dorée*, 4 fr. en sus.

LETTRES DE LA MÈRE AGNÈS ARNAULD

ABBESSE DE PORT-ROYAL

PUBLIÉES SUR LES TEXTES AUTHENTIQUES

AVEC UNE INTRODUCTION

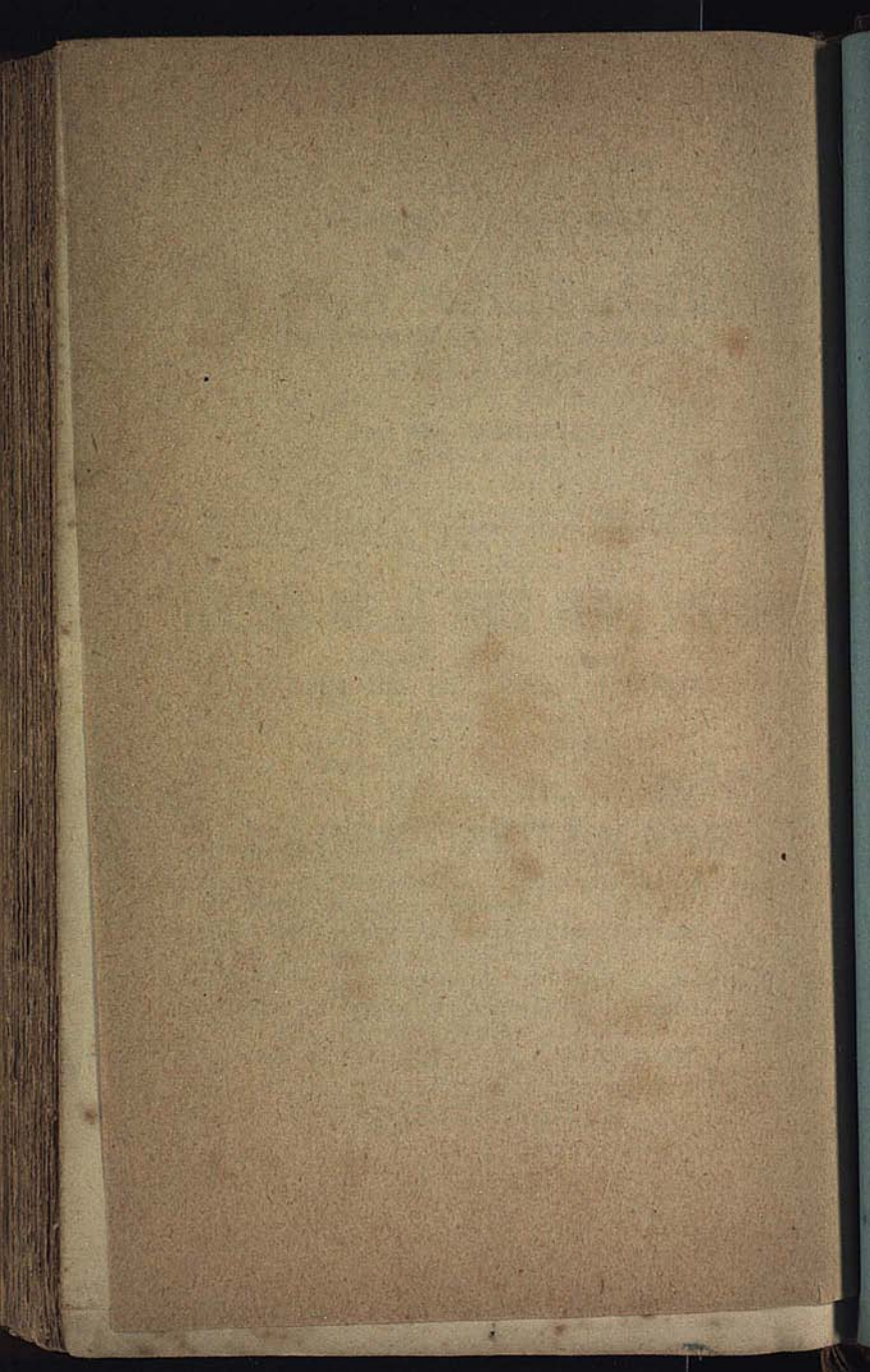
Par M. P. FAUGÈRE

2 beaux volumes in-8..... 12 fr.

L'ABBÉ D'ÉTÉMARE

- Principes pour l'intelligence de l'Écriture sainte et Recueil de divers écrits sur le même sujet..... 3 fr. »
- Histoire de la Religion représentée dans l'Écriture sainte sous divers symboles. 2 vol. in-8..... 10 fr. »
- Ressource de la piété dans les maux de l'Église. In-12. 1 fr. »
- Explication du discours de Notre Seigneur Jésus-Christ après la Cène. In-12..... 1 fr. 50
- Explication de l'Apocalypse. 1866. 1 fort vol. in-18 jésus..... 4 fr. »

64





Extrait du Catalogue.

- Les Mollaudais au Brésil**, notice historique sur les Pays-Bas et le Brésil au XVIII^e siècle, par M. NETSCHER, 1 vol. gr. in-8, avec portrait, fac-simile et carte. 12 »
- Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien Continent avant Christophe Colomb**, par PAUL GAFFAREL. 1 vol. in-8. 5 »
- Essai sur le droit public d'Athènes**, par M. GEORGES PERROT, maître de conférences à l'École normale supérieure. In-8. 6 »
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- L'Instinct, ses rapports avec la vie et l'intelligence**; essai de psychologie comparée, par HENRI JOLY, prof. de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon. 2^e édition, revue, corrigée et augmentée, 1 beau vol. in-8. 7 50
Ouvrage couronné par l'Académie française.
- Revue de législation** ancienne et moderne, française et étrangère, publiée sous la direction de MM. EDOUARD LABOULAYE, membre de l'Institut, professeur de législation comparée au Collège de France; EUGÈNE DE ROZIÈRE, membre de l'Institut, inspecteur général des archives; ROD. DARESTE, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation; PAUL GIDE, professeur à la Faculté de droit de Paris; GUSTAVE BOISSONADE, agrégé à la Faculté de droit de Paris.
Cette Revue, qui remplace la *Revue historique de droit*, paraît tous les deux mois par livraison in-8 de six à sept feuilles. — Prix pour la France: 12 fr. L'année 1870-71 (1^{re} année) ne forme qu'un seul volume.
- Cours de droit naturel ou de Philosophie du droit**, selon les principes de Rosmini, par ALPHONSE BOISTEL, agrégé à la Faculté de droit de Paris. In-8. 7 50
- Traité historique de la Procédure civile et des Actions chez les Romains**, par F. L. DE KELLER, professeur à l'Université de Berlin; trad. de l'allemand et précédé d'une introduction, par M. CHARLES CAPMAS, prof. à la Faculté de droit de Dijon. 1 vol. in-8. 9 »
- Traité de la Procédure criminelle en Angleterre, en Écosse, et dans l'Amérique du Nord**, envisagée dans l'ensemble de ses rapports avec les institutions civiles et politiques de ces pays, et dans les détails pratiques de son organisation, par C. J. A. MITTERMAIER, augmenté des additions de l'auteur; trad. de l'allemand par A. CHAUFFARD. 1 fort vol. in-8. 9 »
- Le Droit des Obligations**, par SAVIGNY; trad. de l'allemand par MM. GÉRARDIN, prof. à la Faculté de droit de Paris, et PAUL JOZON, député à l'Assemblée nationale, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. 2^e édition, revue, corrigée et augmentée. 2 beaux vol. in-8. 18 »